



▶▶▶ Budget 2021

de la ville de Sierre

Approuvé par le Conseil général le 9 décembre 2020

BUDGET DE L'EXERCICE 2021

Le budget 2021 de la ville de Sierre, dont les principaux indicateurs sont repris ci-après, a été approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 septembre 2020. Il a ensuite été soumis au Conseil général qui, après amendement, l'a approuvé lors de sa séance du 9 décembre 2020.

Le plan financier à 4 ans, qui a également été porté à la connaissance du Conseil général, reflète pour sa première année les chiffres du budget 2021 avant amendement.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Charges financières	81'107'850
Revenus financiers	88'826'500
<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>7'718'650</i>
Amortissements ordinaires	13'489'600
Amortissements complémentaires	-
Excédent de charges	-5'770'950

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Total des dépenses	14'944'500
Total des recettes	2'217'500
<i>Investissements nets</i>	<i>12'727'000</i>

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Investissements nets	12'727'000
Marge d'autofinancement	7'718'650
<i>Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt</i>	<i>-5'008'350</i>

VARIATION DE LA FORTUNE

Reports au bilan des investissements nets	12'727'000
Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt	-5'008'350
Amortissements comptables	-13'489'600
<i>Diminution de la fortune nette</i>	<i>-5'770'950</i>

Pierre Berthod
Président

Jérôme Crettoi
Secrétaire municipal

Sierre, le 11 décembre 2020

TABLE DES MATIERES

RESULTATS

Récapitulation du compte administratif	3
Détails des comptes par nature	
Tableau des charges par nature	4
Tableau des revenus par nature	5
Tableau des comptes d'investissement par nature	6
Récapitulation des comptes de fonctionnement par nature	7
Récapitulation des comptes d'investissement par nature	8
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	9 - 47
COMPTE DES INVESTISSEMENTS	48 - 61
MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL	62 - 127

Récapitulation du compte administratif

	Budget 2021				Budget 2020				Comptes 2019			
	Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
10 Administration générale	5'950'250.00	2'500'000.00			6'158'000.00	2'139'000.00			6'131'472.78	2'129'584.89	350'000.00	
20 Sécurité publique	7'753'600.00	3'446'250.00	494'500.00		8'707'400.00	4'751'050.00	748'500.00		8'709'113.50	5'143'253.89	212'702.70	436'500.00
30 Enseignement et formation	15'803'800.00	2'034'900.00	165'000.00	28'000.00	15'705'600.00	1'954'500.00	204'500.00	29'000.00	15'641'504.10	1'877'973.00	198'043.65	29'070.00
40 Affaires culturelles, sports et culte	8'837'300.00	1'175'600.00	2'101'000.00		8'874'250.00	1'185'450.00	4'045'000.00		8'915'610.54	1'093'369.56	2'997'776.15	164'400.00
50 Actions sociales et médico-sociales	12'370'200.00	160'000.00			12'047'300.00	206'700.00			11'645'039.78	205'146.30	1'004'438.75	
60 Eau et énergie	9'472'800.00	11'408'550.00	1'830'000.00	41'500.00	9'564'950.00	13'340'450.00	1'638'500.00	41'500.00	8'724'922.55	13'321'876.77	2'038'232.99	94'050.00
70 Trav. publics, environnement, édilité	19'620'500.00	9'401'000.00	8'554'000.00	2'148'000.00	20'337'100.00	9'950'150.00	10'058'500.00	946'000.00	19'681'483.06	10'318'346.93	11'197'090.12	2'490'368.10
90 Finances et impôts	14'789'000.00	58'700'200.00	1'800'000.00		15'491'000.00	57'976'900.00	800'000.00		15'259'361.98	58'083'115.86		
Total	94'597'450.00	88'826'500.00	14'944'500.00	2'217'500.00	96'885'600.00	91'504'200.00	17'495'000.00	1'016'500.00	94'708'508.29	92'172'667.20	17'998'284.36	3'214'388.10
Excédent de revenus ou de charges		5'770'950.00				5'381'400.00				2'535'841.09		
Investissements nets				12'727'000.00				16'478'500.00				14'783'896.26
	94'597'450.00	94'597'450.00	14'944'500.00	14'944'500.00	96'885'600.00	96'885'600.00	17'495'000.00	17'495'000.00	94'708'508.29	94'708'508.29	17'998'284.36	17'998'284.36
			Financement des investissements				Financement des investissements				Financement des investissements	
Investissements (désinvestissements) nets				12'727'000.00				16'478'500.00				14'783'896.26
Amortissements du patrimoine administratif				13'489'600.00				14'249'300.00				13'862'653.19
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif				0.00				0.00				300'000.00
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement				-5'770'950.00				-5'381'400.00				-2'535'841.09
Découvert / (excédent) de financement				5'008'350.00				7'610'600.00				3'157'084.16
			Modification du capital				Modification du capital				Modification du capital	
Report au bilan des investissements nets				12'727'000.00				16'478'500.00				14'783'896.26
Insuffisance / (excédent) de financement				5'008'350.00				7'610'600.00				3'157'084.16
Report des amortissements au bilan				13'489'600.00				14'249'300.00				14'162'653.19
Augmentation / (diminution) de la fortune nette				-5'770'950.00				-5'381'400.00				-2'535'841.09
Marge d'auto-financement				7'718'650.00				8'867'900.00				11'626'812.10

TABEAU DES CHARGES PAR NATURE	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
3 CHARGES	94'597'450.00	5'950'250.00	7'753'600.00	15'803'800.00	8'837'300.00	12'370'200.00	9'472'800.00	19'620'500.00	14'789'000.00
30 Charges du personnel	17'087'100.00	3'291'400.00	1'787'500.00	2'933'900.00	2'643'800.00			6'430'500.00	
300 Autorités et commissions	579'000.00	546'000.00	33'000.00						
301 Personnel administratif et d'exploitation	12'111'600.00	2'013'100.00	1'191'800.00	1'538'900.00	2'150'800.00			5'217'000.00	
302 Personnel enseignant	964'500.00			921'500.00	43'000.00				
303 Charges sociales	2'826'000.00	501'800.00	255'700.00	466'000.00	441'500.00			1'161'000.00	
307 Prestations aux retraités	200'000.00	200'000.00							
308 Personnel temporaire	56'000.00		3'500.00					52'500.00	
309 Autres charges du personnel	350'000.00	30'500.00	303'500.00	7'500.00	8'500.00				
31 Biens, services et marchandises	22'187'800.00	1'476'700.00	2'928'600.00	2'299'600.00	1'432'500.00	1'625'500.00	8'324'900.00	4'090'000.00	10'000.00
310 Fournitures scolaires, de bureau et imprimés	818'800.00	148'000.00	58'700.00	477'900.00	65'700.00	5'000.00		63'500.00	
311 Mobilier, véhicules, machines	142'400.00	7'500.00	21'100.00	40'800.00	61'000.00			12'000.00	
312 Eau, énergie, combustibles	7'802'500.00	139'150.00	14'300.00	354'000.00	404'000.00		6'736'600.00	154'450.00	
313 Autres marchandises	785'100.00	16'000.00	19'200.00	138'500.00	109'900.00			501'500.00	
314 Prestations de tiers pour l'entretien des immeuble	2'032'600.00	5'000.00	12'500.00	56'500.00	105'400.00		27'200.00	1'826'000.00	
315 Prestations de tiers pour l'entretien objets mobil	1'835'150.00	14'000.00	249'250.00	237'000.00	60'400.00		1'137'000.00	137'500.00	
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	341'200.00	67'000.00	171'200.00	55'500.00	47'500.00				
317 Dédommagements	301'600.00	24'600.00	1'900.00	238'100.00	14'000.00			23'000.00	
318 Honoraires et prestations de service	7'993'400.00	990'450.00	2'339'400.00	682'300.00	564'600.00	1'620'500.00	424'100.00	1'372'050.00	
319 Frais divers	135'050.00	65'000.00	41'050.00	19'000.00					10'000.00
32 Intérêts passifs	701'000.00								701'000.00
321 Dettes à court terme	10'000.00								10'000.00
322 Dettes à moyen et long terme	690'000.00								690'000.00
329 Autres intérêts passifs	1'000.00								1'000.00
33 Amortissements	14'917'600.00	40'000.00					759'600.00	413'000.00	13'705'000.00
330 Amortissements patrimoine financier	1'428'000.00	40'000.00						13'000.00	1'375'000.00
331 Amortissements ordinaires patrimoine administratif	13'489'600.00						759'600.00	400'000.00	12'330'000.00
34 Parts à des contributions sans affectation	370'000.00								370'000.00
342 Contributions aux communes pour immeuble	370'000.00								370'000.00
35 Dédommagements à des collectivités publiques	11'432'100.00	48'000.00	2'728'000.00	3'962'900.00		2'107'700.00	208'000.00	2'377'500.00	
351 Participations à des charges cantonales	3'708'000.00		108'000.00	3'600'000.00					
352 Participations à des associations communales	7'724'100.00	48'000.00	2'620'000.00	362'900.00		2'107'700.00	208'000.00	2'377'500.00	
36 Subventions accordées	21'982'700.00	1'028'000.00	300'000.00	6'483'500.00	2'270'700.00	8'095'000.00		3'805'500.00	
361 Cantons	12'483'000.00		300'000.00	6'090'000.00		4'543'000.00		1'550'000.00	
362 Communes	1'102'700.00				1'052'700.00			50'000.00	
364 Entreprises semi-publiques	2'775'000.00	665'000.00		380'000.00		1'730'000.00			
365 Institutions privées	3'982'000.00	363'000.00		13'500.00	1'218'000.00	182'000.00		2'205'500.00	
366 Personnes physiques	1'640'000.00					1'640'000.00			
38 Attributions aux financements spéciaux	5'000.00							5'000.00	
39 Imputations internes	5'914'150.00	66'150.00	9'500.00	123'900.00	2'490'300.00	542'000.00	180'300.00	2'499'000.00	3'000.00

TABLEAU DES REVENUS PAR NATURE

	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
4 REVENUS	88'826'500.00	2'500'000.00	3'446'250.00	2'034'900.00	1'175'600.00	160'000.00	11'408'550.00	9'401'000.00	58'700'200.00
40 Impôts	52'516'000.00								52'516'000.00
400 Impôts sur le revenu et la fortune	37'250'000.00								37'250'000.00
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	9'160'000.00								9'160'000.00
402 Impôts fonciers	3'475'000.00								3'475'000.00
403 Impôts sur gains en capital	1'275'000.00								1'275'000.00
404 Droits de mutation et de timbre	720'000.00								720'000.00
405 Impôts sur les successions et donations	485'000.00								485'000.00
406 Impôts sur la propriété et sur la dépense	130'000.00								130'000.00
407 Amendes fiscales	21'000.00								21'000.00
41 Patentes, concessions	10'000.00								10'000.00
42 Revenus des biens	8'843'350.00	2'120'000.00	1'478'000.00	49'000.00	141'000.00		2'230'850.00	139'500.00	2'685'000.00
421 Créances	333'000.00	333'000.00							
422 Placements du patrimoine financier	15'000.00								15'000.00
423 Immeubles du patrimoine financier	1'779'000.00	1'779'000.00							
424 Gains comptables sur les placements du patrimoine	160'000.00								160'000.00
426 Participations permanentes du patrimoine adm.	3'060'000.00						550'000.00		2'510'000.00
427 Immeubles du patrimoine administratif	3'370'350.00	8'000.00	1'478'000.00	49'000.00	15'000.00		1'680'850.00	139'500.00	
429 Autres revenus	126'000.00				126'000.00				
43 Contributions	16'480'200.00	380'000.00	939'600.00	154'000.00	609'500.00		8'878'600.00	5'518'500.00	
430 Contributions de remplacement	275'000.00		270'000.00					5'000.00	
431 Emoluments administratifs	840'100.00	83'000.00	577'600.00		20'000.00			159'500.00	
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	5'701'500.00		30'000.00	34'000.00	550'000.00			5'087'500.00	
435 Ventes	8'988'100.00			67'500.00			8'878'600.00	42'000.00	
436 Dédommagements de tiers	485'500.00	243'500.00	62'000.00	49'000.00	16'000.00			115'000.00	
437 Amendes	55'000.00							55'000.00	
439 Autres dédommagements	135'000.00	53'500.00		3'500.00	23'500.00			54'500.00	
44 Parts à des recettes sans affectation	385'000.00		30'000.00						355'000.00
441 Parts à des recettes cantonales	30'000.00		30'000.00						
444 Contributions cantonales	355'000.00								355'000.00
45 Restitutions de collectivités publiques	1'941'400.00		455'600.00	1'383'300.00				102'500.00	
450 Confédération	24'000.00		24'000.00						
452 Communes	1'917'400.00		431'600.00	1'383'300.00				102'500.00	
46 Subventions	2'369'250.00		543'050.00	448'600.00	425'100.00	160'000.00		792'500.00	
460 Confédération	40'000.00		40'000.00						
461 Cantons	2'277'350.00		503'050.00	448'600.00	373'200.00	160'000.00		792'500.00	
462 Communes	51'900.00				51'900.00				
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	367'150.00						3'200.00	363'950.00	
49 Imputations internes	5'914'150.00						295'900.00	2'484'050.00	3'134'200.00

TABLEAU DES DEPENSES PAR NATURE

	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
5 DEPENSES	14'944'500.00		494'500.00	165'000.00	2'101'000.00		1'830'000.00	8'554'000.00	1'800'000.00
50 Investissements propres	12'979'500.00		494'500.00	165'000.00	2'101'000.00		1'830'000.00	8'389'000.00	
501 Ouvrages de génie civil	9'436'000.00				1'560'000.00		1'730'000.00	6'146'000.00	
503 Terrains bâtis	2'184'000.00				541'000.00		100'000.00	1'543'000.00	
506 Mobilier, machines, véhicules	1'359'500.00		494'500.00	165'000.00				700'000.00	
52 Prêts et participations permanentes	1'800'000.00								1'800'000.00
524 Sociétés d'économie mixte	1'800'000.00								1'800'000.00
56 Subventions accordées	165'000.00							165'000.00	
561 Cantons	150'000.00							150'000.00	
562 Communes	15'000.00							15'000.00	

TABLEAU DES RECETTES PAR NATURE

	Total général	10 Administration générale	20 Sécurité publique	30 Enseignement et formation	40 Affaires culturelles, sports	50 Actions sociales et médico-sociales	60 Eau et énergie	70 Trav. publics, environnement,éd	90 Finances et impôts
6 RECETTES	2'217'500.00			28'000.00			41'500.00	2'148'000.00	
61 Contributions de tiers	1'081'500.00						41'500.00	1'040'000.00	
66 Subventions acquises	1'136'000.00			28'000.00				1'108'000.00	
660 Confédération	480'000.00							480'000.00	
661 Cantons	656'000.00			28'000.00				628'000.00	

RECAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

		Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	17'087'100.00		20'811'700.00		20'466'192.47	
31	Biens, services et marchandises	22'187'800.00		22'588'800.00		20'918'077.75	
32	Intérêts passifs	701'000.00		671'000.00		653'747.78	
33	Amortissements	14'917'600.00		15'667'300.00		15'713'745.24	
34	Parts à des contributions sans affectation	370'000.00		380'000.00		364'885.50	
35	Dédommagements à des collectivités publiques	11'432'100.00		8'767'200.00		8'382'894.45	
36	Subventions accordées	21'982'700.00		21'906'100.00		21'517'507.86	
37	Subventions redistribuées						
38	Attributions aux financements spéciaux	5'000.00		35'600.00		578'897.66	
39	Imputations internes	5'914'150.00		6'057'900.00		6'112'559.58	
40	Impôts		52'516'000.00		51'931'000.00		52'300'540.33
41	Patentes, concessions		10'000.00		10'000.00		12'588.40
42	Revenus des biens		8'843'350.00		8'407'550.00		8'184'270.98
43	Contributions		16'480'200.00		19'438'500.00		19'678'808.68
44	Parts à des recettes sans affectation		385'000.00		296'000.00		324'036.35
45	Restitutions de collectivités publiques		1'941'400.00		2'667'200.00		2'617'018.39
46	Subventions		2'369'250.00		2'413'800.00		2'579'546.60
47	Subventions à redistribuer						
48	Prélèvements sur les financements spéciaux		367'150.00		282'250.00		363'297.89
49	Imputations internes		5'914'150.00		6'057'900.00		6'112'559.58
Total des charges et revenus		94'597'450.00	88'826'500.00	96'885'600.00	91'504'200.00	94'708'508.29	92'172'667.20
Excédent des revenus ou des charges			5'770'950.00		5'381'400.00		2'535'841.09

RECAPITULATION DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	12'979'500.00		15'867'000.00		15'968'845.61	
52 Prêts et participations permanentes	1'800'000.00		800'000.00			
56 Subventions accordées	165'000.00		828'000.00		2'029'438.75	
57 Subventions redistribuées						
58 Autres dépenses à porter à l'actif						
59 Report au bilan						
60 Transferts au patrimoine financier						
61 Contributions de tiers		1'081'500.00		351'500.00		954'588.15
62 Remboursements de prêts et de participations perma						
63 Facturation à des tiers						
64 Remboursement de subventions acquises						
66 Subventions acquises		1'136'000.00		665'000.00		2'259'799.95
67 Subventions redistribuées						
69 Report au bilan						
Total des dépenses et recettes	14'944'500.00	2'217'500.00	17'495'000.00	1'016'500.00	17'998'284.36	3'214'388.10
Excédent des recettes ou des dépenses		12'727'000.00		16'478'500.00		14'783'896.26

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10	ADMINISTRATION GENERALE						
10.10	GENERALITES						
10.101	AUTORITES						
10.101.300.01	INDEMNITES DU CONSEIL	495'000.00		495'000.00		489'082.05	
10.101.300.02	INDEMNITES DES COMMISSIONS	6'000.00		6'000.00		4'032.00	
10.101.300.03	INDEMNITES DES SCRUTEURS	9'000.00		10'000.00		7'898.00	
10.101.300.04	INDEMNITES DU CONSEIL GENERAL	30'000.00		30'000.00		29'136.00	
10.101.303.00	CHARGES SOCIALES	80'500.00		80'500.00		73'124.35	
10.101.310.01	IMPRIMES ET FOURNITURES CONSEIL GENERAL	2'000.00		2'000.00		306.55	
10.101.317.00	DEDOMMAGEMENTS	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
10.101	TOTAL AUTORITES	640'500.00		641'500.00		621'578.95	
10.102	ADMINISTRATION						
10.102.301.01	TRAITEMENTS ADMINISTRATION GENERALE	970'500.00		967'000.00		880'020.45	
10.102.301.02	TRAITEMENTS SERVICE FINANCIER	304'000.00	76	288'000.00		318'885.05	
10.102.301.03	TRAITEMENTS SERVICE DES CONTRIBUTIONS ET CADASTRE	631'000.00		630'200.00		613'600.50	
10.102.303.00	CHARGES SOCIALES	404'000.00		398'000.00		364'537.80	
10.102.307.01	DOTATIONS SPECIALES PREVOYANCE PROF.	200'000.00		200'000.00		200'000.00	
10.102.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	30'500.00	76	48'000.00		54'847.50	
10.102.310.00	FOURNITURES DE BUREAU	7'000.00		7'000.00		7'191.40	
10.102.310.01	IMPRIMES,PUBLICATIONS	65'000.00		65'000.00		61'961.54	
10.102.310.02	INFORMATION ET COMMUNICATION	73'000.00		73'000.00		98'988.85	
10.102.311.00	ACHAT MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	7'000.00	76	27'000.00		15'749.43	
10.102.313.01	CARNOTZET	9'000.00		9'000.00		8'994.75	
10.102.315.00	ENTRETIEN DES MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU	4'000.00		4'000.00		3'601.50	
10.102.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS	6'600.00		6'600.00		8'602.40	
10.102.318.00	FRAIS DE RECEPTION ET DIVERS	70'000.00		80'000.00		83'961.91	
10.102.318.01	JUMELAGE	14'000.00		14'000.00		90'000.00	
10.102.318.02	FRAIS JURIDIQUES	40'000.00		40'000.00		26'850.90	
10.102.318.03	FRAIS FIDUCIAIRE ET CONSULTANTS	100'000.00	76	176'000.00		153'962.35	
10.102.318.04	TELEPHONES, PORTS ET TAXES	178'000.00	76	205'000.00		173'659.25	
10.102.318.05	TAXES DU COMPTE POSTAL	30'000.00		35'000.00		30'230.40	
10.102.318.06	FRAIS DE POURSUITES	170'000.00		170'000.00		171'769.80	
10.102.318.07	ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE ET DIVERS	32'600.00		35'000.00		32'594.10	
10.102.318.08	IMPOTS CANTONAUX	80'000.00	76	140'000.00		181'013.40	
10.102.318.09	FORMATION	45'000.00		45'000.00		29'849.40	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.102.318.12	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	2'400.00		2'400.00		2'350.75	
10.102.319.00	COTISATIONS ET DONS	35'000.00		32'000.00		32'833.20	
10.102.330.00	PERTES DEBITEURS DIVERS	40'000.00	76	30'000.00		80'098.80	
10.102.364.00	PARTICIPATION REGION VALAIS ROMAND	102'000.00		102'000.00		101'160.00	
10.102.365.00	SUBSIDE NOEL UNION DU PERSONNEL	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
10.102.365.04	MANIFESTATIONS DIVERSES	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
10.102.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT	30'850.00		30'450.00		30'524.40	
10.102	TOTAL ADMINISTRATION	3'707'450.00		3'885'650.00		3'883'839.83	
10.109	REVENUS						
10.109.421.00	INTERETS DE RETARD ET FRAIS RECUPERES		330'000.00		320'000.00		340'360.80
10.109.421.01	FRAIS DE RAPPELS ET SOMMATIONS		3'000.00		5'000.00		2'160.00
10.109.431.00	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		20'000.00		20'000.00		18'316.85
10.109.431.01	EMOLUMENTS NOTAIRE PUBLIC		1'000.00		1'000.00		1'115.00
10.109.431.02	EMOLUMENTS TRAVAUX DE TAXATION		30'000.00		30'000.00		23'584.00
10.109.436.00	MANDATS D'ADMINISTRATION		13'000.00		18'000.00		17'731.50
10.109.436.02	PARTICIPATION FRAIS DE TELEPHONES		20'000.00		25'000.00		19'651.53
10.109.436.04	CARNOTZET		3'000.00		2'500.00		3'590.00
10.109.436.06	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES		150'000.00		167'000.00		115'034.20
10.109.439.00	AUTRES RECETTES		20'000.00		20'000.00		12'628.71
10.109.439.01	PRESTATIONS DIVERSES		33'500.00		18'500.00		18'500.00
10.109	TOTAL REVENUS		623'500.00		627'000.00		572'672.59
10.10	TOTAL GENERALITES	4'347'950.00	623'500.00	4'527'150.00	627'000.00	4'505'418.78	572'672.59
10.20	HOTEL DE VILLE						
10.200	CHARGES						
10.200.301.00	CONCIERGERIE	96'600.00		96'600.00		99'056.25	
10.200.303.00	CHARGES SOCIALES	16'000.00		16'000.00		11'252.05	
10.200.312.00	CHAUFFAGE	48'900.00		41'000.00		47'904.70	
10.200.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	41'300.00		37'000.00		41'549.90	
10.200.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	250.00		300.00		254.60	
10.200.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	6'000.00		6'000.00		6'659.60	
10.200.318.00	ASSURANCES CHOSES	19'800.00		19'400.00		19'368.00	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.200.390.00	HOTEL DE VILLE, CONSOMMATION EAU	6'500.00		8'000.00		6'621.85	
10.200	TOTAL CHARGES	235'350.00		224'300.00		232'666.95	
10.209	REVENUS						
10.209.427.01	LOCATIONS		8'000.00		8'000.00		9'830.00
10.209	TOTAL REVENUS		8'000.00		8'000.00		9'830.00
10.20	TOTAL HOTEL DE VILLE	235'350.00	8'000.00	224'300.00	8'000.00	232'666.95	9'830.00
10.40	CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES						
10.400	CHARGES						
10.400.300.00	COMMISSIONS DE TAXATION	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
10.400.301.02	CONCIERGERIE REGISTRE FONCIER	11'000.00		11'000.00		11'250.55	
10.400.303.00	CHARGES SOCIALES	1'300.00		1'300.00		1'178.00	
10.400.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	1'000.00		1'000.00		1'202.70	
10.400.311.00	ACHAT MACHINES ET MOBILIER	500.00		500.00		488.70	
10.400.312.00	CHAUFFAGE BATIMENTS MUNICIPAUX	34'700.00		32'000.00		36'920.10	
10.400.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	6'800.00		7'000.00		6'678.45	
10.400.312.02	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS LOUES	5'000.00		6'000.00		6'203.60	
10.400.312.03	ENERGIE ELECTRIQUE REGISTRE FONCIER	2'200.00		2'100.00		2'184.50	
10.400.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE, R.F.	1'000.00		1'000.00		971.25	
10.400.314.00	ENTRETIEN DES DOMAINES MUNICIPAUX	5'000.00		5'000.00		2'056.90	
10.400.315.00	MATERIEL ET MOBILIER IMMEUBLES LOUES	10'000.00		10'000.00		2'838.95	
10.400.316.00	LOCATION LOCAUX REGISTRE FONCIER	67'000.00		67'000.00		69'480.00	
10.400.318.00	CONSERVATION DU CADASTRE	55'000.00		59'000.00		47'225.87	
10.400.318.02	POLICE SANITAIRE DU BETAIL	500.00		500.00		4.00	
10.400.318.04	OFFICE DE LA CULTURE DES CHAMPS	1'000.00		1'000.00		375.00	
10.400.318.05	ASSURANCES CHOSES	56'800.00		53'600.00		53'051.90	
10.400.318.06	VITICULTURE	5'900.00		5'900.00		5'887.21	
10.400.318.07	FRAIS D'ACTES	15'000.00		15'000.00		21'155.40	
10.400.318.09	SYSTEME D'INFORMATION DU TERRITOIRE	13'000.00		13'000.00		11'825.10	
10.400.318.11	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	1'950.00		1'950.00		1'956.20	
10.400.318.12	REDEVANCES AGRICOLES	4'000.00		4'000.00		3'752.70	
10.400.318.14	CONTROLE DES CHAMPIGNONS	5'000.00					
10.400.319.00	IMPOTS, TAXES ET CHARGES DE COPROPRIETES	30'000.00		15'000.00		10'168.05	

79

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10.400.352.00	PARTICIPATION TRIAGE SIERRE/NOBLE-CONTREE	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
10.400.365.03	LUTTE CONTRE LES PARASITES			5'000.00			
10.400.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT	25'400.00		25'200.00		25'407.55	
10.400.390.01	CONSOMMATION D'EAU BATIMENTS LOUES	3'400.00		1'500.00		3'561.25	
10.400	TOTAL CHARGES	416'950.00		398'550.00		379'823.93	
10.409	REVENUS						
10.409.423.00	LOCATIONS		79 1'739'000.00		1'407'000.00		1'377'644.30
10.409.423.01	REDEVANCES PUBLICITAIRES		79 40'000.00		10'000.00		12'544.30
10.409.424.00	GAINS NETS SUR VENTES IMMOBILIERES						77'800.00
10.409.431.00	EMOLUMENTS DU CADASTRE		32'000.00		32'000.00		32'443.00
10.409.436.01	CONSERVATION DU CADASTRE PARTICIPATIONS DIVERSES		55'000.00		55'000.00		46'650.70
10.409.436.02	PARTICIPATION CONTROLE DES CHAMPIGNONS		2'500.00				
10.409	TOTAL REVENUS		1'868'500.00		1'504'000.00		1'547'082.30
10.40	TOTAL CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES	416'950.00	1'868'500.00	398'550.00	1'504'000.00	379'823.93	1'547'082.30
10.50	ECONOMIE ET TOURISME						
10.500	CHARGES						
10.500.318.00	PROMOTION ECONOMIQUE	50'000.00		65'000.00		39'819.52	
10.500.364.00	POLITIQUE TOURISTIQUE	80 521'000.00		535'000.00		531'649.60	
10.500.364.08	DEVELOPPEMENT DE FINGES	42'000.00		42'000.00		41'924.00	
10.500.364.10	FONDS REGIONAL (PROMOTION ECONOMIQUE)	80		29'000.00		29'505.00	
10.500.365.01	VINEA	124'000.00		124'000.00		124'000.00	
10.500.365.02	SOUTIEN A TECHNOARK	213'000.00		213'000.00		246'665.00	
10.500	TOTAL CHARGES	950'000.00		1'008'000.00		1'013'563.12	
10.50	TOTAL ECONOMIE ET TOURISME	950'000.00		1'008'000.00		1'013'563.12	
10	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	5'950'250.00	2'500'000.00	6'158'000.00	2'139'000.00	6'131'472.78	2'129'584.89

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20	SECURITE PUBLIQUE						
20.20	POLICE REGIONALE VILLES DU CENTRE						
20.202	CHARGES						
20.202.300.00	TRIBUNAL DE POLICE, INDEMNITES	82		26'000.00		54'555.40	
20.202.301.00	TRAITEMENTS	82		2'942'300.00		2'889'256.15	
20.202.301.18	INDEMNITES SERVICES DE NUIT ET DE PIQUET	82		125'000.00		130'456.35	
20.202.303.00	CHARGES SOCIALES	82		629'000.00		606'862.35	
20.202.309.00	COURS ET FORMATION	82		20'000.00		12'851.95	
20.202.309.10	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	82		3'500.00		612.10	
20.202.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL DE BUREAU	82	4'800.00	22'500.00		21'553.17	
20.202.310.01	PUBLICATIONS		7'500.00	7'500.00		6'724.43	
20.202.310.02	ABONNEMENTS ET COTISATIONS	82		4'300.00		3'462.68	
20.202.311.00	MACHINES ET ACCESSOIRES	82		13'500.00		5'943.16	
20.202.311.01	SIGNALISATION	82		3'000.00		2'998.40	
20.202.311.03	EQUIPEMENTS	82		30'200.00		34'191.60	
20.202.313.00	MATERIEL DE TIR	82		5'200.00		3'627.35	
20.202.313.01	CARBURANTS	82		13'000.00		15'727.80	
20.202.315.00	ENTRETIEN VEHICULES	82		17'000.00		17'370.15	
20.202.315.01	AUTRES ENTRETIENS	82		8'600.00		3'875.75	
20.202.315.02	ENTRETIEN PARCOMETRES ET DIVERS		105'500.00	99'400.00		102'112.65	
20.202.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS	82		11'000.00		12'541.30	
20.202.318.00	TELEPHONES	82		6'700.00		9'144.75	
20.202.318.01	TAXES ET ASSURANCES VEHICULES	82		3'000.00		2'806.90	
20.202.318.02	PUPITRE DE COMMANDE	82		13'000.00		14'040.10	
20.202.318.03	ACTIONS DE SALUBRITE PUBLIQUE	82		6'000.00		8'023.25	
20.202.318.04	GESTION CENTRALE TAXIS	82		1'500.00		1'406.95	
20.202.318.05	CONSULTANTS	82		20'000.00			
20.202.318.06	CONTROLE DES CHAMPIGNONS	82		5'000.00		6'471.00	
20.202.318.07	TRANSPORT DE FONDS		13'000.00	13'000.00		13'095.05	
20.202.318.08	FRAIS DE POURSUITES	82		39'000.00		43'473.58	
20.202.318.10	FRAIS ORGANISATION FOIRE STE-CATHERINE		3'100.00	4'700.00		4'266.45	
20.202.351.01	PART AUX AMENDES POLICE INTERCOMMUNALE	82		35'000.00		36'267.50	
20.202.352.00	PARTICIPATION PRVC	82	2'400'000.00				
20.202.352.01	TACHES NON POLICIERES CONFIEES PRVC	82	220'000.00				
20.202	TOTAL CHARGES		2'753'900.00	4'127'900.00		4'063'718.27	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.209	REVENUS						
20.209.427.00	PARKINGS NON SOUMIS A TVA	83	715'000.00		689'000.00		713'916.93
20.209.427.01	PARKINGS COUVERTS (TVA)	83	700'000.00		560'000.00		700'625.52
20.209.427.02	PARKINGS NON COUVERTS (TVA)		58'000.00		58'000.00		54'282.80
20.209.431.00	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	83	75'000.00		90'000.00		89'569.40
20.209.431.01	PATENTES POLICE DU COMMERCE		15'000.00		15'000.00		19'969.50
20.209.431.04	FOIRES ET MARCHES		20'000.00		20'000.00		16'345.30
20.209.431.11	RECETTES ADMINISTRATIVES TRIBUNAL DE POLICE	82			60'000.00		76'240.00
20.209.434.00	PRESTATIONS A DES TIERS	82			15'000.00		8'746.40
20.209.436.02	PARTICIPATION CONTROLE DES CHAMPIGNONS	82			2'500.00		2'735.50
20.209.437.00	AMENDES	82			700'000.00		682'188.05
20.209.441.00	TAXES ET REDEVANCES ETABLISSEMENTS PUBLICS		30'000.00		30'000.00		29'676.35
20.209.452.00	PART.COMMUNES PARTENAIRES	82			674'000.00		673'629.35
20.209	TOTAL REVENUS		1'613'000.00		2'913'500.00		3'067'925.10
20.20	TOTAL POLICE REGIONALE VILLES DU CENTRE	2'753'900.00	1'613'000.00	4'127'900.00	2'913'500.00	4'063'718.27	3'067'925.10
20.30	CONTROLE DES HABITANTS						
20.302	CHARGES						
20.302.301.01	TRAITEMENTS	233'200.00		228'700.00		234'856.35	
20.302.303.00	CHARGES SOCIALES	51'000.00		51'000.00		46'294.80	
20.302.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	500.00		500.00		490.00	
20.302.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	1'500.00		1'500.00		994.23	
20.302.310.03	CARTES D'IDENTITE	31'200.00		31'200.00		22'914.80	
20.302.315.00	ENTRETIEN MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU	1'200.00		1'200.00		1'133.35	
20.302.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS	500.00		500.00		490.00	
20.302.318.01	TAXES TELEPHONIQUES	3'000.00		3'000.00		2'737.01	
20.302.351.00	TAXES CANTONALES	108'000.00		120'000.00		122'035.00	
20.302	TOTAL CHARGES	430'100.00		437'600.00		431'945.54	
20.309	REVENUS						
20.309.431.00	TAXES ET EMOLUMENTS		84'000.00		90'000.00		87'587.14
20.309.431.01	PERMIS		200'000.00		200'000.00		199'351.00

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.309.436.01	RECETTES CARTES D'IDENTITE		42'000.00		42'000.00		34'340.00
20.309	TOTAL REVENUS		326'000.00		332'000.00		321'278.14
20.30	TOTAL CONTROLE DES HABITANTS	430'100.00	326'000.00	437'600.00	332'000.00	431'945.54	321'278.14
20.31	INFORMATIQUE						
20.312	CHARGES						
20.312.301.00	TRAITEMENTS, SERVICE INFORMATIQUE	83	303'000.00	269'000.00		262'807.65	
20.312.303.00	CHARGES SOCIALES	83	65'700.00	58'700.00		53'685.40	
20.312.315.01	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES		44'200.00	47'200.00		46'431.25	
20.312.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT		1'300.00	1'500.00		1'139.00	
20.312.318.00	TAXES TELEINFORMATIQUES		21'300.00	21'400.00		21'119.65	
20.312.318.09	LICENCES, LOGICIELS ET PROGRAMMATION		342'800.00	332'100.00		290'487.31	
20.312	TOTAL CHARGES		778'300.00	729'900.00		675'670.26	
20.319	REVENUS						
20.319.431.00	REFACTURATION INFORMATIQUE		23'600.00		26'000.00		33'018.40
20.319	TOTAL REVENUS		23'600.00		26'000.00		33'018.40
20.31	TOTAL INFORMATIQUE		778'300.00	729'900.00	26'000.00	675'670.26	33'018.40
20.40	PROTECTION CIVILE						
20.402	ADMINISTRATION						
20.402.301.00	TRAITEMENTS		336'600.00	330'100.00		330'315.15	
20.402.303.00	CHARGES SOCIALES		77'000.00	75'000.00		71'038.10	
20.402.311.00	MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL		5'000.00	67'000.00		70'314.35	
20.402.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL		2'000.00	6'000.00		14'332.05	
20.402.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS		100.00	1'000.00		75.00	
20.402.318.00	TELEPHONES ET PORTS		2'000.00	2'000.00		1'537.00	
20.402.318.01	CONCIERGERIE			4'000.00		4'149.05	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.402.318.02	FRAIS DE COURS	50'500.00		55'000.00		55'503.05	
20.402	TOTAL ADMINISTRATION	473'200.00		540'100.00		547'263.75	
20.404	ABRIS PC PUBLICS						
20.404.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	9'400.00		10'000.00		8'722.60	
20.404.314.00	ENTRETIEN IMMEUBLES, INSTALLATIONS & MOBILIER	8'000.00		8'000.00		7'095.95	
20.404.318.00	ASSURANCES CHOSES	4'500.00		3'500.00		3'501.00	
20.404.318.01	TELEPHONES, PORTS ET ABONNEMENTS	7'300.00		7'000.00		7'569.05	
20.404.332.00	AMORTISSEMENT COMPLEMENT. ABRIS PC					300'000.00	
20.404	TOTAL ABRIS PC PUBLICS	29'200.00		28'500.00		326'888.60	
20.409	REVENUS						
20.409.427.00	LOCATIONS ABRIS PC		5'000.00		6'000.00		6'126.00
20.409.436.00	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES		20'000.00		25'000.00		19'053.20
20.409.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES ENTRETIEN ABRIS PC		8'550.00		8'550.00		6'000.00
20.409.461.02	SUBV.CANT.FONCTIONNEMENT PC REGIONALE		452'000.00		515'000.00		528'210.55
20.409.480.00	PRELEVEMENT FONDS POUR ABRIS PUBLICS						300'000.00
20.409	TOTAL REVENUS		485'550.00		554'550.00		859'389.75
20.40	TOTAL PROTECTION CIVILE	502'400.00	485'550.00	568'600.00	554'550.00	874'152.35	859'389.75
20.50	SERVICE DU FEU						
20.502	CHARGES						
20.502.300.00	ASSEMBLEES ETAT-MAJOR	6'000.00		5'000.00		11'150.00	
20.502.301.00	TRAITEMENTS	83 296'000.00		256'600.00		266'984.90	
20.502.303.00	CHARGES SOCIALES	83 57'200.00		53'000.00		54'883.85	
20.502.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE	3'500.00		3'000.00		9'247.25	
20.502.308.01	CONCIERGERIE	83		11'200.00		10'864.20	
20.502.309.01	CORPS DES POMPIERS (SOLDE ET DIVERS)	243'000.00		243'000.00		217'999.12	
20.502.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	3'700.00		3'500.00		3'601.65	
20.502.311.00	ACHAT EQUIPEMENT	6'800.00		22'700.00		40'683.72	
20.502.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	1'100.00		1'000.00		698.00	
20.502.313.01	MATERIEL, LOCAL DU FEU A ITAGNE	17'200.00		17'000.00		12'422.98	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.502.314.00	ENTRETIEN IMMEUBLES	4'500.00		4'500.00		1'104.05	
20.502.315.00	ENTRETIEN MOBILIER ET VEHICULES	83 56'350.00		39'400.00		47'651.78	
20.502.315.01	ENTRETIEN HYDRANTS	83 40'000.00		20'000.00		12'209.50	
20.502.318.00	CORPS DES POMPIERS VISITES MEDICALES	3'000.00		3'000.00		1'967.15	
20.502.318.01	TELEPHONES ET TAXES	84 30'200.00		11'800.00		10'320.20	
20.502.318.02	ASSURANCES	16'000.00		12'500.00		15'992.35	
20.502.319.00	COTISATIONS	4'250.00		4'000.00		3'503.05	
20.502.319.01	FRAIS D'ASSEMBLEES	84 10'500.00		3'500.00		3'461.60	
20.502.390.00	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS	9'500.00		10'500.00		9'080.80	
20.502	TOTAL CHARGES	808'800.00		725'200.00		733'826.15	
20.503	INCENDIES ET INONDATIONS						
20.503.309.00	INDEMNITES DES POMPIERS SINISTRES	60'000.00		55'000.00		70'872.50	
20.503.319.00	FRAIS DES POMPIERS	5'000.00		5'500.00		5'076.05	
20.503	TOTAL INCENDIES ET INONDATIONS	65'000.00		60'500.00		75'948.55	
20.509	REVENUS						
20.509.430.00	TAXES EXEMPTION DU SERVICE DU FEU		270'000.00		260'000.00		273'902.10
20.509.434.00	PARTICIPATION POUR INTERVENTIONS	84 30'000.00		45'000.00		37'166.00	
20.509.450.00	PARTICIPATION DE L'ETAT AU CSI	24'000.00		24'000.00		24'000.00	
20.509.452.01	PARTICIPATION SERVICE DU FEU	140'000.00		144'700.00		150'132.30	
20.509.460.00	PARTICIPATION DES ROUTES NATIONALES	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
20.509.461.00	SUBVENTION CANTONALE	83 42'500.00		22'300.00		11'792.50	
20.509	TOTAL REVENUS		546'500.00		536'000.00		536'992.90
20.50	TOTAL SERVICE DU FEU	873'800.00	546'500.00	785'700.00	536'000.00	809'774.70	536'992.90
20.70	TRIBUNAL, AUTORITE PROTEC CURATELLE OFFICIELLE						
20.703	TRIBUNAL						
20.703.300.00	AUTORITES JUDICIAIRES	12'000.00		12'000.00		8'960.00	
20.703.301.00	PERSONNEL DE NETTOYAGE	23'000.00		23'000.00		22'385.80	
20.703.303.00	CHARGES SOCIALES	2'500.00		4'000.00		2'286.95	
20.703.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	3'800.00		4'300.00		3'947.75	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
20.703.313.00	MATERIEL DE NETTOYAGE	2'000.00		2'000.00		971.25	
20.703.316.00	LOCATION LOCAUX	171'200.00		171'200.00		175'437.75	
20.703.318.00	ASSURANCE DU MOBILIER	200.00		200.00		187.00	
20.703	TOTAL TRIBUNAL	214'700.00		216'700.00		214'176.50	
20.704	AUTORITE DE PROTECTION CURATELLE OFFICIELLE						
20.704.300.00	INDEMNITES	15'000.00		10'000.00		11'100.05	
20.704.303.00	CHARGES SOCIALES	2'300.00		1'500.00		616.00	
20.704.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	10'000.00		5'000.00		11'458.45	
20.704.311.00	MOBILIER ET MACHINES	85 9'300.00		30'200.00		13'720.45	
20.704.318.00	MANDATS CURATEURS EXTERNES	85 85'000.00		75'000.00		99'860.90	
20.704.318.01	FRAIS D'EXPERTISES	36'000.00		36'000.00		13'157.54	
20.704.318.02	GESTIONS DOSSIERS ET ADMINISTRATION	86 1'721'500.00		1'428'600.00		1'196'399.73	
20.704.319.00	AUTRES FRAIS	21'300.00		19'700.00		23'362.76	
20.704.361.00	CONTRIBUTION CURATELLE EDUCATIVE	86 300'000.00		235'000.00		270'000.00	
20.704	TOTAL AUTORITE DE PROTECTION CURATELLE OFFICIELLE	2'200'400.00		1'841'000.00		1'639'675.88	
20.709	REVENUS						
20.709.431.00	PARTICIPATIONS ADMINISTRES	86	100'000.00		70'000.00		106'682.80
20.709.431.01	FRAIS DECISIONS		60'000.00		55'000.00		37'895.80
20.709.452.00	PART DES COMMUNES TRIBUNAL DE DISTRICT		95'000.00		95'000.00		91'319.00
20.709.452.01	PARTICIP. DES COMMUNES CURATELLE OFFICIELLE	86	196'600.00		169'000.00		88'752.00
20.709	TOTAL REVENUS		451'600.00		389'000.00		324'649.60
20.70	TOTAL TRIBUNAL, AUTORITE PROTEC CURATELLE OFFICIEL	2'415'100.00	451'600.00	2'057'700.00	389'000.00	1'853'852.38	324'649.60
20	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	7'753'600.00	3'446'250.00	8'707'400.00	4'751'050.00	8'709'113.50	5'143'253.89

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
30.10	GENERALITES						
30.100	CHARGES						
30.100.301.00	TRAITEMENTS DIRECTION DES ECOLES		501'000.00	478'800.00		470'593.20	
30.100.302.00	TRAITEMENTS PERSONNEL CPS	88	103'000.00	82'000.00		92'169.65	
30.100.303.00	CHARGES SOCIALES		122'000.00	117'000.00		119'887.35	
30.100.310.00	FOURNITURES, MATERIEL ET BIBLIOTHEQUE		2'400.00	1'500.00		2'003.40	
30.100.311.00	MOBILIER ET MACHINES		500.00	500.00		2'084.00	
30.100.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS		1'000.00	1'000.00		971.00	
30.100.318.02	FRAIS DIRECTS CPS	88	23'800.00	26'500.00		13'950.48	
30.100.318.06	PROJETS JEUNESSE		32'500.00	32'500.00		37'377.43	
30.100.351.00	PARTICIPATION ECOLE DE COMMERCE					11'613.25	
30.100.351.02	HES-SO VALAIS	88	3'250'000.00	3'150'000.00		3'135'175.20	
30.100.351.04	ECOLE DE DESIGN ET HAUTE ECOLE D'ART DU VS (EDHEA)	88	270'000.00	279'500.00		249'437.75	
30.100.351.08	INSTITUT DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE (ICARE)	88	80'000.00	120'000.00		120'000.00	
30.100.364.00	FORMATION UNIVERSITAIRE A DISTANCE (FS-CH)	88	380'000.00	400'000.00		379'463.20	
30.100.365.00	SUBSIDES ET SOUTIENS DIVERS		13'500.00	18'500.00		18'357.00	
30.100	TOTAL CHARGES		4'779'700.00	4'707'800.00		4'653'082.91	
30.109	REVENUS						
30.109.452.00	PART COMMUNES DISTRICT AUX FRAIS HES	88	390'000.00		383'000.00		423'021.30
30.109.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES TRAITEMENT DIRECTION		54'700.00		54'000.00		54'582.40
30.109.461.01	SUBVENTIONS CANTONALES CPS	88	126'800.00		108'500.00		135'050.05
30.109	TOTAL REVENUS		571'500.00		545'500.00		612'653.75
30.10	TOTAL GENERALITES		4'779'700.00	571'500.00	4'707'800.00	4'653'082.91	612'653.75
30.20	ECOLES PRIMAIRES						
30.200	CHARGES						
30.200.301.00	PATROUILLEURS SCOLAIRES		75'000.00	75'000.00		77'486.00	
30.200.302.00	ACTIVITES SPECIALISEES, ANIMATIONS, ENCADREMENT		288'500.00	287'000.00		292'870.45	
30.200.302.01	PREFETS		70'000.00	70'000.00		66'779.75	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.200.303.00	CHARGES SOCIALES	80'000.00		80'000.00		78'293.10	
30.200.309.00	FORMATION ET CHARGES DIV. PERSONNEL ENSEIGNANT	2'500.00		2'500.00		2'680.10	
30.200.310.00	MOYENS D'ENSEIGNEMENT	100'000.00		100'000.00		94'690.75	
30.200.310.01	FOURNITURES SCOLAIRES	200'500.00		200'500.00		134'764.29	
30.200.311.00	MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	8'000.00		10'000.00		54'567.70	
30.200.313.00	DISTRIBUTION DE POMMES AUX ECOLES	8'000.00		10'000.00		7'854.10	
30.200.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	37'500.00		44'500.00		65'828.75	
30.200.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	86'800.00		82'500.00		53'017.35	
30.200.316.00	LOCATIONS	53'000.00		53'000.00		52'025.00	
30.200.317.00	SPORT SCOLAIRE FACULTATIF	17'000.00		17'000.00		15'287.50	
30.200.317.01	APRES-MIDI DE SPORT ET CULTURE	89 110'000.00		119'000.00		97'018.15	
30.200.318.02	SOINS DENTAIRES SCOLAIRES	89 260'000.00		230'000.00		260'891.60	
30.200.318.04	SPECTACLES	89 34'000.00		43'000.00		50'665.75	
30.200.318.06	TRANSPORTS D'ELEVES	8'000.00		8'000.00		12'695.60	
30.200.319.01	DEPENSES DIVERSES	15'000.00		15'000.00		14'241.17	
30.200.352.00	FRAIS D'ECOLAGE	4'600.00		4'100.00		5'310.00	
30.200.361.00	TRANSPORT D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP	89 125'000.00		98'000.00		98'631.00	
30.200.361.01	CONTRIBUTION COMMUNALE AU PERS. ENSEIGN. PRIMAIRE	89 4'240'000.00		4'280'000.00		4'210'359.00	
30.200.390.00	TRANSPORTS D'ELEVES BUS SIERROIS	40'000.00		37'000.00		39'057.40	
30.200	TOTAL CHARGES	5'863'400.00		5'866'100.00		5'785'014.51	
30.209	REVENUS						
30.209.436.00	PARTICIPATION DES PARENTS ACTIVITES SPORTIVES/CULT		31'000.00		36'000.00		39'508.40
30.209.436.05	ETUDES SURVEILLEES, PARTICIPATION DES PARENTS		3'000.00		4'000.00		2'940.00
30.209.439.00	AUTRES RECETTES		2'500.00		2'500.00		15'838.00
30.209.452.00	FRAIS D'ECOLAGE		54'300.00		50'500.00		52'054.00
30.209.461.00	SUBVENTIONS MOYENS D'ENSEIGNEMENT		113'000.00		122'000.00		2'154.95
30.209	TOTAL REVENUS		203'800.00		215'000.00		112'495.35
30.20	TOTAL ECOLES PRIMAIRES	5'863'400.00	203'800.00	5'866'100.00	215'000.00	5'785'014.51	112'495.35
30.30	CYCLES D'ORIENTATION						
30.300	CHARGES						
30.300.302.00	ACTIVITES SPECIALISEES, ANIMATIONS, ENCADREMENT	90'000.00		90'000.00		88'467.15	
30.300.302.01	RESPONSABLES DE CENTRES	370'000.00		382'000.00		384'897.50	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.300.303.00	CHARGES SOCIALES	110'000.00		110'000.00		113'042.10	
30.300.309.00	FORMATION ET CHARGES DIV. PERSONNEL ENSEIGNANT	5'000.00		5'000.00		5'175.00	
30.300.310.00	MOYENS D'ENSEIGNEMENT	75'000.00		75'000.00		95'623.28	
30.300.310.01	FOURNITURES SCOLAIRES	100'000.00		100'000.00		91'380.01	
30.300.311.00	MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	19'300.00		27'000.00		36'549.38	
30.300.313.00	REPAS CANTINE SCOLAIRE, CO	89 78'000.00		67'500.00		82'596.45	
30.300.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, APPAREILS	34'000.00		34'000.00		28'714.80	
30.300.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	42'700.00		40'500.00		38'431.50	
30.300.316.01	LOCATIONS	2'500.00		2'500.00		250.00	
30.300.317.01	JOURNEES SPORTIVES CULTURELLES FRAIS DIVERS	89'000.00		89'000.00		39'579.90	
30.300.317.02	SPECTACLES	89 11'000.00		15'000.00		15'639.35	
30.300.318.02	SOINS DENTAIRE SCOLAIRES	89 230'000.00		200'000.00		242'057.35	
30.300.318.06	TRANSPORTS D'ELEVES	7'700.00		5'000.00		5'841.00	
30.300.319.01	DEPENSES DIVERSES	4'000.00		4'000.00		3'441.87	
30.300.352.00	FRAIS D'ECOLAGE	358'300.00		358'000.00		422'378.80	
30.300.361.00	CONTRIBUTION COMMUNALE AU PERS. ENSEIGN. SECONDAIR	89 1'725'000.00		1'700'000.00		1'686'937.30	
30.300.390.00	TRANSPORTS D'ELEVES BUS SIERROIS	7'000.00		6'500.00		6'900.00	
30.300	TOTAL CHARGES	3'358'500.00		3'311'000.00		3'387'902.74	
30.309	REVENUS						
30.309.435.01	REPAS CANTINE SCOLAIRE, CO	89	67'500.00		61'000.00		74'568.00
30.309.436.01	ETUDES SURVEILLEES		15'000.00		15'000.00		17'550.00
30.309.436.09	PARTICIPATION DES PARENTS ACTIVITES SPORTIVES/CULT						24'172.45
30.309.439.00	AUTRES RECETTES		1'000.00		1'000.00		2'443.20
30.309.452.00	FRAIS D'ECOLAGE		939'000.00		892'500.00		853'009.00
30.309.461.00	SUBVENTIONS MOYENS D'ENSEIGNEMENT		47'100.00		59'000.00		2'887.85
30.309.461.10	SUBVENTION RESPONSABLES DE CENTRES		107'000.00		107'000.00		109'130.05
30.309	TOTAL REVENUS		1'176'600.00		1'135'500.00		1'083'760.55
30.30	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION	3'358'500.00	1'176'600.00	3'311'000.00	1'135'500.00	3'387'902.74	1'083'760.55
30.40	BATIMENTS SCOLAIRES						
30.400	CHARGES						
30.400.301.00	CONCIERGERIE SALLE OMNISPORTS	27'500.00		27'000.00		31'146.70	
30.400.301.01	CONCIERGERIE ECOLES PRIMAIRES	606'600.00		625'600.00		613'164.30	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30.400.301.02	CONCIERGERIE CYCLES D'ORIENTATION	328'800.00		324'800.00		317'759.65	
30.400.303.00	CHARGES SOCIALES	154'000.00		158'000.00		143'039.15	
30.400.311.00	EQUIPEMENT SALLE OMNISPORTS	3'500.00		3'500.00		3'438.90	
30.400.311.01	EQUIPEMENT SALLES DE GYMNASTIQUE PRIMAIRES	7'000.00		7'000.00		6'718.80	
30.400.311.02	EQUIPEMENT SALLES DE GYMNASTIQUE, C.O.	2'500.00		2'500.00		3'718.36	
30.400.312.00	CHAUFFAGE SALLE OMNISPORTS	42'700.00		41'000.00		36'352.00	
30.400.312.01	CHAUFFAGE ECOLES PRIMAIRES	131'100.00		150'000.00		151'350.60	
30.400.312.02	CHAUFFAGE CYCLES D'ORIENTATION	99'200.00		65'000.00		79'527.65	
30.400.312.05	ENERGIE ELECTRIQUE SALLE OMNISPORTS	12'100.00		11'100.00		11'865.45	
30.400.312.06	ENERGIE ELECTRIQUE ECOLES PRIMAIRES	41'000.00		40'000.00		40'696.90	
30.400.312.07	ENERGIE ELECTRIQUE CYCLES D'ORIENTATION	27'500.00		26'500.00		29'347.65	
30.400.312.09	TVA CONSOMMATION EAU	400.00		300.00		371.35	
30.400.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE SALLE OMNISPORTS	4'000.00		4'000.00		4'016.50	
30.400.313.01	PRODUITS DE NETTOYAGE ECOLES PRIMAIRES	35'500.00		35'500.00		40'075.65	
30.400.313.02	PRODUITS DE NETTOYAGE CYCLES D'ORIENTATION	13'000.00		13'000.00		13'900.40	
30.400.314.00	ENTRETIEN SALLE OMNISPORTS	89 4'000.00		10'500.00		7'976.55	
30.400.314.01	ENTRETIEN ECOLES PRIMAIRES	89 32'500.00		41'000.00		43'935.97	
30.400.314.02	ENTRETIEN CYCLES D'ORIENTATION	89 20'000.00		25'500.00		23'621.66	
30.400.315.00	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLE OMNISPORTS	8'000.00		8'000.00		13'492.85	
30.400.315.01	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLES DE GYMNASTIQUE, PRIMAIRES	15'000.00		15'000.00		15'359.90	
30.400.315.02	ENTRETIEN EQUIPEMENT SALLES DE GYMNASTIQUE, C.O.	13'000.00		13'000.00		8'388.55	
30.400.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENTS ECOLES PRIMAIRES	8'000.00		8'000.00		7'565.80	
30.400.317.01	FRAIS DE DEPLACEMENTS CYCLES D'ORIENTATION	2'100.00		2'100.00		1'572.55	
30.400.318.00	ASSURANCES CHOSES SALLE OMNISPORTS	4'500.00		4'400.00		4'424.00	
30.400.318.01	ASSURANCES CHOSES ECOLES PRIMAIRES	40'500.00		41'800.00		41'788.00	
30.400.318.02	ASSURANCES CHOSES CYCLES D'ORIENTATION	30'500.00		29'900.00		29'872.00	
30.400.318.04	TAXES DE COMMUNICATION, ECOLES PRIMAIRES	5'500.00		6'000.00		7'097.50	
30.400.318.05	TAXES DE COMMUNICATION, CYCLE D'ORIENTATION	500.00		500.00		657.20	
30.400.318.06	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	4'800.00		4'900.00		4'890.75	
30.400.390.01	ECOLES PRIMAIRES, CONSOMMATION EAU	5'900.00		5'700.00		5'786.40	
30.400.390.02	CYCLES D'ORIENTATION, CONSOMMATION EAU	4'700.00		3'900.00		5'219.50	
30.400.390.03	SALLE OMNISPORTS, CONSOMMATION EAU	3'800.00		2'000.00		3'847.80	
30.400.390.04	TAXES D'ASSAINISSEMENT	62'500.00		63'700.00		63'516.95	
30.400	TOTAL CHARGES	1'802'200.00		1'820'700.00		1'815'503.94	
30.409	REVENUS						
30.409.427.00	LOCATIONS SALLE OMNISPORTS		2'000.00		1'500.00		9'350.00
30.409.427.01	LOCATION ECOLES PRIMAIRES		6'000.00		6'000.00		7'438.55
30.409.427.02	LOCATIONS CYCLES D'ORIENTATION	89	41'000.00		21'000.00		22'274.80

Comptes de fonctionnement		Budget Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2020 Revenus	Comptes Charges	2019 Revenus
30.409.434.04	REVENU PARTICIPATION NETTOYAGES		34'000.00		30'000.00		30'000.00
30.409	TOTAL REVENUS		83'000.00		58'500.00		69'063.35
30.40	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES	1'802'200.00	83'000.00	1'820'700.00	58'500.00	1'815'503.94	69'063.35
30	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	15'803'800.00	2'034'900.00	15'705'600.00	1'954'500.00	15'641'504.10	1'877'973.00

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE						
40.10	AFFAIRES CULTURELLES						
40.100	CHARGES						
40.100.301.00	TRAITEMENTS	382'000.00		376'600.00		367'239.55	
40.100.301.02	CONCIERGERIE MAISON DE COURTEN	11'100.00		11'200.00		8'910.45	
40.100.302.00	PERSONNEL CULTURE PARASCOLAIRE	43'000.00		43'000.00		43'000.00	
40.100.303.00	CHARGES SOCIALES	90'000.00		87'000.00		78'814.95	
40.100.310.00	MATERIEL D'ENSEIGNEMENT CULTURE PARASCOLAIRE	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
40.100.310.01	IMPRIMES,PUBLICATIONS	1'200.00		1'200.00		838.90	
40.100.311.00	OEUVRES D'ART	92		20'000.00		24'991.93	
40.100.311.01	MOBILIER,MATERIEL, EQUIPEMENTS	7'000.00		7'000.00		6'890.14	
40.100.312.00	CHAUFFAGE BATIMENTS DE LA CULTURE	30'700.00		30'000.00		26'399.85	
40.100.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE BATIMENTS DE LA CULTURE	15'400.00		15'000.00		15'773.00	
40.100.312.02	TVA,CONSOMMATION EAU	50.00		50.00		19.05	
40.100.314.00	ENTRETIEN BATIMENTS	4'000.00		4'000.00		3'133.35	
40.100.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT	3'000.00		3'000.00		2'868.65	
40.100.318.00	ASSURANCES BATIMENTS DE LA CULTURE	10'600.00		10'400.00		10'406.00	
40.100.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	650.00		650.00		623.15	
40.100.318.02	ABONNEMENTS-ALARME MAISON DE COURTEN	5'000.00		5'000.00		4'863.00	
40.100.318.04	PROJETS INTEGRATION SIERRE	55'700.00		55'700.00		53'935.45	
40.100.318.05	PROJETS INTEGRATION REGION	48'000.00		48'000.00		49'594.97	
40.100.365.00	SOCIETES CULTURELLES	66'000.00		66'000.00		84'781.25	
40.100.365.01	CENTRE DE LOISIRS ET CULTURE (ASLEC)	430'000.00		430'000.00		430'000.00	
40.100.365.02	MANIFESTATIONS ARTISTIQUES/CULTURELLES	82'000.00		92'000.00		91'248.05	
40.100.365.04	CONSERVATOIRE CANTONAL	15'000.00		15'000.00		13'700.00	
40.100.365.05	FONDATION RAINER MARIA RILKE	92		80'000.00		86'000.00	
40.100.365.07	MUSEE VALAISAN DE LA VIGNE ET DU VIN	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
40.100.365.08	EJMA,ECOLE DE JAZZ ET MUSIQUE ACTUELLE	22'000.00		22'000.00		21'600.00	
40.100.365.09	GERONDINE	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
40.100.365.14	FONDATION CHATEAU MERCIER	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
40.100.365.15	ART ET MUSIQUE	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
40.100.365.16	LUDOTHEQUE	16'000.00		16'000.00		12'000.00	
40.100.365.18	PROMOTION IMAGE CONTEMPORAINE	50'000.00		50'000.00		43'500.00	
40.100.365.22	PROMOTION MUSIQUES ACTUELLES	42'000.00		48'000.00		48'100.00	
40.100.365.25	FESTIVALS	92		170'000.00		170'000.00	
40.100.390.00	CULTURE,CONSOMMATION EAU	1'000.00		1'000.00		760.35	
40.100.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	8'150.00		8'200.00		8'092.75	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.100.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT BATIMENTS DE LA CULTURE	250'000.00		250'000.00		250'000.00	
40.100	TOTAL CHARGES	2'036'050.00		2'162'500.00		2'154'584.79	
40.109	REVENUS						
40.109.431.00	EMOLUMENTS NATURALISATION ET DIVERS		20'000.00		20'000.00		23'500.00
40.109.439.00	AUTRES RECETTES		8'500.00		8'500.00		10'350.00
40.109.461.01	SUBVENTIONS CANTONALES INTEGRATION		158'200.00		155'450.00		159'886.00
40.109.462.00	SUBVENTIONS COMMUNALES INTEGRATION		51'900.00		52'000.00		51'900.00
40.109	TOTAL REVENUS		238'600.00		235'950.00		245'636.00
40.10	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES	2'036'050.00	238'600.00	2'162'500.00	235'950.00	2'154'584.79	245'636.00
40.20	BIBLIOTHEQUE, ESPACE CULTUREL DES MARAIS						
40.200	CHARGES						
40.200.301.00	TRAITEMENTS BIBLIOTHEQUE	411'700.00		406'200.00		400'129.85	
40.200.301.05	CONCIERGERIE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	41'000.00		36'900.00		37'991.60	
40.200.303.00	CHARGES SOCIALES	83'000.00		82'500.00		87'977.05	
40.200.310.00	LIVRES ET IMPRIMES	50'000.00		50'000.00		49'932.68	
40.200.310.01	CD, DVD, SUPP.NUMERIQUES	12'000.00		12'000.00		9'578.20	
40.200.311.01	MOBILIER, MATERIEL, EQUIPEMENTS	10'000.00		10'000.00		15'356.56	
40.200.312.00	CHAUFFAGE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	10'600.00		9'000.00		11'022.15	
40.200.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	7'100.00		6'800.00		7'302.90	
40.200.312.02	TVA SUR CONSOMMATION EAU ESPACE CULTUREL	50.00		50.00		5.90	
40.200.313.00	ANIMATIONS	10'000.00		10'000.00		10'715.65	
40.200.314.00	ENTRETIEN BATIMENT ESPACE CULTUREL MARAIS	8'200.00		8'200.00		7'267.60	
40.200.315.00	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	2'000.00		2'000.00		2'721.90	
40.200.316.02	INFORMATIQUE	26'000.00		26'000.00		25'382.99	
40.200.318.00	TAXES DIVERSES	6'000.00		7'000.00		6'265.20	
40.200.318.01	ASSURANCE ESPACE CULTUREL DES MARAIS	3'900.00		3'800.00		3'834.00	
40.200.318.02	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	250.00		200.00		229.25	
40.200.390.00	ESPACE CULTUREL DES MARAIS, CONSOMMATION D'EAU	200.00		150.00		236.00	
40.200.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	3'000.00		2'700.00		2'977.45	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.200.390.04	INTERETS ET AMORTISSEMENT ESPACE CULT.DES MARAIS	120'000.00		120'000.00		120'000.00	
40.200	TOTAL CHARGES	805'000.00		793'500.00		798'926.93	
40.209	REVENUS						
40.209.439.00	AUTRES RECETTES		15'000.00		15'000.00		12'358.95
40.209.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES		45'000.00		45'000.00		46'425.00
40.209	TOTAL REVENUS		60'000.00		60'000.00		58'783.95
40.20	TOTAL BIBLIOTHEQUE, ESPACE CULTUREL DES MARAIS	805'000.00	60'000.00	793'500.00	60'000.00	798'926.93	58'783.95
40.25	THEATRE LES HALLES						
40.250	CHARGES						
40.250.301.00	TRAITEMENTS	406'900.00		402'400.00		399'704.30	
40.250.303.00	CHARGES SOCIALES	87'500.00		85'500.00		80'642.30	
40.250.311.00	MOBILIER,MATERIEL, EQUIPEMENTS	37'000.00		37'000.00		33'210.83	
40.250.312.00	CHAUFFAGE	28'000.00		28'000.00		29'709.35	
40.250.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	13'000.00		12'200.00		11'681.15	
40.250.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	50.00		50.00		9.85	
40.250.313.01	ACHAT MARCHANDISES BARS	45'000.00		45'000.00		40'039.65	
40.250.313.02	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	1'500.00		1'500.00		2'240.25	
40.250.315.00	ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT SPECTACLE	7'000.00		7'000.00		7'124.23	
40.250.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT	3'000.00		3'000.00		4'962.60	
40.250.317.01	LOCATION MATERIEL	8'000.00		8'000.00		4'977.55	
40.250.318.00	ASSURANCES CHOSES	2'600.00		2'500.00		2'541.00	
40.250.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	500.00		550.00		478.20	
40.250.318.03	PROGRAMMATION	275'000.00		275'000.00		230'379.92	
40.250.318.04	DROITS D'AUTEURS	25'000.00		25'000.00		28'419.83	
40.250.318.05	PROMOTION	50'000.00		50'000.00		49'944.10	
40.250.318.06	TELEPHONES,TELECOMM. PORTS	2'500.00		2'000.00		1'938.41	
40.250.390.00	LES HALLES,CONSOMMATION D'EAU	400.00		400.00		393.30	
40.250.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	6'250.00		6'850.00		6'210.60	
40.250.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT DU BATIMENT	100'000.00		100'000.00		100'000.00	
40.250	TOTAL CHARGES	1'099'200.00		1'091'950.00		1'034'607.42	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.259	REVENUS						
40.259.429.00	RECETTES BAR 92		85'000.00		95'000.00		79'446.35
40.259.434.00	RECETTES BILLETTERIE 92		130'000.00		135'000.00		117'959.25
40.259.434.01	LOCATIONS ET AUTRES RECETTES		5'000.00		5'000.00		1'545.80
40.259.461.00	SUBVENTIONS ET DONDS		170'000.00		170'000.00		132'800.00
40.259	TOTAL REVENUS		390'000.00		405'000.00		331'751.40
40.25	TOTAL THEATRE LES HALLES	1'099'200.00	390'000.00	1'091'950.00	405'000.00	1'034'607.42	331'751.40
40.30	SPORTS						
40.300	CHARGES						
40.300.301.00	TRAITEMENTS	150'700.00		145'700.00		142'708.65	
40.300.301.01	CONCIERGERIE	50'900.00		50'700.00		52'604.05	
40.300.303.00	CHARGES SOCIALES	44'000.00		44'000.00		40'171.05	
40.300.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE PRATIQUE SPORTIVE	26'000.00		23'000.00		23'423.65	
40.300.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	300.00		300.00		291.50	
40.300.312.03	CHAUFFAGE	10'400.00		9'000.00		9'801.40	
40.300.314.00	ENTRETIEN ET INSTALLATIONS SPORTIVES	33'200.00		41'500.00		38'097.35	
40.300.316.00	LOCATION VESTIAIRES PAVILLON	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
40.300.316.01	LOCATION SALLE GYM ECOLE COMMERCE	20'000.00		20'000.00			
40.300.318.00	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	350.00		300.00		328.60	
40.300.318.01	ASSURANCES AMENAGEMENTS SPORTIFS	5'400.00		5'100.00		5'104.00	
40.300.365.00	SOCIETES SPORTIVES	101'000.00		101'000.00		100'000.00	
40.300.365.07	MANIFESTATIONS SPORTIVES	50'000.00		50'000.00		52'500.00	
40.300.365.09	MERITE SPORTIF					6'620.15	
40.300.390.01	SPORT,CONSOMMATION EAU	13'000.00		12'000.00		11'660.60	
40.300.390.03	TAXES D'ASSAINISSEMENT	4'350.00		3'950.00		4'267.70	
40.300.390.04	INTERETS ET AMORTISSEMENT INFRASTRUCTURES SPORTIVE 94	550'000.00		450'000.00		550'000.00	
40.300	TOTAL CHARGES	1'061'100.00		958'050.00		1'039'078.70	
40.30	TOTAL SPORTS	1'061'100.00		958'050.00		1'039'078.70	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.31	PISCINE DE GUILLAMO						
40.310	CHARGES						
40.310.301.00	TRAITEMENTS	321'000.00		304'800.00		322'938.35	
40.310.303.00	CHARGES SOCIALES	62'000.00		60'000.00		58'343.95	
40.310.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	6'500.00		6'500.00		6'503.20	
40.310.311.00	MOBILIER, MACHINES ET LOCAL MACHINES	2'000.00	95	13'000.00		5'964.54	
40.310.312.00	CHAUFFAGE	53'300.00		45'000.00		51'457.60	
40.310.312.01	PISCINE, ENERGIE	26'700.00		24'000.00		26'688.45	
40.310.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	200.00		200.00		182.35	
40.310.313.00	MATERIEL DE DESINFECTION/ NETTOYAGE	19'600.00		24'500.00		24'504.65	
40.310.313.01	AUTRE MATERIEL	7'000.00		5'500.00		6'646.45	
40.310.313.03	ACHAT MARCHANDISE BUVETTE ET AUTOMATE	11'000.00		11'000.00		8'723.75	
40.310.315.00	ENTRETIEN MOBILIER/MACHINES	22'400.00		28'000.00		28'259.88	
40.310.318.00	TAXES ET PRIMES (TELEPHONES, LABORATOIRE)	4'800.00		4'800.00		4'380.36	
40.310.318.01	PUBLICITE			1'500.00		1'116.25	
40.310.318.02	ASSURANCES DES BATIMENTS	6'500.00		6'400.00		6'373.00	
40.310.318.03	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	700.00		700.00		713.90	
40.310.390.01	INTERETS ET AMORTISSEMENT PISCINE	350'000.00		350'000.00		350'000.00	
40.310.390.02	PISCINE DE GUILLAMO CONSOMMATION EAU	6'900.00		6'500.00		7'293.15	
40.310.390.03	TAXES D'ASSAINISSEMENT	9'300.00		9'150.00		9'271.70	
40.310	TOTAL CHARGES	909'900.00		901'550.00		919'361.53	
40.319	REVENUS						
40.319.429.00	RECETTES BUVETTE		11'000.00		11'000.00		9'041.25
40.319.429.01	RECETTES AUTOMATE		9'000.00		9'000.00		7'781.05
40.319.434.00	ENTREES PISCINE		215'000.00		215'000.00		200'872.85
40.319.436.00	PARTICIPATIONS DIVERSES		6'000.00		5'500.00		6'190.00
40.319	TOTAL REVENUS		241'000.00		240'500.00		223'885.15
40.31	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO	909'900.00	241'000.00	901'550.00	240'500.00	919'361.53	223'885.15

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.32	BAINS DE GERONDE						
40.320	CHARGES						
40.320.301.00	TRAITEMENTS	188'600.00		183'400.00		189'584.40	
40.320.303.00	CHARGES SOCIALES	35'000.00		32'000.00		31'476.80	
40.320.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	2'000.00		2'000.00		1'320.00	
40.320.311.00	MOBILIER, MACHINES	5'000.00		11'500.00		5'827.45	
40.320.312.00	ENERGIE	30'500.00		26'400.00		31'633.40	
40.320.312.01	TVA, CONSOMMATION EAU	200.00		200.00		219.20	
40.320.313.00	MATERIEL DE DESINFECTION, NETTOYAGE	12'800.00		16'000.00		15'417.81	
40.320.313.01	AUTRE MATERIEL	2'000.00		2'000.00		2'348.00	
40.320.315.00	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	24'000.00		30'000.00		35'964.95	
40.320.318.00	TAXES ET DIVERS	2'700.00		2'700.00		3'399.05	
40.320.318.01	PUBLICITE			2'000.00		1'799.10	
40.320.318.02	ASSURANCES DES BATIMENTS	6'000.00		5'900.00		5'883.00	
40.320.318.03	TVA, TAXES D'ASSAINISSEME	550.00		600.00		530.20	
40.320.390.00	INTERETS ET AMORTISSEMENT BAINS DE GERONDE	600'000.00		600'000.00		600'000.00	
40.320.390.01	BAINS DE GERONDE CONSOMMATION EAU	9'300.00		9'500.00		8'767.55	
40.320.390.02	TAXES D'ASSAINISSEMENT	6'900.00		7'550.00		6'885.95	
40.320	TOTAL CHARGES	925'550.00		931'750.00		941'056.86	
40.329	REVENUS						
40.329.427.00	LOCATION BUVETTE		15'000.00		15'000.00		15'000.00
40.329.429.00	RECETTES DIVERSES		21'000.00		21'000.00		20'067.90
40.329.434.00	ENTREES PISCINE		200'000.00		200'000.00		184'061.16
40.329	TOTAL REVENUS		236'000.00		236'000.00		219'129.06
40.32	TOTAL BAINS DE GERONDE	925'550.00	236'000.00	931'750.00	236'000.00	941'056.86	219'129.06
40.35	PATINOIRES						
40.350	CHARGES						
40.350.301.00	TRAITEMENTS	186'900.00		188'900.00		186'987.90	
40.350.303.00	CHARGES SOCIALES	40'000.00		41'000.00		40'644.45	
40.350.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE ET GAZ	150'800.00		138'000.00		163'257.15	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40.350.312.01	TVA CONSOMMATION EAU	550.00		400.00		532.50	
40.350.313.00	PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	1'000.00		1'000.00		2'065.25	
40.350.314.00	ENTRETIEN BATIMENT	60'000.00		60'000.00		69'779.28	
40.350.315.00	ENTRETIEN MACHINE A GLACE	5'000.00		3'000.00		3'018.00	
40.350.318.00	ASSURANCES	7'200.00		7'100.00		7'195.30	
40.350.318.01	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT	2'200.00		1'500.00		1'856.55	
40.350.318.02	TELEPHONES ET TAXES	2'000.00		2'000.00		3'297.15	
40.350.318.04	INSTALLATION & EXPLOIT. PATINOIRE DECOUVERTE	40'500.00		45'000.00		54'980.10	
40.350.390.00	PATINOIRES, CONSOMMATION EAU	17'100.00		14'000.00		21'300.09	
40.350.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT	28'850.00	95	19'650.00		24'111.25	
40.350.390.02	INTERETS ET AMORTISSEMENT PATINOIRES	400'000.00		400'000.00		400'000.00	
40.350.390.03	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS	500.00		500.00		2'271.70	
40.350	TOTAL CHARGES	942'600.00		922'050.00		981'296.67	
40.359	REVENUS						
40.359.436.00	LOCATIONS EXCLUSIVES		10'000.00		8'000.00		14'184.00
40.359	TOTAL REVENUS		10'000.00		8'000.00		14'184.00
40.35	TOTAL PATINOIRES	942'600.00	10'000.00	922'050.00	8'000.00	981'296.67	14'184.00
40.40	CULTE						
40.400	CHARGES						
40.400.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	100.00		300.00		112.15	
40.400.362.00	SUBVENTION PAROISSES CATHOLIQUES	955'700.00	96	1'006'600.00		945'415.79	
40.400.362.04	SUBVENTION PAROISSE PROTESTANTE	97'000.00		97'000.00		96'684.00	
40.400.390.00	COUVENT DE GERONDE, IRRIGATION	5'100.00		9'000.00		4'485.70	
40.400	TOTAL CHARGES	1'057'900.00		1'112'900.00		1'046'697.64	
40.40	TOTAL CULTTE	1'057'900.00		1'112'900.00		1'046'697.64	
40	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTTE	8'837'300.00	1'175'600.00	8'874'250.00	1'185'450.00	8'915'610.54	1'093'369.56

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
50	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES						
50.10	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE						
50.100	CHARGES						
50.100.310.00	MOBILIER, IMPRIMES ET MATERIEL		5'000.00	5'000.00		2'739.75	
50.100.318.00	COLONIES, ANIMATIONS DIVERSES	97		89'700.00		91'708.92	
50.100.318.01	CRECHE - UAPE	97	1'539'500.00	1'598'000.00		1'268'996.16	
50.100.318.02	OFFICE DU TRAVAIL					45'993.40	
50.100.318.03	FORMATION APPRENTIS ET ADULTES		56'000.00	56'000.00		52'249.30	
50.100.318.04	PARTICIPATION CENTRE D'INFORMATION-ORIENTATION		25'000.00	25'000.00		24'011.00	
50.100.352.00	PARTICIPATION AU CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL	97	2'107'700.00	2'065'600.00		1'781'977.56	
50.100.364.00	FRAIS D'ITINERAIRES (APPRENTIS ET ETUDIANTS)		310'000.00	320'000.00		305'691.65	
50.100.365.00	SUBSIDES AUX INSTITUTIONS SOCIALES		80'000.00	86'000.00		82'852.50	
50.100.365.01	ACTIONS PRECISES TIERS MONDE	97	10'000.00	25'000.00		20'000.00	
50.100.365.04	JOB-TRANSIT SERVICES	98	92'000.00	80'000.00		95'153.75	
50.100.366.00	SUBVENTIONS TAXE ENVIRONNEMENTALE	97		25'000.00		20'064.00	
50.100.390.01	INTERETS ET AMORTISSEMENT CRECHES ET UAPE		542'000.00	542'000.00		542'000.00	
50.100	TOTAL CHARGES		4'767'200.00	4'917'300.00		4'333'437.99	
50.109	REVENUS						
50.109.434.00	CONTRIBUTIONS COLONIES, ANIMATIONS DIVERSES	97			41'700.00		44'840.00
50.109.461.00	SUBVENTIONS COURS D'APPUI AUX APPRENTIS		5'000.00		5'000.00		3'426.95
50.109.461.01	SUBV. FRAIS D'ITINERAIRES (APPRENTIS ET ETUDIANTS)		155'000.00		160'000.00		156'879.35
50.109	TOTAL REVENUS		160'000.00		206'700.00		205'146.30
50.10	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE		4'767'200.00	160'000.00	4'917'300.00	4'333'437.99	205'146.30
50.30	PARTICIPATIONS A L'ACTION SOCIALE CANTONALE						
50.300	CHARGES						
50.300.361.00	AIDES AUX CHOMEURS-FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	98	230'000.00	220'000.00		243'114.53	
50.300.361.01	CONTRIB. INSTITUTIONS DIVERSES	98	2'853'000.00	2'740'000.00		2'475'711.43	
50.300.361.02	FINANCEMENT PRESTATION COMPL.(PART.COMMUNALE)	98	1'460'000.00	1'200'000.00		1'450'425.44	
50.300.364.00	SOINS EN EMS (PART.COMMUNALE)	98	1'420'000.00	1'420'000.00		1'347'559.41	

Comptes de fonctionnement			Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
50.300.366.03	AIDES SOCIALES, PARTICIPATIONS DIV.(LIAS)	98	1'640'000.00		1'550'000.00		1'794'790.98	
50.300	TOTAL CHARGES		7'603'000.00		7'130'000.00		7'311'601.79	
50.30	TOTAL PARTICIPATIONS A L'ACTION SOCIALE CANTONALE		7'603'000.00		7'130'000.00		7'311'601.79	
50	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES		12'370'200.00	160'000.00	12'047'300.00	206'700.00	11'645'039.78	205'146.30

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60	EAU ET ENERGIE						
60.10	SERVICE DE L'EAU						
60.100	APPROVISIONNEMENT						
60.100.312.00	ACHATS D'EAU	102	102'400.00	113'000.00		105'305.15	
60.100.312.05	ENERGIE DE POMPAGE	102	190'300.00	165'700.00		153'190.03	
60.100.315.00	SURVEILLANCE, CONTROLE, ANALYSE (FORFAIT)		94'800.00	94'800.00		94'800.00	
60.100.315.01	EXPLOITATION ET ENTRETIEN	102	142'000.00	161'000.00		101'740.51	
60.100	TOTAL APPROVISIONNEMENT		529'500.00	534'500.00		455'035.69	
60.101	DISTRIBUTION						
60.101.315.00	EXPLOITATION, SURVEILLANCE CONTROLE, PIQUET (FORFAIT)		80'400.00	80'400.00		80'400.00	
60.101.315.01	EXPLOITATION, ENTRETIEN ET REPARATION	102	387'800.00	405'000.00		332'005.80	
60.101	TOTAL DISTRIBUTION		468'200.00	485'400.00		412'405.80	
60.102	ADMINISTRATION						
60.102.318.00	ASSURANCES ET AUTRES FRAIS		9'800.00	9'800.00		7'431.01	
60.102.318.01	SERVICE DES ABONNEMENTS ET FACTURATION		191'400.00	190'300.00		189'365.08	
60.102.318.02	FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION (FORFAIT)		42'000.00	42'000.00		42'000.00	
60.102.331.00	AMORTISSEMENT RESEAU D'EAU	102	759'600.00	699'300.00		657'382.99	
60.102.380.00	ATTRIBUTIONS AUX FONDS			30'600.00		172'867.49	
60.102.390.00	INTERETS RESEAU D'EAU		180'200.00	167'700.00		150'500.00	
60.102	TOTAL ADMINISTRATION		1'183'000.00	1'139'700.00		1'219'546.57	
60.109	REVENUS						
60.109.435.00	VENTES D'EAU		1'881'600.00		1'882'800.00		1'790'976.82
60.109.480.00	PRELEVEMENT DEFICIT SUR LE FONDS		3'200.00				

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.109.490.00	EAU LIVREE A LA COMMUNE		295'900.00		276'800.00		296'011.24
60.109	TOTAL REVENUS		2'180'700.00		2'159'600.00		2'086'988.06
60.10	TOTAL SERVICE DE L'EAU	2'180'700.00	2'180'700.00	2'159'600.00	2'159'600.00	2'086'988.06	2'086'988.06
60.20	AMENAGEMENTS DE PRODUCTION						
60.200	CHARGES						
60.200.312.00	FRAIS D'EXPLOITATION DES AMENAGEMENTS DE PRODUCTIO	104	6'266'100.00	6'269'600.00		5'495'229.64	
60.200.318.00	FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE GESTION		152'000.00	152'000.00		131'100.08	
60.200.352.04	FRAIS ENERGIE RESTITUTION FM GOUGRA SA		208'000.00	208'000.00		205'380.00	
60.200	TOTAL CHARGES		6'626'100.00	6'629'600.00		5'831'709.72	
60.209	REVENUS						
60.209.426.05	ENERGIE DE RESTITUTION FM GOUGRA SA	104	550'000.00		636'000.00		574'421.05
60.209.435.00	RECETTES D'AMENAGEMENT DE PRODUCTION	104	6'997'000.00		8'894'000.00		9'011'131.41
60.209	TOTAL REVENUS		7'547'000.00		9'530'000.00		9'585'552.46
60.20	TOTAL AMENAGEMENTS DE PRODUCTION		6'626'100.00	6'629'600.00	9'530'000.00	5'831'709.72	9'585'552.46
60.30	IMMEUBLES						
60.300	CHARGES						
60.300.312.00	ELECTRICITE,GAZ		19'800.00	22'000.00		25'197.00	
60.300.314.00	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	105	27'200.00	49'200.00		64'151.05	
60.300.318.00	ASSURANCE CHOSES ET RC		12'800.00	12'800.00		5'035.72	
60.300.318.01	ADMINISTRATION ET GESTION		16'100.00	16'100.00		16'085.55	
60.300.319.00	IMPOTS ET TAXES					3.30	
60.300.390.00	BATIMENT ITAGNE, CONSOMMATION D'EAU		100.00	150.00		131.45	
60.300	TOTAL CHARGES		76'000.00	100'250.00		110'604.07	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.309	REVENUS						
60.309.427.00	LOYERS BATIMENT ADMINISTRATIF ITAGNE		176'800.00		176'800.00		176'800.00
60.309.427.01	LOYERS BATIMENT TECHNIQUE ITAGNE		243'050.00		243'050.00		243'050.00
60.309.427.04	LOYERS AIRE DE STOCKAGE		78'000.00		78'000.00		78'000.00
60.309	TOTAL REVENUS		497'850.00		497'850.00		497'850.00
60.30	TOTAL IMMEUBLES	76'000.00	497'850.00	100'250.00	497'850.00	110'604.07	497'850.00
60.40	ECLAIRAGE PUBLIC						
60.400	CHARGES						
60.400.312.00	ENERGIE ECLAIRAGE PUBLIC	106	158'000.00	167'000.00		182'903.45	
60.400.315.00	ENTRETIEN ET INSTALLATION ECLAIRAGE PUBLIC		432'000.00	506'000.00		510'240.65	
60.400.318.00	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT			200.00		177.05	
60.400.390.00	TAXES D'ASSAINISSEMENT			2'300.00		2'299.55	
60.400	TOTAL CHARGES		590'000.00	675'500.00		695'620.70	
60.40	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC		590'000.00	675'500.00		695'620.70	
60.50	PRESTATIONS COLLECTIVITES PUBLIQUES						
60.509	REVENUS						
60.509.427.00	TAXE UTILISAT. DU DOMAINE PUBLIC, ELECTRICITE	107	806'000.00		787'000.00		800'240.05
60.509.427.01	TAXE UTILISAT. DU DOMAINE PUBLIC, GAZ + CHALEUR	107	377'000.00		366'000.00		351'246.20
60.509	TOTAL REVENUS		1'183'000.00		1'153'000.00		1'151'486.25
60.50	TOTAL PRESTATIONS COLLECTIVITES PUBLIQUES		1'183'000.00		1'153'000.00		1'151'486.25
60	TOTAL EAU ET ENERGIE		9'472'800.00	9'564'950.00	13'340'450.00	8'724'922.55	13'321'876.77

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE						
70.1	GENERALITES						
70.110	ADMINISTRATION						
70.110.301.00	TRAITEMENTS	1'798'500.00		1'777'000.00		1'710'122.40	
70.110.303.00	CHARGES SOCIALES	398'000.00		394'000.00		378'766.65	
70.110.310.00	FOURNITURES DE BUREAU	6'500.00		6'500.00		6'349.05	
70.110.310.01	PUBLICATIONS ET ANNONCES OFFICIELLES	10'000.00		10'000.00		9'446.37	
70.110.310.03	REVUES ET DOCUMENTATIONS	9'500.00		10'000.00		10'382.50	
70.110.310.04	COTISATIONS ASSOCIATIONS DIVERSES	7'000.00		9'000.00		6'404.60	
70.110.311.00	MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	2'000.00		5'500.00		2'397.20	
70.110.317.00	DEPLACEMENTS ET DEBOURS	23'000.00		23'000.00		30'037.80	
70.110.318.05	MISE A JOUR DES PLANS ET POLYGONATION	2'500.00		2'500.00		2'439.20	
70.110	TOTAL ADMINISTRATION	2'257'000.00		2'237'500.00		2'156'345.77	
70.119	REVENUS						
70.119.431.00	EMOLUMENTS, TAXES ET DIVERS		500.00		500.00		669.45
70.119.436.01	REMBOURSEMENT ET RECUPERATION DES SALAIRES		100'000.00		115'000.00		65'371.40
70.119.439.00	PRESTATIONS DIVERSES		34'500.00		34'500.00		34'500.00
70.119.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES		670'000.00		685'000.00		623'924.13
70.119	TOTAL REVENUS		805'000.00		835'000.00		724'464.98
70.1	TOTAL GENERALITES	2'257'000.00	805'000.00	2'237'500.00	835'000.00	2'156'345.77	724'464.98
70.2	TRAVAUX PUBLICS						
70.210	ROUTES ET PARKINGS						
70.210.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	68'100.00		51'300.00		68'919.80	
70.210.312.01	TVA CONSOMMATION EAU	3'200.00		3'000.00		3'193.20	
70.210.314.02	ENTRETIEN DES ROUTES URBAINES	180'000.00		220'000.00		270'773.75	
70.210.314.11	ENTRETIEN CHEMINS AGRICOLES	4'000.00		4'000.00		3'996.00	
70.210.314.31	SENTIERS PEDESTRES	2'000.00		4'000.00		1'991.55	
70.210.314.37	ENTRETIEN PIECES D'EAU	15'000.00		15'000.00		33'626.10	
70.210.314.38	PRESTATIONS DE MOBILITE DOUCE	50'000.00		55'000.00		36'055.80	

112

Comptes de fonctionnement			Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.210.318.03	ETUDES ET DIVERS	112	80'000.00		90'000.00		68'441.20	
70.210.318.09	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT		6'750.00		6'800.00		6'612.50	
70.210.361.00	RC ENTRETIEN	112	900'000.00		800'000.00		860'956.55	
70.210.361.01	RC EXTRACANTONALES T9		50'000.00		50'000.00		36'086.90	
70.210.361.02	RC REGION SIERRE, DIVERSES PARTICIPATIONS		600'000.00		600'000.00		507'757.65	
70.210.362.00	AGGLO VALAIS CENTRAL		50'000.00		50'000.00		50'580.00	
70.210.380.00	ATTRIBUTION AU FONDS POUR PLACES DE PARC		5'000.00		5'000.00		205'000.00	
70.210.390.00	TRAVAUX PUBLICS, CONSOMMATION D'EAU		129'400.00		125'000.00		127'715.45	
70.210.390.01	TAXES D'ASSAINISSEMENT		87'100.00		88'300.00		85'877.05	
70.210	TOTAL ROUTES ET PARKINGS		2'230'550.00		2'167'400.00		2'367'583.50	
70.219	REVENUS							
70.219.427.00	REDEVANCES UTILISATION GARE ROUTIERE			60'000.00		60'000.00		60'600.00
70.219.430.00	TAXES COMPENSATOIRES PLACES DE PARC			5'000.00		5'000.00		205'000.00
70.219.434.06	TAXES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC			25'000.00		30'000.00		17'859.75
70.219.439.00	PARTICIPATIONS DIVERSES			20'000.00		20'000.00		40'799.70
70.219	TOTAL REVENUS			110'000.00		115'000.00		324'259.45
70.220	VOIRIE							
70.220.301.00	TRAITEMENTS	114	2'383'500.00		2'577'000.00		2'507'932.60	
70.220.303.00	CHARGES SOCIALES		550'000.00		549'000.00		531'843.80	
70.220.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE		31'700.00		28'000.00		30'952.50	
70.220.312.01	TVA CONSOMMATION EAU		50.00		50.00		63.40	
70.220.313.00	OUTILLAGE ET EQUIPEMENT		30'500.00		36'000.00		36'744.15	
70.220.313.01	FOURNITURES		27'000.00		27'500.00		24'968.35	
70.220.313.02	MATERIAUX POUR ENTRETIEN DES ROUTES		30'000.00		30'000.00		22'403.30	
70.220.313.03	PRODUITS POUR SERVICE HIVERNAL		20'000.00		40'000.00		34'334.90	
70.220.313.04	BALUSTRADES DIVERSES		2'000.00		3'000.00		1'914.40	
70.220.314.00	TRAVAUX EN REGIE		45'000.00		51'000.00		47'089.85	
70.220.314.01	DENEIGEMENT		30'000.00		60'000.00		52'400.45	
70.220.314.02	BALAYAGE MECANIQUE	114	50'000.00		37'000.00		59'216.71	
70.220.318.00	ASSURANCES CHOSES ITAGNE		3'600.00		3'600.00		3'577.00	
70.220.318.01	TELEPHONES ET TAXES RESEAU RADIO						210.45	
70.220.390.00	VOIRIE, CONSOMMATION EAU		2'100.00		2'000.00		2'536.00	
70.220	TOTAL VOIRIE		3'205'450.00		3'444'150.00		3'356'187.86	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.229	REVENUS						
70.229.434.00	PRESTATIONS DE SERVICE		27'500.00		24'000.00		42'278.55
70.229.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES		1'242'500.00		1'492'500.00		1'510'108.28
		114					
70.229	TOTAL REVENUS		1'270'000.00		1'516'500.00		1'552'386.83
70.230	VEHICULES						
70.230.313.00	CARBURANTS		145'000.00	150'000.00		166'166.91	
70.230.313.01	MATERIEL D'ENTRETIEN ET REPARATIONS		85'000.00	85'000.00		95'605.50	
70.230.315.00	ENTRETIEN ET REPARATIONS ORDINAIRES		35'000.00	40'000.00		31'295.80	
70.230.318.00	ASSURANCES		17'300.00	16'000.00		19'504.80	
70.230.318.01	TAXES		20'000.00	20'000.00		20'016.55	
70.230	TOTAL VEHICULES		302'300.00	311'000.00		332'589.56	
70.239	REVENUS						
70.239.435.00	VENTES DIVERSES		42'000.00		40'000.00		42'161.65
70.239.490.00	REFACTURATION INTERNE		37'500.00		39'000.00		39'712.85
70.239	TOTAL REVENUS		79'500.00		79'000.00		81'874.50
70.240	SIGNALISATION						
70.240.313.00	SIGNAUX ROUTIERS ET INDICATEURS DE DIRECTION		35'000.00	35'000.00		35'759.35	
70.240.313.01	FOURNITURES POUR MARQUAGE ET BALISAGE		9'000.00	13'000.00		10'592.25	
70.240.314.00	ENTRETIEN SIGNALISATION LUMINEUSE		19'000.00	10'500.00		3'206.10	
70.240.314.01	TRAVAUX DE BALISAGE		15'000.00	20'000.00		11'842.05	
		115					
70.240	TOTAL SIGNALISATION		78'000.00	78'500.00		61'399.75	
70.250	TRANSPORTS PUBLICS						
70.250.310.00	BILLETS, HORAIRES, DIVERS		19'000.00	19'000.00		22'491.46	
70.250.314.01	PLACES D'ARRETS ET ABRIS		3'000.00	4'000.00		1'265.85	
70.250.318.00	FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE CONTROLE		15'000.00	32'000.00		28'753.96	
70.250.318.01	GESTION CENTRALE TAXIS		1'500.00				
70.250.365.00	PARTICIPATION TRANSPORTS PUBLICS REGIONAUX	115	400'500.00	425'000.00		394'100.25	
70.250.365.01	TRANSPORTS PUBLICS, BUS SIERROIS	115	1'800'000.00	2'000'000.00		1'671'862.48	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.250.390.00	SALAIRES	105'000.00		100'000.00		104'754.04	
70.250	TOTAL TRANSPORTS PUBLICS	2'344'000.00		2'580'000.00		2'223'228.04	
70.259	REVENUS						
70.259.431.00	EMOLUMENTS TAXIS SIERROIS		5'000.00				
70.259.434.01	ABONNEMENTS, TICKETS	115	335'000.00		342'000.00		328'606.55
70.259.434.02	PUBLICITE BUS SIERROIS		24'500.00		26'500.00		20'441.45
70.259.439.00	RECETTES EXTRAORDINAIRES						329'979.65
70.259.452.00	PARTICIPATION COMMUNES DESSERVIES	116	65'000.00				
70.259.461.00	SUBVENTIONS TRANSPORTS PUBLICS		532'500.00		530'000.00		410'700.00
70.259.490.00	PARTICIPATION DES ECOLES		47'000.00		43'500.00		45'957.40
70.259	TOTAL REVENUS		1'009'000.00		942'000.00		1'135'685.05
70.260	PARCS ET JARDINS						
70.260.301.00	TRAITEMENTS	116	1'035'000.00	1'018'000.00		1'046'179.15	
70.260.303.00	CHARGES SOCIALES		213'000.00	211'000.00		214'740.05	
70.260.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE		40'000.00	48'500.00		43'239.20	
70.260.311.00	OUTILLAGE PARCS ET JARDINS		10'000.00	13'000.00		11'499.50	
70.260.312.00	CHAUFFAGE		29'600.00	26'000.00		34'902.30	
70.260.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE		3'600.00	3'000.00		3'606.15	
70.260.312.02	TVA CONSOMMATION EAU		1'400.00	1'300.00		1'401.95	
70.260.313.00	FLEURS ET MATERIEL DIVERS		31'500.00	31'500.00		40'513.47	
70.260.313.02	INFRASTRUCTURE PLACES DE JEUX ET DE REPOS		5'000.00	8'000.00		5'150.25	
70.260.313.03	TRAITEMENT DES VEGETAUX		3'500.00	3'500.00		3'309.75	
70.260.313.05	ACHATS D'ARBRES		8'000.00	6'000.00		10'376.85	
70.260.313.06	TERRAINS DE SPORT, ENGRAIS ET DIVERS		22'000.00	23'500.00		18'689.70	
70.260.314.00	ENTRETIEN ESPACES VERTS		21'000.00	21'500.00		18'861.05	
70.260.314.02	ENTRETIEN ECOLES		2'000.00	3'000.00		2'207.85	
70.260.314.03	TERRAINS DE SPORT, ENTRETIEN		30'000.00	34'000.00		36'379.95	
70.260.314.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS D'EAU		11'000.00	12'000.00		15'642.50	
70.260.314.06	ENTRETIEN SURFACES BOISEES ET ARBRES	116	10'000.00	20'000.00		13'572.05	
70.260.314.13	ENTRETIEN ENTOURAGES ARBRES D'AVENUE		2'000.00	6'000.00		18'179.25	
70.260.315.00	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES MACHINES ET VEHICULES		32'500.00	32'500.00		32'169.90	
70.260.318.00	ASSURANCES CHOSES CENTRE HORTICOLE		1'100.00	1'100.00		1'101.00	
70.260.318.01	ASSURANCES ET TAXES VEHICULES		7'000.00	7'000.00		7'954.75	
70.260.318.03	TELEPHONES ET TAXES		1'600.00	2'500.00		2'361.75	
70.260.318.04	TVA, TAXES D'ASSAINISSEMENT		3'200.00	3'200.00		2'868.35	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.260.390.01	IMPUTATIONS INTERNES, CARBURANTS	18'500.00		19'000.00		19'360.35	
70.260.390.02	PARCS ET JARDINS, CONSOMMATION EAU	55'900.00		50'000.00		56'064.50	
70.260.390.04	TAXES D'ASSAINISSEMENT	41'400.00		41'400.00		37'251.05	
70.260	TOTAL PARCS ET JARDINS	1'639'800.00		1'646'500.00		1'697'582.62	
70.269	REVENUS						
70.269.490.00	FACTURATION INTERNE, SALAIRES		170'000.00		170'000.00		155'268.73
70.269	TOTAL REVENUS		170'000.00		170'000.00		155'268.73
70.270	CIMETIERES						
70.270.308.00	PERSONNEL TEMPORAIRE	12'500.00		12'500.00		12'891.70	
70.270.312.00	CHAUFFAGE	5'500.00		5'200.00		4'262.65	
70.270.312.01	ENERGIE ELECTRIQUE	5'900.00		5'500.00		5'218.65	
70.270.312.02	TVA CONSOMMATION EAU	300.00		200.00		303.90	
70.270.313.00	ACHATS DIVERS	3'000.00		3'000.00		2'272.10	
70.270.314.00	ENTRETIEN CIMETIERES	14'000.00		15'000.00		17'737.25	
70.270.318.00	CREUSEMENT DES TOMBES ET CREMATION	72'500.00		72'500.00		80'574.95	
70.270.318.01	ASSURANCES DES IMMEUBLES	1'000.00		1'000.00		1'020.00	
70.270.390.00	SALAIRES	262'500.00		267'500.00		248'706.80	
70.270.390.02	CIMETIERES,CONSOMMATION EAU	10'700.00		6'000.00		12'156.00	
70.270	TOTAL CIMETIERES	387'900.00		388'400.00		385'144.00	
70.279	REVENUS						
70.279.427.00	LOCATION CENTRE FUNERAIRE		9'500.00		10'000.00		9'400.00
70.279.427.01	CONCESSIONS,INHUMATIONS		70'000.00		75'000.00		69'700.00
70.279.434.00	ENTRETIEN DES TOMBES		104'000.00		58'000.00		55'590.00
70.279	TOTAL REVENUS		183'500.00		143'000.00		134'690.00
70.2	TOTAL TRAVAUX PUBLICS	10'188'000.00	2'822'000.00	10'615'950.00	2'965'500.00	10'423'715.33	3'384'164.56

116

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.3	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						
70.310	EPURATION DES EAUX						
70.310.312.00	ENERGIE ELECTRIQUE	5'100.00		5'500.00		4'764.40	
70.310.314.01	ENTRETIEN COLLECTEURS	85'500.00		80'000.00		77'743.43	
70.310.314.02	CURAGE BOUCHES ET SACS D'EAU	67'500.00		65'000.00		69'936.30	
70.310.314.04	PROTECTION DE LA NAPPE	1'500.00	118	10'000.00		1'568.00	
70.310.318.00	ETUDES ET SONDAGES	35'000.00		35'000.00		27'022.30	
70.310.318.01	FRAIS ADMINISTRATIFS OIKEN	45'000.00		45'000.00		44'070.00	
70.310.330.00	PERTES SUR TAXES EPURATION	3'000.00		3'000.00		3'203.95	
70.310.331.00	AMORTISSEMENT COLLECTEURS	100'000.00		150'000.00		100'000.00	
70.310.352.01	STEP DE NOES	1'520'000.00		1'520'000.00		1'378'658.04	
70.310.352.02	STEP DE GRANGES	278'000.00	118	219'000.00		264'929.25	
70.310.390.01	SALAIRES	260'000.00		260'000.00		229'895.56	
70.310.390.04	ENVIRONNEMENT, CONSOMMATION EAU	20'400.00		20'000.00		17'474.30	
70.310	TOTAL EPURATION DES EAUX	2'421'000.00		2'412'500.00		2'219'265.53	
70.319	REVENUS						
70.319.434.00	TAXES DE QUANTITE SUR EAUX		1'020'000.00		1'005'000.00		1'007'310.35
70.319.434.01	TAXES DE BASE ASSAINISSEMENT		972'500.00		952'500.00		932'254.30
70.319.434.02	TAXES DE POMPAGES		14'000.00		15'000.00		10'968.85
70.319.452.00	TAXES COMMUNES VOISINES		36'500.00		33'500.00		39'351.89
70.319.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES						12'491.10
70.319.480.00	PRELEVEMENT DEFICIT SUR LE FONDS		232'000.00		264'350.00		63'297.89
70.319.490.00	IMPUTATIONS INTERNES TAXES D'EPURATION EAUX		143'000.00		137'150.00		139'212.15
70.319.490.01	INTERETS EPURATION DES EAUX		3'000.00		5'000.00		14'379.00
70.319	TOTAL REVENUS		2'421'000.00		2'412'500.00		2'219'265.53
70.320	ELIMINATION DES ORDURES						
70.320.310.00	INFORMATION / SURVEILLANCE	11'500.00	118	5'000.00		18'651.30	
70.320.312.00	ENERGIES			150.00		1'093.65	
70.320.313.01	CARBURANTS	45'000.00		50'000.00		44'440.05	
70.320.315.00	FRAIS D'ENTRETIEN VEHICULES	35'000.00		40'000.00		32'801.90	
70.320.315.02	ENTRETIEN DEPOTS DECHETS	35'000.00		35'000.00		29'455.08	
70.320.318.03	BACS A VERRE	12'000.00		12'000.00		11'250.00	
70.320.318.04	DECHETS VERTS	200'000.00	118	182'500.00		149'522.47	

Comptes de fonctionnement			Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.320.318.05	DECHARGE MATERIAUX INERTES	118	5'000.00		12'000.00		15'622.45	
70.320.318.07	RECUPERATION PAPIER	119	40'000.00					
70.320.318.08	DECHETTERIES	118	400'000.00		261'000.00		228'490.72	
70.320.318.09	TAXES VEHICULES		24'000.00		24'000.00		24'810.85	
70.320.318.10	ASSURANCES		5'000.00		5'000.00		14'221.30	
70.320.318.11	DECHETS SPECIAUX ET CARNES		14'500.00		14'500.00		13'784.70	
70.320.318.12	DECHETS ALIMENTAIRES	119	120'000.00		150'000.00			
70.320.330.00	PERTES SUR TAXES ORDURES		10'000.00		10'000.00		8'080.05	
70.320.331.00	AMORTISSEMENT INFRASTRUCTURES DECHETS		300'000.00		350'000.00		350'000.00	
70.320.352.00	DECHETS INCINERABLES	119	570'000.00		630'000.00		593'216.10	
70.320.380.00	ATTRIBUTION AU FONDS						201'030.17	
70.320.390.00	SALAIRES	118	1'005'000.00		1'300'000.00		1'230'982.02	
70.320.390.01	FRAIS ANNEXES DE VEHICULES		9'000.00		9'000.00		9'000.00	
70.320.390.02	INTERETS ELIMINATION DES ORDURES		42'000.00		57'000.00		58'004.00	
70.320	TOTAL ELIMINATION DES ORDURES		2'883'000.00		3'147'150.00		3'034'456.81	
70.329	REVENUS							
70.329.434.03	PARTICIPATIONS DIVERSES DECHETS			80'000.00		80'000.00		97'579.13
70.329.434.06	TAXES DE BASE,DECHETS			1'200'000.00		1'200'000.00		1'208'238.50
70.329.434.07	TAXES DE QUANTITE, ORDURES	119		1'275'000.00		1'440'000.00		1'308'229.11
70.329.434.08	DIVERSES RECETTES	119				12'000.00		14'701.47
70.329.437.00	AMENDES			25'000.00		25'000.00		17'750.00
70.329.452.00	COMPOSTAGES- DECHETTERIES PARTICIPATIONS COMMUNES	118				200'000.00		220'476.80
70.329.480.00	PRELEVEMENT DEFICIT SUR LE FONDS			131'950.00		17'900.00		
70.329.490.00	IMPUTATIONS INTERNES, TAXES ORDURES			171'050.00		172'250.00		167'481.80
70.329	TOTAL REVENUS			2'883'000.00		3'147'150.00		3'034'456.81
70.330	COURS D'EAU							
70.330.314.00	TORRENTS,BISSES,CANAU	120	55'000.00		45'000.00		34'176.57	
70.330.314.06	RHONE ENTRETIEN BERGES ET LIT MAJEUR		65'000.00		65'000.00		65'833.15	
70.330.314.09	PLANS D'EAUX,ENTRETIEN ET AMENAGEMENT		12'000.00		12'000.00		4'591.10	
70.330.319.00	DEGATS CAUSES PAR LES COURS D'EAU						209'395.45	
70.330.352.00	PARTICIPATION BISSE DU ZITTORET		1'000.00		1'000.00			
70.330.352.01	PARTICIPATION BISSE DE PLANIGE		8'500.00		9'000.00		8'516.00	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.330.390.00	SALAIRES	450'000.00		420'000.00		474'962.72	
70.330	TOTAL COURS D'EAU	591'500.00		552'000.00		797'474.99	
70.339	REVENUS						
70.339.436.01	REMBOURSEMENT DE TIERS						31'212.00
70.339.452.00	PARTICIPATION BISSE DE PLANIGE		1'000.00		1'000.00		1'272.75
70.339.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES		260'000.00		260'000.00		571'437.90
70.339	TOTAL REVENUS		261'000.00		261'000.00		603'922.65
70.340	DECHARGE DE MATERIAUX						
70.340.318.00	REMBLAYAGE	120 100'000.00		50'000.00		26'982.75	
70.340	TOTAL DECHARGE DE MATERIAUX	100'000.00		50'000.00		26'982.75	
70.349	REVENUS						
70.349.434.00	TAXES DE MISE EN DECHARGE	120	10'000.00		110'000.00		66'762.00
70.349.461.00	SUBVENTIONS RENATURATION						143'791.95
70.349	TOTAL REVENUS		10'000.00		110'000.00		210'553.95
70.350	NUISANCES						
70.350.318.01	ANALYSE DES NUISANCES	1'000.00		1'000.00			
70.350.318.04	SURVEILLANCE ET ASSAINISSEMENT	120 37'500.00		55'000.00			
70.350	TOTAL NUISANCES	38'500.00		56'000.00			
70.3	TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	6'034'000.00	5'575'000.00	6'217'650.00	5'930'650.00	6'078'180.08	6'068'198.94
70.4	EDILITE ET URBANISME						
70.410	EDILITE						
70.410.314.00	ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX	122 493'000.00		488'000.00		448'384.65	
70.410.314.01	ENTRETIEN DES BATIMENTS SCOLAIRES	303'500.00		300'000.00		287'860.72	

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.410.314.03	MESURES D'ECONOMIE D'ENERGIE	225'000.00		225'000.00		207'602.16	
70.410.318.00	MAQUETTES MISES A JOUR		122	8'000.00		5'000.00	
70.410.318.01	EMOLUMENTS CANTONAUX	45'000.00		45'000.00		53'273.00	
70.410.318.02	ETUDES EDILITE		122	80'000.00		9'486.80	
70.410.365.00	AIDE COMMUNALE A L'INVESTISSEMENT	5'000.00		70'000.00			
70.410	TOTAL EDILITE	1'121'500.00		1'216'000.00		1'011'607.33	
70.419	REVENUS						
70.419.431.00	PERMIS DE CONSTRUIRE		150'000.00		150'000.00		108'281.00
70.419.431.01	AUTRES EMOLUMENTS		4'000.00		4'000.00		12'896.00
70.419.436.01	REMBOURSEMENT ASSURANCES ET DIVERS		15'000.00		15'000.00		6'341.45
70.419.437.00	AMENDES POUR INFRACTIONS		30'000.00		50'000.00		14'000.00
70.419	TOTAL REVENUS		199'000.00		219'000.00		141'518.45
70.420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
70.420.318.00	ETUDES DIVERSES		123	15'000.00		7'000.00	
70.420	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			15'000.00		7'000.00	
70.430	ESPACES URBAINS						
70.430.314.00	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	15'000.00		35'000.00		4'634.55	
70.430	TOTAL ESPACES URBAINS	15'000.00		35'000.00		4'634.55	
70.4	TOTAL EDILITE ET URBANISME	1'141'500.00	199'000.00	1'266'000.00	219'000.00	1'023'241.88	141'518.45
70	TOTAL TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE	19'620'500.00	9'401'000.00	20'337'100.00	9'950'150.00	19'681'483.06	10'318'346.93

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	FINANCES ET IMPOTS						
90.20	PORTEFEUILLE ET PLACEMENTS DE FONDS						
90.209	REVENUS						
90.209.422.01	INTERETS CREANCIERS ET DIVERS		15'000.00		15'000.00		11'445.01
90.209.426.00	DIVIDENDE FM GOUGRA SA		112'500.00		112'500.00		112'500.00
90.209.426.01	DIVIDENDE FM MATTMARK SA		225'000.00		225'000.00		225'000.00
90.209.426.02	DIVIDENDE FM LIZERNE ET MORGES S.A.		40'000.00		40'000.00		40'000.00
90.209.426.03	DIVIDENDE AKEB,BUGEY		24'500.00		17'700.00		19'390.50
90.209.426.04	DIVIDENDE FM VALAISANNES SA		28'000.00		28'000.00		18'873.35
90.209.426.05	DIVIDENDE SOGAVAL SA	124	1'600'000.00		1'120'000.00		800'000.00
90.209.426.06	DIVIDENDE OIKEN	124	480'000.00		970'000.00		967'190.00
90.209	TOTAL REVENUS		2'525'000.00		2'528'200.00		2'194'398.86
90.20	TOTAL PORTEFEUILLE ET PLACEMENTS DE FONDS		2'525'000.00		2'528'200.00		2'194'398.86
90.3	IMPOTS						
90.300	CHARGES						
90.300.319.02	RETROCESSIONS D'IMPOTS	10'000.00		10'000.00		11'370.25	
90.300.329.00	INTERETS REMUNERATOIRES	1'000.00		1'000.00		438.37	
90.300.330.00	PERTES FISCALES S/ REVENU & FORTUNE PERS PHYSIQUES	900'000.00		900'000.00		956'492.55	
90.300.330.01	AUTRES PERTES FISCALES	50'000.00		50'000.00		45'196.10	
90.300.330.02	REMISES D'IMPOTS	25'000.00		25'000.00		58'020.60	
90.300.342.00	IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS (ART.188 LF)	370'000.00		380'000.00		364'885.50	
90.300	TOTAL CHARGES	1'356'000.00		1'366'000.00		1'436'403.37	
90.309	REVENUS IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES						
90.309.400.00	IMPOT SUR LE REVENU	126	29'750'000.00		28'700'000.00		29'095'109.65
90.309.400.01	IMPOT SUR LA FORTUNE		4'700'000.00		4'700'000.00		4'690'374.95
90.309.400.03	IMPOT PRELEVE A LA SOURCE		1'900'000.00		1'900'000.00		1'763'400.78
90.309.400.04	IMPOT PERSONNEL	126	250'000.00		350'000.00		246'779.55
90.309.400.05	IMPOT GLOBAL		150'000.00		110'000.00		112'574.20
90.309.400.06	IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS (ART.188 LF)		500'000.00		480'000.00		506'892.75

Comptes de fonctionnement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.309.402.00	IMPOT FONCIER PERSONNES PHYSIQUES (Y.C.FORAINS)		1'400'000.00		1'400'000.00		1'360'944.75
90.309.403.00	IMPOT PREST CAPITAL PROV. DE LA PREVOYANCE PROF		780'000.00		800'000.00		693'523.65
90.309.403.01	IMPOT SUR LES BENEFICES DE LIQUIDATION		60'000.00		60'000.00		2'537.35
90.309.403.02	IMPOT SUR LES GAINS DE LOTERIE		20'000.00		20'000.00		17'837.30
90.309	TOTAL REVENUS IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES		39'510'000.00		38'520'000.00		38'489'974.93
90.319	REVENUS IMPOTS PERSONNES MORALES						
90.319.401.00	IMPOT SUR LE BENEFICE	126	6'700'000.00		7'250'000.00		7'482'891.05
90.319.401.01	IMPOT SUR LE CAPITAL	127	2'300'000.00		2'150'000.00		2'411'755.55
90.319.401.02	IMPOT MINIMUM	127	160'000.00		140'000.00		249'990.55
90.319.402.00	IMPOT FONCIER PERSONNES MORALES		2'075'000.00		2'075'000.00		1'860'329.50
90.319	TOTAL REVENUS IMPOTS PERSONNES MORALES		11'235'000.00		11'615'000.00		12'004'966.65
90.329	REVENUS AUTRES IMPOTS						
90.329.403.00	IMPOT SUR GAINS IMMOBILIERS	127	415'000.00		450'000.00		314'452.85
90.329.404.00	DROITS DE MUTATIONS COMMUNAUX		720'000.00		710'000.00		776'068.00
90.329.405.00	IMPOT SUR SUCCESSIONS ET DONATIONS		485'000.00		485'000.00		489'275.40
90.329.406.00	IMPOT SUR LES CHIENS		130'000.00		130'000.00		146'102.50
90.329.407.00	AMENDES FISCALES PERS PHYSIQUES		20'000.00		20'000.00		79'700.00
90.329.407.01	AMENDES FISCALES PERS MORALES		1'000.00		1'000.00		
90.329.411.00	REDEVANCES HYDRAULIQUES		10'000.00		10'000.00		12'588.40
90.329.424.00	RACHAT ADB IMPOTS PERS. PHYSIQUES	127	150'000.00		195'000.00		159'114.92
90.329.424.01	RACHATS ADB AUTRES IMPOTS		10'000.00		10'000.00		1'609.35
90.329.444.00	PEREQUATION FINANCIERE	127	355'000.00		266'000.00		294'360.00
90.329	TOTAL REVENUS AUTRES IMPOTS		2'296'000.00		2'277'000.00		2'273'271.42
90.3	TOTAL IMPOTS		53'041'000.00	1'366'000.00	52'412'000.00	1'436'403.37	52'768'213.00
90.40	SERVICE DE LA DETTE						
90.400	CHARGES						
90.400.321.00	INTERETS SUR C/C ET DIVERS		10'000.00	10'000.00		4'352.61	
90.400.322.16	EMPRUNT A LONG TERME		690'000.00	660'000.00		648'956.80	
90.400.330.00	AMORTISSEMENT PATRIMOINE FINANCIER		400'000.00	400'000.00		400'000.00	

Comptes de fonctionnement			Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.400.331.00	AMORTISSEMENT PATRIMOINE ADMINISTRATIF	124	12'330'000.00		13'050'000.00		12'755'270.20	
90.400.390.01	INTERETS EPURATION DES EAUX		3'000.00		5'000.00		14'379.00	
90.400	TOTAL CHARGES		13'433'000.00		14'125'000.00		13'822'958.61	
90.409	REVENUS							
90.409.490.03	INTERETS ELIMINATION DES ORDURES			42'000.00		57'000.00		58'004.00
90.409.490.04	INTERETS ET AMORTISSEMENT CRECHES ET UAPE			542'000.00		542'000.00		542'000.00
90.409.490.06	INTERETS ET AMORTISSEMENT PISCINE DE GUILLAMO			350'000.00		350'000.00		350'000.00
90.409.490.07	INTERETS ET AMORTISSEMENT BAINS DE GERONDE			600'000.00		600'000.00		600'000.00
90.409.490.09	INTERETS ET AMORTISSEMENT PATINOIRES			400'000.00		400'000.00		400'000.00
90.409.490.11	INTERETS RESEAU D'EAU			180'200.00		167'700.00		150'500.00
90.409.490.18	INTERETS ET AMORTISSEMENT BATIMENTS DE LA CULTURE			250'000.00		250'000.00		250'000.00
90.409.490.19	INTERETS ET AMORTISSEMENT ESPACE CULT.DES MARAIS			120'000.00		120'000.00		120'000.00
90.409.490.20	INTERETS ET AMORTISSEMENT DES HALLES			100'000.00		100'000.00		100'000.00
90.409.490.21	INTERETS ET AMORTISSEMENT INFRASTRUCTURES SPORTIVE	124		550'000.00		450'000.00		550'000.00
90.409	TOTAL REVENUS			3'134'200.00		3'036'700.00		3'120'504.00
90.40	TOTAL SERVICE DE LA DETTE		13'433'000.00	3'134'200.00	14'125'000.00	3'036'700.00	13'822'958.61	3'120'504.00
90	TOTAL FINANCES ET IMPOTS		14'789'000.00	58'700'200.00	15'491'000.00	57'976'900.00	15'259'361.98	58'083'115.86
	Total compte de fonctionnement		94'597'450.00	88'826'500.00	96'885'600.00	91'504'200.00	94'708'508.29	92'172'667.20
	Excédent de revenus ou de charges			5'770'950.00		5'381'400.00		2'535'841.09

Comptes d'investissement		Budget Dépenses	2021 Recettes	Budget Dépenses	2020 Recettes	Comptes Dépenses	2019 Recettes
10	ADMINISTRATION GENERALE						
10.40	CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES						
10.400	CHARGES						
10.400.503.00	ACHATS IMMEUBLES					350'000.00	
10.400	TOTAL CHARGES					350'000.00	
10.40	TOTAL CADASTRE, AFFAIRES IMMOBILIERES					350'000.00	
10	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE					350'000.00	

Comptes d'investissement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20	SECURITE PUBLIQUE						
20.20	POLICE REGIONALE VILLES DU CENTRE						
20.202	CHARGES						
20.202.506.00	ACHATS VEHICULES			58'000.00			
20.202.506.02	PARCOMETRES COLLECTIFS	125'000.00		455'000.00		89'241.40	
20.202.506.03	RADAR					39'458.60	
20.202.506.09	EQUIPEMENTS			35'000.00			
20.202	TOTAL CHARGES	125'000.00		548'000.00		128'700.00	
20.20	TOTAL POLICE REGIONALE VILLES DU CENTRE	125'000.00		548'000.00		128'700.00	
20.31	INFORMATIQUE						
20.312	CHARGES						
20.312.506.00	EQUIPEMENT ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE			91'500.00		43'805.25	
20.312	TOTAL CHARGES			91'500.00		43'805.25	
20.31	TOTAL INFORMATIQUE			91'500.00		43'805.25	
20.50	SERVICE DU FEU						
20.502	CHARGES						
20.502.506.01	ACHAT VEHICULE, SERV.FEU	84	183'500.00				
20.502.506.03	EQUIPEMENTS SERV.DU FEU	84	141'000.00	69'000.00			
20.502.506.05	INSTALLATION BORNES HYDRANTES		45'000.00	40'000.00		40'197.45	
20.502	TOTAL CHARGES		369'500.00	109'000.00		40'197.45	

Comptes d'investissement		Budget Dépenses	2021 Recettes	Budget Dépenses	2020 Recettes	Comptes Dépenses	2019 Recettes
20.509	REVENUS						
20.509.661.00	SUBVENTIONS CANTONALES						436'500.00
20.509	TOTAL REVENUS						436'500.00
20.50	TOTAL SERVICE DU FEU	369'500.00		109'000.00		40'197.45	436'500.00
20	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	494'500.00		748'500.00		212'702.70	436'500.00

Comptes d'investissement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
30	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
30.20	ECOLES PRIMAIRES						
30.200	CHARGES						
30.200.506.00	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	89 121'000.00		148'000.00		125'733.40	
30.200	TOTAL CHARGES	121'000.00		148'000.00		125'733.40	
30.209	REVENUS						
30.209.661.00	SUBVENTION EQUIPEMENT INFORMATIQUE		19'000.00		20'000.00		19'755.00
30.209	TOTAL REVENUS		19'000.00		20'000.00		19'755.00
30.20	TOTAL ECOLES PRIMAIRES	121'000.00	19'000.00	148'000.00	20'000.00	125'733.40	19'755.00
30.30	CYCLES D'ORIENTATION						
30.300	CHARGES						
30.300.506.00	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	89 44'000.00		56'500.00		72'310.25	
30.300	TOTAL CHARGES	44'000.00		56'500.00		72'310.25	
30.309	REVENUS						
30.309.661.00	SUBVENTIONS EQUIPEMENT INFORMATIQUE		9'000.00		9'000.00		9'315.00
30.309	TOTAL REVENUS		9'000.00		9'000.00		9'315.00
30.30	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION	44'000.00	9'000.00	56'500.00	9'000.00	72'310.25	9'315.00
30	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	165'000.00	28'000.00	204'500.00	29'000.00	198'043.65	29'070.00

Comptes d'investissement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40	AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE						
40.10	AFFAIRES CULTURELLES						
40.100	CHARGES						
40.100.503.07	SKATEPARK			25'000.00		131'924.55	
40.100	TOTAL CHARGES			25'000.00		131'924.55	
40.109	REVENUS						
40.109.661.01	SUBVENTION SKATEPARK						155'000.00
40.109	TOTAL REVENUS						155'000.00
40.10	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES			25'000.00		131'924.55	155'000.00
40.25	THEATRE LES HALLES						
40.250	CHARGES						
40.250.503.00	HALLES			21'000.00		57'595.95	
40.250	TOTAL CHARGES			21'000.00		57'595.95	
40.25	TOTAL THEATRE LES HALLES			21'000.00		57'595.95	
40.30	SPORTS						
40.300	CHARGES						
40.300.501.00	CENTRE SPORTIF ECOSSIA	94	1'560'000.00	3'000'000.00		1'849'218.35	
40.300.501.02	ESPACES DE JEUX DE QUARTIERS					44'088.60	
40.300	TOTAL CHARGES		1'560'000.00	3'000'000.00		1'893'306.95	

Comptes d'investissement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
40.309	REVENUS						
40.309.661.01	SUBVENTIONS CANTONALES INFRASTRUCTURES SPORTIVES						9'400.00
40.309	TOTAL REVENUS						9'400.00
40.30	TOTAL SPORTS	1'560'000.00		3'000'000.00		1'893'306.95	9'400.00
40.31	PISCINE DE GUILLAMO						
40.310	CHARGES						
40.310.503.00	PISCINE DE GUILLAMO, REFECTION	95 290'000.00		270'000.00		232'762.35	
40.310	TOTAL CHARGES	290'000.00		270'000.00		232'762.35	
40.31	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO	290'000.00		270'000.00		232'762.35	
40.35	PATINOIRES						
40.350	CHARGES						
40.350.503.00	PATINOIRES	95 251'000.00		729'000.00		516'361.25	
40.350.506.00	ACHAT MACHINE A GLACE					165'825.10	
40.350	TOTAL CHARGES	251'000.00		729'000.00		682'186.35	
40.35	TOTAL PATINOIRES	251'000.00		729'000.00		682'186.35	
40	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES, SPORTS ET CULTE	2'101'000.00		4'045'000.00		2'997'776.15	164'400.00

Comptes d'investissement		Budget Dépenses	2021 Recettes	Budget Dépenses	2020 Recettes	Comptes Dépenses	2019 Recettes
50	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES						
50.10	ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE						
50.100	CHARGES						
50.100.564.00	PARTICIPATION CONSTRUCTION EMS					1'004'438.75	
50.100	TOTAL CHARGES					1'004'438.75	
50.10	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES COMMUNE					1'004'438.75	
50	TOTAL ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES					1'004'438.75	

Comptes d'investissement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	EAU ET ENERGIE						
60.10	SERVICE DE L'EAU						
60.100	APPROVISIONNEMENT						
60.100.501.00	RESEAU D'EAU	102	1'419'000.00	1'568'500.00		2'018'436.91	
60.100.501.01	POMPAGE D'EAU DE TCHUDANGNA		76'000.00	70'000.00		19'796.08	
60.100	TOTAL APPROVISIONNEMENT		1'495'000.00	1'638'500.00		2'038'232.99	
60.109	REVENUS						
60.109.610.00	TAXES RACCORDEMENT EAU		41'500.00		41'500.00		94'050.00
60.109	TOTAL REVENUS		41'500.00		41'500.00		94'050.00
60.10	TOTAL SERVICE DE L'EAU		1'495'000.00	41'500.00	1'638'500.00	41'500.00	2'038'232.99
60.30	IMMEUBLES						
60.300	CHARGES						
60.300.503.00	REFECTION BATIMENTS ITAGNE	105	100'000.00				
60.300	TOTAL CHARGES		100'000.00				
60.30	TOTAL IMMEUBLES		100'000.00				

Comptes d'investissement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60.40	ECLAIRAGE PUBLIC						
60.400	CHARGES						
60.400.501.00	ECLAIRAGE PUBLIC	106	235'000.00				
60.400	TOTAL CHARGES		235'000.00				
60.40	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC		235'000.00				
60	TOTAL EAU ET ENERGIE		1'830'000.00	41'500.00	1'638'500.00	41'500.00	2'038'232.99

Comptes d'investissement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE						
70.2	TRAVAUX PUBLICS						
70.210	ROUTES ET PARKINGS						
70.210.501.00	DIVERS AMENAGEMENTS DE ROUTES	112	1'790'000.00	2'245'000.00		643'686.57	
70.210.501.09	AVENUE DU ROTHORN			300'000.00		1'042'590.40	
70.210.501.22	GLAREY, SECTEUR TRANCHEE CFF	113	150'000.00	80'000.00		274'090.01	
70.210.501.52	CENTRE-VILLE, SECTEUR AVENUE DE LA GARE	113	85'000.00	100'000.00		3'266.00	
70.210.501.56	PONT DE BEAULIEU, ASSAINISSEMENT	113	750'000.00	100'000.00			
70.210.501.78	CENTRE-VILLE, SECTEUR HOTEL DE VILLE	113	70'000.00	90'000.00			
70.210.501.86	CENTRE-VILLE, CONNEXION OUEST	113	50'000.00	25'000.00		4'728.60	
70.210.501.88	AMENAGEMENTS MOBILITE DOUCE	114	1'555'000.00	1'200'000.00		228'493.57	
70.210.501.89	INFRASTRUCTURES TRANSPORTS PUBLICS	114	340'000.00				
70.210.503.02	COMPLEXE GARE (PARKING + GARE ROUTIERE)	114	200'000.00	500'000.00		1'228'373.95	
70.210	TOTAL ROUTES ET PARKINGS		4'990'000.00	4'640'000.00		3'425'229.10	
70.219	REVENUS						
70.219.610.00	SOULTE CLASSEMENT/ DECLASSEMENT ROUTES						411'302.10
70.219.660.01	SUBVENTION AGGLOMERATION	114	480'000.00				400'000.00
70.219.661.01	PART. CANTON COMPLEXE GARE (PASSERELLE)						
70.219	TOTAL REVENUS		480'000.00				811'302.10
70.220	VOIRIE						
70.220.501.00	DEPOTS ITAGNE	115	60'000.00				
70.220.506.00	EQUIPEMENTS	115	40'000.00			34'733.25	
70.220	TOTAL VOIRIE		100'000.00			34'733.25	
70.230	VEHICULES						
70.230.506.06	UTILITAIRES VOIRIE, ACHATS	115	660'000.00	110'000.00		419'889.32	
70.230.506.12	ACHATS MACHINES, VOIRIE			320'000.00			
70.230	TOTAL VEHICULES		660'000.00	430'000.00		419'889.32	

Comptes d'investissement				Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.260	PARCS ET JARDINS								
70.260.503.02	CONSTRUCTIONS PLACES DE JEUX	116	200'000.00		160'000.00			201'628.10	
70.260.506.03	MACHINES PARCS ET JARDINS ACHATS				95'000.00				
70.260	TOTAL PARCS ET JARDINS		200'000.00		255'000.00			201'628.10	
70.270	CIMETIERES								
70.270.501.00	CIMETIERES, REFECTIONS DIVERSES	116	26'000.00		29'500.00			29'694.64	
70.270.501.01	CIMETIERES ET COLUMBARIUMS	116	30'000.00					61'217.45	
70.270	TOTAL CIMETIERES		56'000.00		29'500.00			90'912.09	
70.2	TOTAL TRAVAUX PUBLICS		6'006'000.00	480'000.00	5'354'500.00			4'172'391.86	811'302.10
70.3	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT								
70.310	EPURATION DES EAUX								
70.310.501.00	EVACUATION GENERALE DES EAUX	118	505'000.00		680'000.00			584'535.89	
70.310	TOTAL EPURATION DES EAUX		505'000.00		680'000.00			584'535.89	
70.319	REVENUS								
70.319.610.00	TAXES DE RACCORDEMENT			300'000.00		300'000.00			449'236.05
70.319	TOTAL REVENUS			300'000.00		300'000.00			449'236.05
70.320	ELIMINATION DES ORDURES								
70.320.501.03	DECHETTERIE INTERCOMM. OUEST							130'866.12	
70.320.503.03	RAMASSAGE CENTRALISE	119	150'000.00		125'000.00			102'600.82	
70.320.506.00	CAMION A ORDURES				450'000.00				
70.320.506.05	MACHINES CENTRE COMPOSTAGE							328'174.70	
70.320	TOTAL ELIMINATION DES ORDURES		150'000.00		575'000.00			561'641.64	

Comptes d'investissement				Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.329	REVENUS								
70.329.610.00	RETROCESSION DECHETTERIE	120		730'000.00					
70.329	TOTAL REVENUS			730'000.00					
70.330	COURS D'EAU								
70.330.501.06	AMENAGEMENTS MONDERECHE						83'414.05		
70.330.501.24	CARTE DE DANGERS EAUX		20'000.00		25'000.00				
70.330.501.26	REHABILITATION DES LACS						90'247.10		
70.330.501.27	PROTECTION CONTRE LES CRUES	120	300'000.00		300'000.00		7'008.55		
70.330.501.28	AMENAGEMENTS LOQUETTE						53'682.30		
70.330.562.00	RESEAUX D'IRRIGATION	120	15'000.00		33'000.00				
70.330	TOTAL COURS D'EAU		335'000.00		358'000.00		234'352.00		
70.339	REVENUS								
70.339.661.01	SUBVENTIONS SECURISATION COURS D'EAU	120		200'000.00		175'000.00			2'000.00
70.339	TOTAL REVENUS			200'000.00		175'000.00			2'000.00
70.350	NUISANCES								
70.350.501.00	ASSAINISSEMENT ET OUVRAGE DE PROTECTION		35'000.00		35'000.00		59'242.70		
70.359.661.00	SUBVENTIONS CANTONALES					10'000.00			698.55
70.350	TOTAL NUISANCES		35'000.00		35'000.00	10'000.00	59'242.70		698.55
70.3	TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		1'025'000.00	1'230'000.00	1'648'000.00	485'000.00	1'439'772.23		451'934.60
70.4	EDILITE ET URBANISME								
70.410	EDILITE								
70.410.503.00	REFECTION DES BATIMENTS COMMUNAUX	122	343'000.00		271'000.00		1'746'126.68		
70.410.503.01	REFECTION DES BATIMENTS SCOLAIRES	122	400'000.00		205'000.00		102'032.80		
70.410.503.07	CENTRE SCOLAIRE GLARIER, SALLE OMNISPORTS	122	40'000.00		55'000.00				
70.410.503.10	SERRES	122			500'000.00		500'000.00		

Comptes d'investissement			Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
70.410.503.12	ECOLE DE GRANGES, AGRANDISSEMENT	122			650'000.00		1'826'573.05	
70.410.503.22	CAMPING ROBINSON	122	60'000.00		50'000.00			
70.410.503.23	CENTRE SCOLAIRE DE BORZUAT		150'000.00		200'000.00		18'791.50	
70.410.561.00	PARTICIPATION CONSTR. ETABL. SCOLAIRE CANTONAL	122	150'000.00		795'000.00		1'025'000.00	
70.410	TOTAL EDILITE		1'143'000.00		2'726'000.00		5'218'524.03	
70.419	REVENUS							
70.419.661.00	SUBVENTIONS BATIMENTS SCOLAIRES			274'000.00		274'000.00		1'108'570.40
70.419.661.01	SUBVENTIONS BATIMENTS COMMUNAUX	122		154'000.00		177'000.00		118'561.00
70.419	TOTAL REVENUS			428'000.00		451'000.00		1'227'131.40
70.420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
70.420.501.00	ETUDES PAZ, RCCZ ET PLANS SPECIAUX		300'000.00		300'000.00		265'558.05	
70.420	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		300'000.00		300'000.00		265'558.05	
70.429	REVENUS							
70.429.610.00	PART. DES PROPRIETAIRES AUX PAD ET PDQ			10'000.00		10'000.00		
70.429	TOTAL REVENUS			10'000.00		10'000.00		
70.430	ESPACES URBAINS							
70.430.501.00	AMENAGEMENTS DE QUARTIERS	123	80'000.00		30'000.00		100'843.95	
70.430	TOTAL ESPACES URBAINS		80'000.00		30'000.00		100'843.95	
70.4	TOTAL EDILITE ET URBANISME		1'523'000.00	438'000.00	3'056'000.00	461'000.00	5'584'926.03	1'227'131.40
70	TOTAL TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, EDILITE		8'554'000.00	2'148'000.00	10'058'500.00	946'000.00	11'197'090.12	2'490'368.10

Comptes d'investissement		Budget	2021	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
90	FINANCES ET IMPOTS						
90.20	PORTEFEUILLE ET PLACEMENTS DE FONDS						
90.200	DEPENSES						
90.200.524.01	ACTIONS SOGAVAL SA	124		800'000.00			
90.200.524.03	ACTIONS TECHNOPOLE ANTARES SA	124		1'000'000.00			
90.200	TOTAL DEPENSES			1'800'000.00			
90.20	TOTAL PORTEFEUILLE ET PLACEMENTS DE FONDS			1'800'000.00			
90	TOTAL FINANCES ET IMPOTS			1'800'000.00			
	Total compte d'investissement			14'944'500.00	2'217'500.00	17'998'284.36	3'214'388.10
	Investissements nets				12'727'000.00	16'478'500.00	14'783'896.26

Note sur la lecture des comptes

Les numéros qui figurent en tête des rubriques correspondent à ceux qui se trouvent dans le fascicule comptable. Voici quelques indications pour faciliter leur lecture.

Prenons, à titre d'exemple, le numéro 30.400.301.02

30 indique le service dont il s'agit
400 désigne la section
301 renseigne sur la nature du compte
02 constitue la sous-rubrique

Le troisième groupe de chiffres est particulièrement important pour la bonne compréhension des informations. Quatre centaines sont utilisées. Elles révèlent la nature du compte. Soit

300 charges de fonctionnement	400 revenus de fonctionnement
500 dépenses d'investissement	600 recettes d'investissement

Ainsi, dans le numéro que nous donnons en exemple plus haut, on a affaire à une charge de fonctionnement.

Le fascicule comptable fournit le détail des comptes. On y a introduit un système d'index qui permet de savoir:

- 1) si une rubrique fait l'objet d'un commentaire
- 2) dans quelle partie du message se trouve le commentaire.

Budget 2021

Message du Conseil municipal

1. Le budget 2021 de la ville de Sierre

L'exercice 2021 devrait boucler sur une perte de près de 5.8 millions de francs, soit une détérioration du résultat de 400'000 francs par rapport au budget 2020. En dépit des efforts de l'exécutif, la ville n'est pas en mesure de présenter un budget moins déficitaire. Cette perte confirme le déficit structurel auquel une commune centre doit faire face.

Plusieurs facteurs expliquent cette prévision difficile. Le bénéfice des aménagements de production hydroélectrique devrait par exemple se solder par une diminution de recettes nettes de 2 millions de francs.

Le Conseil d'Etat valaisan a décidé de fixer avec effet rétroactif, au 1^{er} janvier 2020, la date d'entrée en vigueur des modifications de la loi cantonale qui accompagne la loi fédérale sur la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA). Si ces modifications allègent la charge fiscale des entreprises, elles pèjorent en revanche fortement le ménage communal.

Les dépenses à caractère social sur lesquelles la ville n'a pas ou très peu d'emprise – comme l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ou l'action sociale cantonale – occasionnent des charges toujours très importantes et augmentent de près de 800'000 francs.

Enfin, la loi cantonale sur le financement des écoles du degré tertiaire impose un montant de près de 4 millions de francs à Sierre en 2021. Ce sujet est en discussion avancée avec l'Etat du Valais. La ville supporte en outre de lourdes charges de centralité, au profit des habitants des communes voisines.

Les effets négatifs de ces charges sont heureusement atténués par la progression continue des recettes fiscales des personnes physiques.

Cette présentation du budget intègre pour la première fois l'externalisation du service de la police, incorporé depuis le 1^{er} janvier 2020 dans la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC). Le bilan de cette opération se traduit par un résultat neutre au niveau financier.

Les investissements nets enregistrent une baisse par rapport au précédent budget, passant de 16 à 12 millions. Cette diminution résulte d'une analyse réaliste des montants qui peuvent être engagés durant une période de 12 mois. Les projets importants se poursuivent (pont et passerelle sur le Rhône à Pont-Chalais, travaux d'extension des installations sportives d'Eccosia, projet de la nouvelle patinoire). La ville prévoit également le rachat d'actions Sogaval et de Technopôle Antarès.

Les amortissements se montent à près de 13.5 millions. La marge d'autofinancement devrait atteindre CHF 7'718'650.–, en baisse de près de 13 % par rapport au budget 2020.

2. Variations majeures du compte de fonctionnement

Les variations majeures du budget 2021 par rapport au budget 2020 concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables) :

10.409.423.00	Locations		332'000
20.209.427.01	Parkings couverts (TVA)		140'000
20.704.318.02	Gestions dossiers et administration - APEA		-292'900
30.100.351.02	HES-SO Valais		-100'000
50.300.361.01	Contribution institutions diverses	-113'000	
50.300.361.02	Financement prestation compl. (part.communale)	-260'000	-373'000
60.209.435.00	Recettes d'aménagements de production		-1'897'000
70.210.361.00	Routes cantonales, entretien		-100'000
70.220.301.00	Traitements voirie		193'500
70.250.365.01	Transports publics, bus sierrois		200'000
70.320.318.08	Déchetteries		-139'000
70.329.434.07	Taxes de quantité, ordures		-165'000
70.329.452.00	Compostages-déchetteries, participations communes		-200'000
70.349.434.00	Taxes de mise en décharge		-100'000
90.209.426.05	Dividende Sogaval SA		480'000
90.209.426.06	Dividende OIKEN		-490'000
90.309.400.00	Impôt sur le revenu	1'050'000	
90.309.400.04	Impôt personnel	-100'000	950'000
90.319.401.00	Impôt sur le bénéfice	-550'000	
90.319.401.01	Impôt sur le capital	150'000	-400'000
90.400.331.00	Amortissement patrimoine administratif		720'000
	Total		-1'241'400

3. Comptes de fonctionnement

3.1. Charges de fonctionnement

Considérées par nature, les charges ont évolué comme suit entre les budgets 2020 et 2021 (en milliers de CHF) :

<i>Charges par nature</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Variations</i>	
			<i>en %</i>	
1. Charges du personnel	17'087	20'812	-3'725	-17.90
2. Biens, services, marchandises	22'188	22'589	-401	-1.78
3. Intérêts passifs	701	671	30	4.47
4. Amortissements	14'918	15'667	-750	-4.79
5. Parts à contributions sans affectation	370	380	-10	-2.63
6. Dédommagements collectivités	11'432	8'767	2'665	30.40
7. Subventions	21'983	21'906	77	0.35
8. Attribution aux financements spéciaux	5	36	-31	-85.96
9. Imputations internes	5'914	6'058	-144	-2.37
Total	94'597	96'886	-2'288	-2.36

3.1.1. Charges du personnel (rubrique 30)

Budget 2020	20'811'700
Budget 2021	17'087'100
en diminution	3'724'600

La ventilation des charges du personnel, y compris les charges sociales, se présente comme suit :

	Autorités et commissions		Collaborateurs communaux		Autres charges du personnel		Personnel enseignant non financé par l'Etat		Total	
	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %
Comptes 2015	598'721	0.76	17'143'592	-3.27	522'572	-0.89	1'097'032	0.60	19'361'916	-2.90
Comptes 2016	628'930	5.05	17'305'407	0.94	487'896	-6.64	1'101'247	0.38	19'523'479	0.83
Comptes 2017	645'146	2.58	17'457'958	0.88	505'378	3.58	1'094'256	-0.63	19'702'739	0.92
Comptes 2018	674'941	4.62	17'702'162	1.40	625'873	23.84	1'112'067	1.63	20'115'041	2.09
Comptes 2019	695'038	2.98	17'999'284	1.68	649'594	3.79	1'122'277	0.92	20'466'192	1.75
Budget 2020	680'500	2.95	18'365'781	2.07	661'200	2.86	1'104'219	-0.46	20'811'700	1.99
Budget 2021	659'500	-3.09	14'703'136	-19.94	606'000	-8.35	1'118'464	1.29	17'087'100	-17.90

3.1.1.1. Collaborateurs communaux

Le budget des charges du personnel a été établi sur la base des effectifs suivants :

Services	EPT budget 2021	EPT effectif 2020	EPT effectif 2019
Chancellerie - Réception	6.60	6.60	5.80
Promotion économique	1.40	1.40	1.40
Concierges	5.60	5.60	5.60
Police municipale	–	–	29.90
Informatique	2.80	2.00	2.00
Contrôle de l'habitant	2.70	2.70	2.70
PCi, feu	5.50	5.50	5.50
Direction des écoles	7.10	7.10	7.00
Affaires culturelles et sportives	4.70	4.70	4.70
Bibliothèque	5.05	5.05	5.05
Théâtre Les Halles	4.50	4.50	4.50
Piscines municipales	4.20	4.20	4.20
Patinoires	2.40	2.40	2.10
Finances	2.90	2.90	2.90
Contributions et cadastre	6.70	6.70	6.70
Total administration	62.15	61.35	90.05
Administration services techniques	15.50	15.50	15.50
Parcs & jardins	11.90	11.90	11.90
Voirie	30.00	33.00	33.00
Total services techniques	57.40	60.40	60.40
Total général	119.55	121.75	150.45

* EPT= poste équivalent à un emploi à plein-temps

En matière de personnel, les modifications suivantes ont été décidées entre l'effectif 2020 et le budget 2021 :

- augmentation de 80 % au service informatique, pour l'engagement d'un nouvel informaticien à temps partiel, dans la 2^{ème} partie de l'année, affecté prioritairement aux écoles ;
- diminution de 300 % à la voirie, par le transfert auprès de l'UTO des collaborateurs de la déchetterie communale.

Notons également que, dès l'année 2020, l'effectif de la police municipale a été transféré auprès de la Police Régionale des Villes du Centre. Cela explique l'essentiel de la diminution de près de 20 % de la masse salariale.

Compte tenu de l'évolution probable du coût de la vie, aucun montant n'a été prévu pour la compensation du renchérissement. Seule une augmentation de l'ordre de 1 % de la masse salariale est inscrite au budget, pour permettre l'application du concept salarial en vigueur.

L'administration communale emploie deux stagiaires MPE et quatre apprentis, non compris dans l'effectif indiqué ci-dessus. Les charges salariales afférentes à leurs activités sont supportées par les comptes du secrétariat communal (une personne), de la direction des écoles (une personne), du service informatique (une personne), du service du feu (une personne), ainsi que des affaires culturelles et sportives (deux personnes).

Le personnel payé à l'heure (personnel de nettoyage et auxiliaires) n'est pas non plus compris dans l'effectif EPT.

3.1.2. Biens, services, marchandises (rubrique 31)

Budget 2020	22'588'800
Budget 2021	22'187'800
en diminution	401'000

Le tableau qui suit permet d'apprécier les écarts entre les budgets 2020 et 2021 dans les différentes rubriques (en milliers de CHF).

Rubriques	Budget 2021	Budget 2020	Variation
310 Matériel, imprimés	819	831	-12
311 Mobilier, véhicules, machines	142	361	-219
312 Eau, énergie, combustibles	7'803	7'709	94
313 Autres marchandises	785	845	-60
314 Entretien des immeubles	2'033	2'174	-141
315 Entretien d'objets mobiliers	1'835	1'955	-120
316 Loyers	341	341	0
317 Dédommagements	302	327	-25
318 Honoraires, prestations de service	7'993	7'937	56
319 Frais divers	135	109	26
Total	22'188	22'589	-401

De nombreux comptes devraient subir des modifications, à la hausse comme à la baisse.

Si certaines réductions sont la conséquence d'un changement de physionomie comptable, à l'image de la suppression des comptes utilisés auparavant par la police municipale et remplacés par un compte de participation unique, d'autres démontrent la volonté de l'exécutif de contenir les charges (pour les comptes dont la Ville a le contrôle). Cumulativement, elles représentent une somme de l'ordre de 1.4 million de francs.

Ces réductions sont toutefois atténuées par l'augmentation de certaines charges, dont les plus significatives concernent :

- la gestion et l'administration de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA, compte 20.704.318.02), avec une hausse de quelque CHF 290'000.– ;
- les charges directes de déchetterie (compte 70.320.318.08), suite à la reprise de la gestion de la déchetterie de Chétroz par l'UTO. Relevons à cet égard que l'augmentation de CHF 139'000.– est à mettre en relation avec la diminution des charges salariales des collaborateurs qui seront transférés auprès de la nouvelle entité.

3.1.3. Intérêts passifs (rubrique 32)

Budget 2020	671'000
Budget 2021	701'000
en augmentation	30'000

Les investissements nets budgétisés, la marge d'autofinancement attendue, le niveau de trésorerie prévu au 1^{er} janvier 2021, ainsi que le taux moyen de la dette servent à apprécier le recours prévisible à des fonds étrangers et les intérêts passifs y afférents.

Relevons à ce sujet que la dette bancaire à long terme se monte à 62 millions de francs et bénéficie d'un taux d'intérêt moyen de 1.017 % au moment de la rédaction de ce budget. Cette dette, ainsi que le taux d'intérêt moyen, sont restés stables durant les douze derniers mois.

3.1.4. Amortissements (rubrique 33)

Budget 2020	15'667'300
Budget 2021	14'917'600
en diminution	749'700

Les amortissements du patrimoine administratif, y compris les services autofinancés tels que les services de l'eau, de l'épuration et de l'élimination des ordures, ont été calculés de manière à satisfaire au taux prescrit par les articles 51 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004.

La principale variation concerne l'amortissement du patrimoine administratif (-CHF 720'000.00). La forte diminution des investissements nets budgétisés (-23 % par rapport à 2020) en est la cause. A cela s'ajoute un certain retard dans la réalisation des investissements 2020 en raison du Covid, dont l'impact sur les actifs au 1^{er} janvier 2021 a été pris en compte.

Les pertes sur débiteurs figurent également dans cette rubrique. Ces comptes enregistrent les provisions constituées pour se prémunir contre les risques d'insolvabilité encourus. On procède à une analyse périodique de ces postes en utilisant des critères

constants, notamment la solvabilité présumée des débiteurs et les perspectives d'encaissement suite à l'examen des recours.

3.1.5. Part à des contributions sans affectation (rubrique 34)

Budget 2020	380'000
Budget 2021	370'000
en diminution	10'000

3.1.6. Dédommagements à des collectivités publiques (rubrique 35)

Budget 2020	8'767'200
Budget 2021	11'432'100
en augmentation	2'664'900

Avec la fusion des polices de Sierre et Sion, le budget 2021 subit d'importantes modifications. Les charges liées à la police municipale, auparavant enregistrées dans de nombreux comptes et rubriques, sont désormais regroupées dans deux comptes principaux :

- CHF 2'400'000.00, participation payée à la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC) pour ce qui concerne les tâches policières (compte 20.202.352.00) ;
- CHF 220'000.00, participation payée à la PRVC pour les tâches non policières qui lui sont confiées (compte 20.202.352.01).

Notons que, évaluées de manière globale, les charges et les recettes liées à la police demeurent stables par rapport à la situation qui prévalait avant la fusion.

3.1.7. Subventions accordées et redistribuées (rubrique 36 + 37)

Budget 2020	21'906'100
Budget 2021	21'982'700
en augmentation	76'600

Le budget 2021 devrait enregistrer une baisse de CHF 200'000.– dans le domaine des transports publics.

Concernant les variations significatives, il s'agit de charges facturées par le canton et résultant de l'application de bases légales, telles que :

- le financement des prestations complémentaires dans le domaine social (compte 50.300.361.02, +CHF 260'000.–) ;
- les contributions aux institutions diverses (compte 50.300.361.01, +CHF 113'000.–) ;
- l'entretien des routes cantonales (compte 70.210.361.00, +CHF 100'000.–).

3.1.8. Attributions aux financements spéciaux (rubrique 38)

Budget 2020	35'600
Budget 2021	5'000
en diminution	30'600

Cette rubrique concerne les attributions aux fonds constitués en faveur des services autofinancés (service de l'eau, épuration des eaux et élimination des ordures), lorsque ceux-ci présentent un excédent de revenus. Elle enregistre par ailleurs les dotations aux fonds pour financements spéciaux, tels que les taxes compensatoires pour places de parc et les attributions au fonds pour abris PC.

En 2021, la seule attribution concerne le fonds pour les places de parc.

3.2. Revenus de fonctionnement

Voici un tableau comparatif du budget 2021 et du budget 2020 (en milliers de CHF) :

<i>Revenus par nature</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Variations</i>	
				<i>en %</i>
1. Impôts	52'526	51'941	585	1.13
2. Revenus des biens	8'843	8'408	436	5.18
3. Contributions	16'480	19'439	-2'958	-15.22
4. Dédommagements, subventions	4'696	5'377	-681	-12.67
5. Prélèvement financements spéciaux	367	282	85	30.08
6. Imputations internes	5'914	6'058	-144	-2.37
Total	88'827	91'504	-2'678	-2.93

3.2.1. Impôts (rubriques 40 + 41)

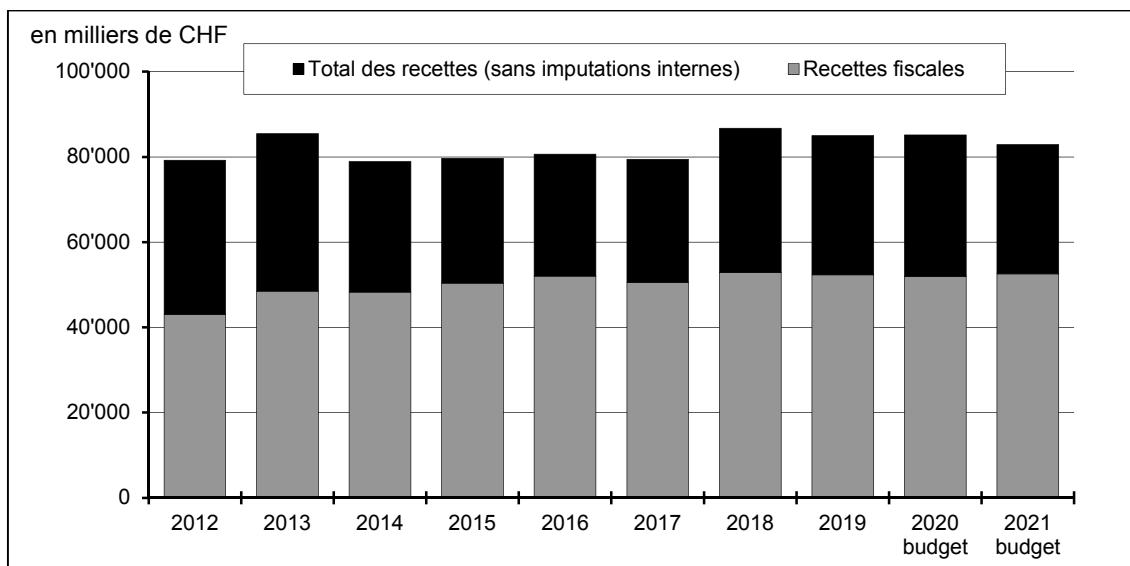
Budget 2020	51'941'000
Budget 2021	52'526'000
en augmentation	585'000

Les recettes projetées pour l'année 2021 prennent en considération les nouvelles taxations effectuées pour 2018 et, à défaut, les décisions de taxations intervenues pour 2017.

Les impôts des personnes morales sont fortement influencés par la décision du Canton d'introduire les mesures de la réforme des entreprises (RFFA-VS) dès le 1^{er} janvier 2020, avec effet rétroactif. Une diminution de CHF 550'000.– est à prévoir au budget 2021.

Cette baisse est toutefois compensée par l'augmentation attendue des impôts sur le revenu des personnes physiques de plus de 1 million de francs.

Voici pour le surplus l'évolution de la part des recettes fiscales par rapport aux recettes totales de la commune (après déduction des imputations internes) :



3.2.2. Revenus des biens (rubrique 42)

Budget 2020	8'407'550
Budget 2021	8'843'350
en augmentation	435'800

Cet écart provient de diverses variations, tant à la hausse qu'à la baisse, dont les principales sont reprises ci-après (en milliers de CHF) :

10.409.423.00 Revenus de location	332
20.209.427.01 Parkings couverts (TVA)	140
90.209.426.05 Dividende Sogaval SA	480
90.209.426.06 Dividende OIKEN	-490
Total	462

3.2.3. Contributions (rubrique 43)

Budget 2020	19'438'500
Budget 2021	16'480'200
en diminution	2'958'300

La variation la plus notable de cette rubrique concerne les recettes des aménagements de production hydroélectrique. Après quelques années de progression, elles devraient enregistrer une nouvelle baisse substantielle de l'ordre de 1.9 million de francs.

La fusion des polices de Sierre et Sion induit également la suppression de certaines recettes, notamment les amendes (-CHF 700'000.-), qui sont désormais perçues directement par la PRVC. Rappelons que globalement la fusion des polices est une opération financièrement neutre pour la ville de Sierre.

Pour ce qui concerne les taxes de quantité sur les ordures, elles ont été ajustées à la baisse pour tenir compte de la réalité enregistrée en 2019 et pour anticiper le changement de comportement des usagers qui devrait intervenir à la suite de la mise en place d'une collecte de déchets alimentaires (-CHF 165'000.-).

D'autres variations mineures influencent également cette rubrique.

3.2.4. Parts à des recettes sans affectation, restitutions, subventions (rubriques 44 à 47)

Budget 2020	5'377'000
Budget 2021	4'695'650
en diminution	681'350

Cet écart résulte d'un grand nombre de variations, tant à la hausse qu'à la baisse.

Au chapitre des éléments significatifs peut être relevée la suppression de deux recettes importantes. Il s'agit de la participation des communes partenaires :

- à la police municipale, participation encaissée directement par la PRVC suite à la fusion des polices (compte 20.209.452.00, diminution de CHF 674'000.-),
- à la déchetterie de Chétroz, participation qui sera encaissée par l'UTO dès le 1^{er} janvier 2021, avec la reprise par ses soins de la gestion de la déchetterie communale (70.329.452.00, baisse de CHF 200'000.-).

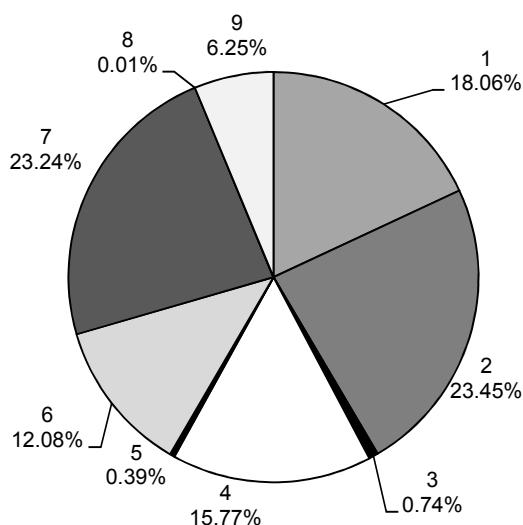
3.2.5. Prélèvements financements spéciaux (rubrique 48)

Budget 2020	282'250
Budget 2021	367'150
en augmentation	84'900

Cette rubrique concerne les prélèvements sur les fonds constitués en faveur des services autofinancés (service de l'eau, épuration des eaux et élimination des ordures), lorsque ceux-ci présentent un excédent de charges.

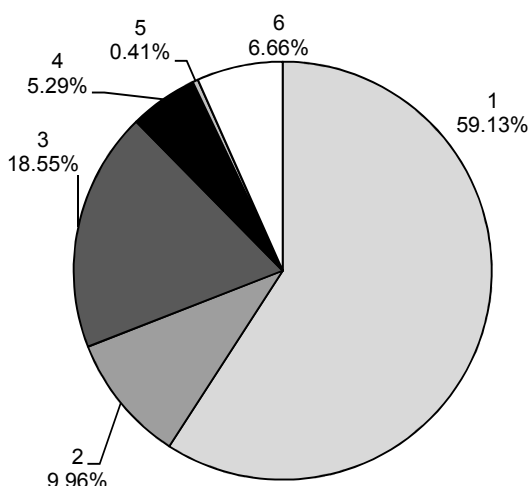
Le budget 2021 prévoit un prélèvement de CHF 232'000.- au fonds d'épuration des eaux, CHF 131'950.- au fonds d'élimination des ordures, ainsi que CHF 3'200.- au fonds du service de l'eau.

Charges de fonctionnement, budget 2021



1. Charges du personnel
2. Biens, services, marchandises
3. Intérêts passifs
4. Amortissements
5. Parts à contributions sans affectation
6. Dédommagements collectivités
7. Subventions
8. Attribution aux financements spéciaux
9. Imputations internes

Revenus de fonctionnement, budget 2021



1. Impôts
2. Revenus des biens
3. Contributions
4. Dédommagements, subventions
5. Prélèvement financements spéciaux
6. Imputations internes

4. Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement se présente de la manière suivante :

Revenus financiers	88'826'500
Charges financières	81'107'850
Marge d'autofinancement	7'718'650

Nous avons opéré une distinction entre les investissements ordinaires et les investissements autofinancés (voir chiffre 7 ci-après). Sont considérés comme autofinancés les investissements consentis pour les services de l'eau, de l'épuration des eaux et de l'élimination des ordures.

La marge d'autofinancement devrait permettre de couvrir les investissements ordinaires sur le long terme. Cet objectif n'est pas réalisé dans le présent budget. En effet, le taux de couverture s'élève à 66.26 %.

5. Evolution des engagements et de la fortune nette

Sur la base des comptes de fonctionnement et d'investissement budgétés pour les années 2020 et 2021, il apparaît que les engagements ainsi que la fortune nette de la commune vont théoriquement évoluer comme suit :

	31.12.2019	Evolution 2020	Evolution 2021
Engagements bruts (moyen/long terme)	62'515'000	+7'610'600	+5'008'350
Fortune nette	119'409'843	-5'381'400	-5'770'950

6. Ratios financiers

Voici l'évolution de quelques ratios financiers significatifs :

	2021	2020
Degré d'autofinancement Autofinancement en pourcent de l'investissement net	60.65	53.81
Capacité d'autofinancement Autofinancement en pourcent des revenus financiers	8.69	9.69
Part des recettes totales affectée aux intérêts passifs	0.79	0.73

7. Comptes d'investissements

Total des investissements bruts		14'944'500
Montant des investissements à autofinancer		2'150'000
Investissements bruts ordinaires		12'794'500
Recettes d'investissements non autofinancés		1'146'000
Investissements nets ordinaires		11'648'500
Investissements à autofinancer	2'150'000	
Recettes d'investissements autofinancés	1'071'500	
Investissements nets autofinancés	1'078'500	1'078'500
Investissements nets totaux		12'727'000

On peut ainsi apprécier la valeur :

- des investissements nets ordinaires, soit	11'648'500
- des investissements nets autofinancés, soit	1'078'500
Investissements nets totaux	12'727'000

Outre les investissements récurrents, le budget 2021 comprend les montants suivants :

Divers aménagements de routes	1'790'000
Centre sportif Ecosia	1'560'000
Aménagements mobilité douce	1'555'000
Actions Technopole Antares SA	1'000'000
Actions Sogaval SA	800'000
Pont de Beaulieu, assainissement	750'000
Utilitaires voirie, achats	660'000
Total	8'115'000

Ces investissements représentent 54 % des investissements bruts.

8. Conclusion

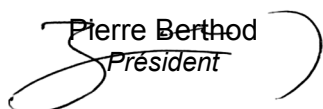
L'exercice budgétaire 2021 présente un déficit auquel la commune doit faire face, malgré les efforts de l'exécutif pour retrouver des chiffres noirs.

L'exposition de la ville aux dépenses liées, particulièrement en provenance du canton, demeure très forte. Année après année, les strictes mesures de contrôle budgétaire mises en place dans la gestion quotidienne du ménage public sont étouffées par les dépenses obligatoires que la ville doit assumer, et dont les augmentations échappent à son contrôle.

Des démarches ont été entreprises auprès du canton pour obtenir un traitement plus équitable en matière de participation aux écoles de degré tertiaire. L'exécutif est soutenu dans ce processus par la Fédération des communes valaisannes et l'Union des villes valaisannes.

Le budget communal subit également fortement les conséquences de l'augmentation récurrente et massive des charges à caractère social. Enfin, Sierre continue à assumer les charges liées à son rôle de « ville-centre » et à sa prise en charge des infrastructures culturelles et sportives qui desservent toute la région. Des démarches sont également en cours auprès du canton pour tenter d'alléger les comptes communaux de ces dépenses. La ville de Sierre peut raisonnablement espérer voir ces négociations aboutir.

Nous invitons le Conseil général à approuver le budget 2021 tel qu'il est présenté et à autoriser le Conseil municipal à contracter les emprunts utiles à la réalisation des tâches exposées dans ce document.


Pierre Berthod
Président


Jérôme Cretton
Secrétaire municipal

Administration générale

Ce chapitre concerne les postes « Autorités », « Administration » et « Hôtel de Ville ».

Les charges se répartissent de la manière suivante :

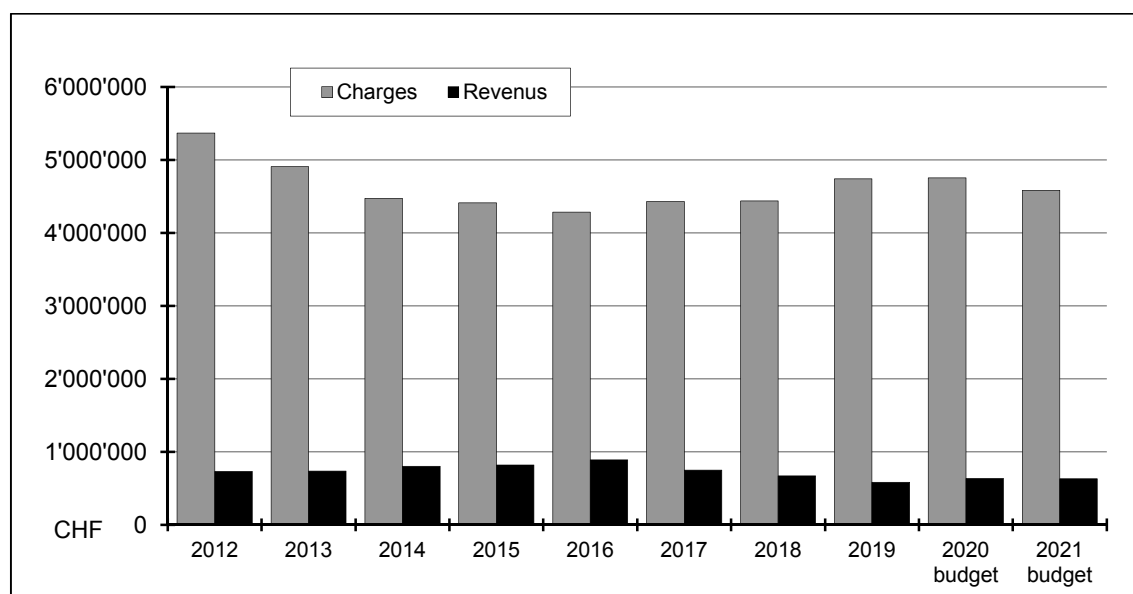
	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>
Autorités	640'500	13.97
Charges du personnel	2'652'600	57.88
Autres charges	1'290'200	28.15
Total	4'583'300	100

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	4'751'450	635'000
Budget 2021	4'583'300	631'500
Ecart en CHF	-168'150	-3'500
Ecart en %	-3.54	-0.55

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

10.102.301.02	Traitements service financier	+ 16'000.–
	Conformément aux statuts du personnel, les collaborateurs perçoivent, à intervalles définis, une prime d'ancienneté. Deux collaborateurs du service financier seront concernés en 2021, ce qui explique l'essentiel de l'augmentation de cette rubrique.	
10.102.309.00	Autres charges du personnel	- 17'500.–
	Une enquête de satisfaction des collaborateurs, par un organisme externe et neutre, avait été prévue en 2020. Il s'agissait d'une dépense à caractère ponctuel qui ne sera pas reconduite en 2021.	
10.102.311.00	Achat mobilier et machines de bureau	- 20'000.–
	Le budget 2020 prévoyait une dépense exceptionnelle pour l'aménagement des bureaux suite à l'engagement de la nouvelle chargée de communication.	
10.102.318.03	Frais fiduciaire et consultants	- 76'000.–
	Outre les frais récurrents de révision des comptes, cette consigne contient un montant nécessaire à la poursuite des études de fusion avec les communes de Chalais, Chippis et Grône. Un montant non affecté a par ailleurs été consigné pour permettre d'engager d'autres mandats d'audits ponctuels, dont la nécessité se manifesterait dans le futur (programme de législation, MCH2, etc.).	
10.102.318.04	Téléphones, ports et taxes	- 27'000.–
10.109.436.02	Participation frais de téléphones	- 5'000.–
	Comme déjà constaté lors du bouclage des comptes 2019, les frais de cette rubrique suivent une tendance baissière. Les frais d'affranchissement, d'une part, se sont révélés moins importants ces dernières années. Les frais liés aux abonnements téléphoniques, d'autre part, enregistrent une baisse suite au passage à la technologie voix sur IP. A noter qu'une partie des frais de téléphonie sont refacturés à des entités externes qui profitent de l'infrastructure de la ville (CMS, Corem, curatelle), via le compte 10.109.436.02.	
10.102.318.08	Impôts cantonaux	- 60'000.–
	La ville paie des impôts uniquement sur les revenus ne relevant pas de la puissance publique, tels que les loyers encaissés ou les recettes provenant de l'électricité. La diminution de cette rubrique est due à la baisse attendue du résultat des aménagements de production.	
10.102.330.00	Pertes débiteurs divers	+ 10'000.–
	Ce compte enregistre les actes de défaut de biens reçus durant l'année, ainsi que les provisions constituées pour se prémunir contre les risques encourus d'insolvabilité. Bien que basé sur des critères d'appréciation constants, tels que le niveau de solvabilité et les perspectives d'encaissement résultant des recours engagés, ce montant est difficile à estimer avec précision. Néanmoins, on observe une tendance à la hausse ces dernières années.	
10.109.439.01	Prestations diverses	+ 15'000.–
	Les travaux d'entretien et de conciergerie effectués par les employés de la ville pour le compte de la nouvelle Police Régionale des Villes du Centre (PRVC) lui sont refacturés.	

Service du cadastre et de la gérance immobilière

Cadastre, agriculture, viticulture, forêts, gérance immobilière, taxations

Cadastre et taxations

Le service du cadastre et de la gérance immobilière est rattaché hiérarchiquement au service des contributions.

Le cadastre communal enregistre les mutations des transactions immobilières sur la base des actes déposés par les notaires.

Pour l'année 2019, ce sont 487 actes représentant une valeur globale de presque 111 millions de francs qui ont été présentés pour l'enregistrement des mutations. Le tableau en page suivante montre l'évolution des transactions au cours des dix dernières années.

Au premier semestre 2020, 238 actes ont été enregistrés pour un volume global de 67 millions de francs. En 2019, pour la même période, on comptait 234 actes pour près de 47.5 millions de francs au total. Si, pour la période sous revue, le nombre de transactions est resté constant, le montant global, lui, s'est révélé nettement supérieur en 2020.

La mise à jour des transactions permet la communication correcte des valeurs fiscales. Elle sert également pour le prélèvement des taxes de base liées à la parafiscalité (eaux usées, enlèvement des ordures) et des taxes uniques de raccordement.

Ces valeurs fiscales sont reportées sur les déclarations individuelles pour servir de base au calcul de l'impôt sur la fortune et pour le prélèvement de l'impôt foncier communal. Relevons que pour les personnes physiques, ce dernier impôt n'est pas prélevé par le canton. Le taux d'imposition est de 1 ‰ de la valeur fiscale des bâtiments et des terrains (biens-fonds) sis sur le territoire communal.

Pour les personnes morales, l'impôt foncier est également prélevé par le canton. Le taux cantonal est de 0.8 ‰ et le taux communal de 1.25 ‰. Il est appliqué, au niveau communal, sur les taxes fiscales et industrielles (machines de production).

Le cadastre s'occupe également de toutes les questions liées à l'agriculture et à la viticulture (contrôle pour les paiements directs, contrôle des acquits de vendanges, registre des vignes, contributions diverses liées à l'exploitation des sols), ainsi qu'au cadastre forestier.

La commission communale de taxation procède chaque année à l'estimation des nouvelles constructions et des transformations de biens immobiliers sis sur le territoire de la commune. Elle communique ensuite les estimations, pour validation, à la commission cantonale des taxes cadastrales. Elle procède également aux estimations demandées par diverses autorités cantonales (caisse de compensation, autorités fiscales).

Pour le SIT (système d'information du territoire), la mise à jour est mensuelle en ce qui concerne les propriétaires. Elle est annuelle pour les nouvelles constructions. La consultation est possible sur le site internet de la commune.

Gérance immobilière

La gérance immobilière a la responsabilité de veiller à l'administration et à la location des biens communaux. Près de 500 dossiers sont concernés ; il s'agit essentiellement de biens non bâtis (terrains).

L'établissement des contrats de location, la facturation, le suivi de l'encaissement des loyers et toute l'activité liée à la gestion immobilière sont assurés par le bureau de la gérance immobilière, ainsi que par une agence immobilière de la place.

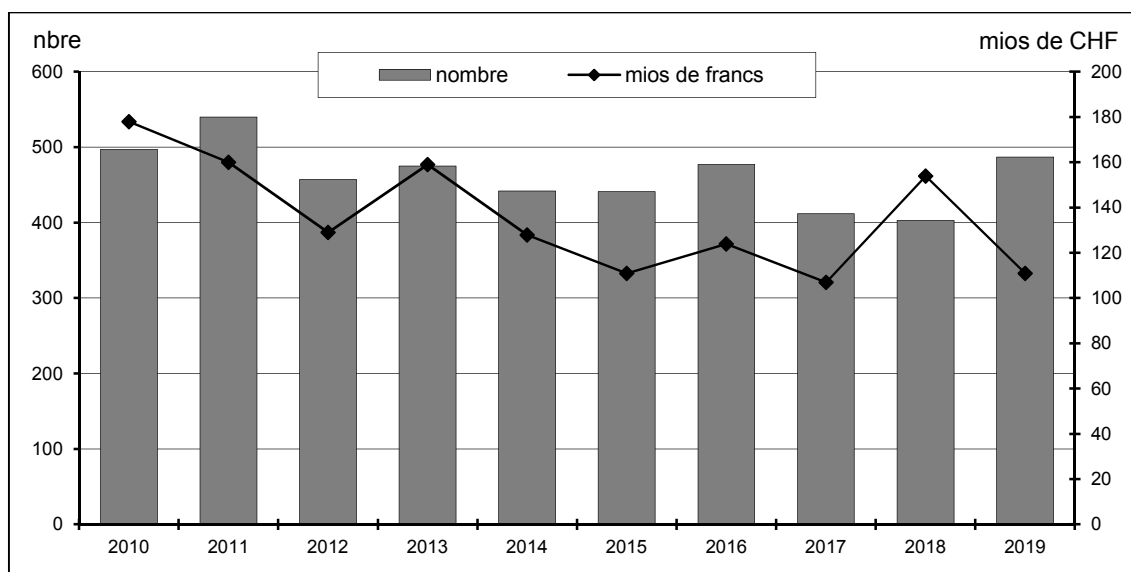
Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	398'550	1'504'000
Budget 2021	416'950	1'868'500
Ecart en CHF	18'400	364'500
Ecart en %	4.62	24.24

Mouvements cadastraux

Evolution du nombre des transactions immobilières et du volume des transactions en CHF



Variations notables et commentaires

10.400.319.00	Impôts, taxes et charges de copropriétés	+ 15'000.–
	L'évolution constatée est due à la participation aux coûts liés à la mise en conformité feu du parking du Forum, étant entendu que la commune est propriétaire de places de parc.	
10.409.423.00	Locations	+ 332'000.–
	La projection des recettes prend en compte tous les contrats en vigueur au moment de l'établissement du budget 2021, ainsi que les rendements attendus des nouvelles locations. La location du poste de police à la nouvelle Police Régionale des Villes du Centre, ainsi que la conclusion de nouveaux droits de superficie distincts et permanents dans la zone industrielle de Daval, expliquent l'essentiel de l'augmentation.	
10.409.423.01	Redevances publicitaires	+ 30'000.–
	Des discussions sont en cours avec une société d'affichage, qui s'est montrée intéressée à louer certains espaces appartenant à la commune de Sierre. Un montant raisonnable a été porté au budget qui tient compte de la probabilité d'arriver à un accord et de la date d'entrée en vigueur de celui-ci.	

Economie et tourisme

Le service assume la responsabilité de la promotion économique, de la politique touristique, du guichet unique entre acteurs de l'économie sierroise et services communaux et cantonaux, ainsi que la coordination des affaires immobilières de la ville.

Les postes du budget restent relativement stables : les montants engagés avec les partenaires concernés, tels la Société de développement de Sierre, Salgesch et environs, Finges, Vinea, Techno-Pôle/TechnoArk et Sierre Anniviers Marketing, résultent de conventions ou de décisions portant sur le moyen terme.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	1'008'000	–
Budget 2021	950'000	–
Ecart en CHF	-58'000	–
Ecart en %	-5.75	–

10.500.364.00	Politique touristique	- 14'000.–
	Des mesures d'économie ont été décidées par le Conseil municipal, l'une d'entre elles concerne la subvention à « Couleur Pavé » pour laquelle un recours accru à des sponsors privés doit être envisagé.	
10.500.364.10	Fonds régional (promotion économique)	- 29'000.–
	Par décision de la Conférence des Présidents du district, il a été admis de suspendre temporairement l'alimentation du fonds régional de promotion économique.	

Service de la sécurité publique

Police Régionale des Villes du Centre (PRVC), contrôle de l'habitant, informatique, protection civile, feu

Le processus de fusion des polices de Sierre et de Sion a abouti fin 2019, bien après l'établissement du budget 2020. Ce dernier avait donc été construit sur les mêmes bases que précédemment. Le budget 2021 présente quant à lui la nouvelle réalité comptable, avec un nombre de rubriques sensiblement réduit.

Evolution du budget

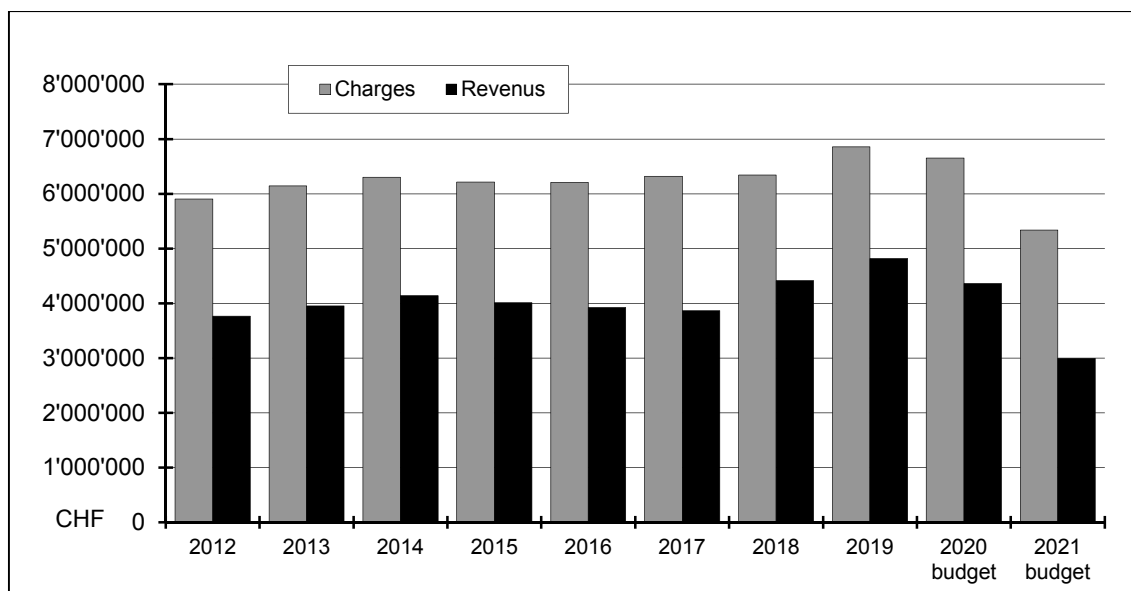
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	6'649'700	4'362'050
Budget 2021	5'338'500	2'994'650
Ecart en CHF	-1'311'200	-1'367'400
Ecart en %	-19.72	-31.35

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	748'500	–
Budget 2021	494'500	–
Ecart en CHF	-254'000	–
Ecart en %	-33.93	–

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

20.202.300.00	Tribunal de police, indemnités	- 26'000.–
20.202.301.00	Traitements	- 2'942'300.–
20.202.301.18	Indemnités services de nuit et de piquet	- 125'000.–
20.202.303.00	Charges sociales	- 629'000.–
20.202.309.00	Cours et formation	- 20'000.–
20.202.309.10	Autres charges du personnel	- 3'500.–
20.202.310.02	Abonnements et cotisations	- 4'300.–
20.202.311.00	Machines et accessoires	- 13'500.–
20.202.311.01	Signalisation	- 3'000.–
20.202.311.03	Equipements	- 30'200.–
20.202.313.00	Matériel de tir	- 5'200.–
20.202.313.01	Carburants	- 13'000.–
20.202.315.00	Entretien véhicules	- 17'000.–
20.202.315.01	Autres entretiens	- 8'600.–
20.202.317.00	Frais de déplacements	- 11'000.–
20.202.318.00	Téléphones	- 6'700.–
20.202.318.01	Taxes et assurances véhicules	- 3'000.–
20.202.318.02	Pupitre de commande	- 13'000.–
20.202.318.03	Actions de salubrité publique	- 6'000.–
20.202.318.04	Gestion centrale taxis	- 1'500.–
20.202.318.05	Consultants	- 20'000.–
20.202.318.06	Contrôle des champignons	- 5'000.–
20.202.318.08	Frais de poursuites	- 39'000.–
20.202.351.01	Part aux amendes police intercommunale	- 35'000.–
20.209.431.11	Recettes administratives tribunal de police	- 60'000.–
20.209.434.00	Prestations à des tiers	- 15'000.–
20.209.436.02	Participation contrôle des champignons	- 2'500.–
20.209.437.00	Amendes	- 700'000.–
20.209.452.00	Part. communes partenaires	- 674'000.–

Tous ces comptes, auparavant utilisés pour enregistrer les charges et les recettes de la police municipale, sont abandonnés suite à la fusion des polices de Sierre et Sion. Seuls demeurent les comptes qui enregistrent les versements à la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC) pour les tâches policières et les tâches non policières qu'elle effectue pour le compte de la commune de Sierre (voir commentaires des comptes 20.202.352.00 « Participation PRVC » et 20.202.352.01 « Tâches non policières confiées PRVC »). Quelques comptes, gérés par la PRVC en lien avec des tâches non policières qui lui sont confiées, subsistent également.

20.202.310.00	Imprimés et matériel de bureau	- 17'700.–
	A la suite de la fusion des corps de police de Sierre et Sion, ne subsistent dans cette rubrique que les charges relatives aux dossiers des établissements publics sierrois, aux vignettes de parcage et à la prévention routière.	

20.202.352.00	Participation PRVC	+ 2'400'000.–
	L'excédent de charges de la Police Régionale des Villes du Centre est réparti entre les deux communes membres, soit Sierre et Sion, au prorata de la population résidente au 31 décembre de l'année précédente. A noter que les amendes encaissées, la participation financière des communes partenaires et les recettes administratives liées au tribunal intercommunal de police sont encaissées directement par la PRVC et réduisent l'excédent à charge des deux villes.	

20.202.352.01	Tâches non policières confiées PRVC	+ 220'000.–
	La ville de Sierre a confié à la PRVC certaines tâches non policières, notamment la gestion des parkings municipaux, l'encaissement des	

médailles de chiens, les procédures de naturalisation, les autorisations de manifestations, la gestion des établissements publics et l'organisation de la foire Ste-Catherine. Pour les trois premières tâches, la PRVC perçoit un pourcentage des recettes encaissées. Pour les autres, une partie du salaire des collaborateurs affectés à ces tâches est pris en charge par la ville. A noter également que l'ancien chef de service de la sécurité continue à assumer la direction du service du feu, du contrôle de l'habitant et de la PCi et que, de ce fait, le temps de travail qui y est consacré est facturé à la ville.

20.209.427.00	<p>Parkings non soumis à TVA + 26'000.–</p> <p>Ce compte concerne les recettes engendrées par les parcomètres, les vignettes « ville de Sierre » du parking de la plaine Bellevue, les vignettes communales pour les places externes et les horodateurs Allpark/HISA. Bien qu'il soit difficile d'estimer cette rubrique avec précision, puisque dépendant du comportement des utilisateurs, les recettes enregistrées en 2019 laissent espérer une possible augmentation des encaissements.</p>
20.209.427.01	<p>Parkings couverts (TVA) + 140'000.–</p> <p>Les parkings couverts avec TVA sont ceux du Complexe sud, de Beaulieu, de l'Europe, du Forum et des Longs-Prés. Là encore, en raison d'un taux de remplissage satisfaisant, les recettes sont adaptées à la hausse pour tenir compte des montants effectivement enregistrés en 2019.</p>
20.209.431.00	<p>Emoluments administratifs - 15'000.–</p> <p>Cette diminution s'explique par le fait qu'une partie des recettes auparavant enregistrées dans ce compte sont désormais encaissées directement par la PRVC, telles que les notifications de poursuites ou les frais de surveillance et d'intervention.</p>
20.312.301.00	<p>Traitements service informatique + 34'000.–</p>
20.312.303.00	<p>Charges sociales + 7'000.–</p> <p>Afin de garantir le fonctionnement global de l'informatique communale, d'anticiper le départ à la retraite des deux informaticiens du service en 2025 et en prévision des défis à venir, un nouvel informaticien sera engagé à temps partiel dès août 2021, spécialement dédié à la gestion informatique des écoles.</p>
20.502.301.00	<p>Traitements + 39'400.–</p>
20.502.303.00	<p>Charges sociales + 4'200.–</p>
20.502.308.01	<p>Conciergerie - 11'200.–</p> <p>Les charges salariales des cadres de l'état-major de conduite communal (EMCC), auparavant inscrites dans les comptes de la police municipale (20.202), ont été intégrées dans les comptes de la protection civile. Notons également que la conciergerie des locaux, jusqu'à présent confiée à un mandataire externe, devrait être internalisée dès 2021.</p>
20.502.315.00	<p>Entretien mobilier et véhicules + 16'950.–</p> <p>Les véhicules du service du feu nécessitent des entretiens et des services réguliers qui peuvent fluctuer d'une année à l'autre.</p>
20.502.315.01	<p>Entretien hydrants + 20'000.–</p>
20.509.461.00	<p>Subvention cantonale + 20'200.–</p> <p>Suite à une décision de l'office cantonal du feu, l'entier des bornes hydrantes situées sur le territoire communal doit désormais être contrôlé chaque année pour permettre de percevoir les subventions liées à leurs installations. Jusqu'à présent, l'entretien des hydrants pouvait être effectué chaque deux ans.</p>

20.502.318.01	<p>Téléphones et taxes + 18'400.–</p> <p>Depuis 2020, le canton facture à toutes les communes les frais d'exploitation du réseau Polycom, au coût de CHF 1.– par habitant. Précisons que cette facturation est faite à l'entier des communes valaisannes, qu'elles aient un service de secours ou non.</p>
20.502.319.01	<p>Frais d'assemblées + 7'000.–</p> <p>Les frais liés à l'état-major de conduite communal (EMCC), auparavant enregistrés dans les comptes de la police municipale (20.202), seront désormais inscrits dans ce compte. Cela explique l'essentiel de son augmentation.</p>
20.502.506.01	<p>Achat véhicule, service du feu + 183'500.–</p> <p>Deux véhicules du service du feu doivent être remplacés. Le premier date de 1999 (VTU) et les frais nécessaires à son expertise sont trop importants. Le deuxième véhicule date, lui, de 1986 et rencontre les mêmes difficultés que le premier. Ce deuxième véhicule est destiné au transport des différents modules sur les lieux d'intervention. Il assure ainsi la logistique du corps et intervient dans le cadre du déploiement du plan d'urgence de la ville.</p> <p>Enfin, une remorque dévidoir remplacera une ancienne remorque militaire de transport de tuyaux. Cette dernière n'était pas équipée de feux et ne possédait pas d'immatriculation. Il s'agit d'un engin indispensable, notamment en cas d'incendie du secteur de la forêt de Finges.</p>
20.502.506.03	<p>Equipements service du feu + 72'000.–</p> <p>Les radios utilisées par le service du feu ont plus de 20 ans et le fournisseur ne dispose plus de pièces de rechange pour les réparer. A plusieurs reprises, des problèmes de communication ont été constatés lors d'interventions. Un montant de CHF 46'000.– est prévu pour leur remplacement.</p> <p>Le budget 2021 prévoit également l'acquisition de casiers personnels. L'équipement actuel date de 1981 et ne couvre que les besoins de la moitié de l'effectif.</p>
20.509.434.00	<p>Participation pour interventions - 15'000.–</p> <p>Les tarifs des différents centres de secours ont été adaptés par rapport au tarif cantonal en vigueur.</p>

Tribunal de district, juge de commune, autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, curatelle officielle

La participation de la municipalité aux frais du tribunal du district de Sierre se limite à la location et à l'entretien des locaux. Les communes du district contribuent en outre à cette charge à hauteur de 45 % environ, au prorata de leur population résidente. Cette participation est fondée sur les dispositions cantonales.

L'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de Sierre est une autorité communale indépendante. Ses frais de fonctionnement, tout comme ceux du juge de commune de Sierre, sont couverts par la municipalité conformément à la législation cantonale.

La curatelle officielle est un service communal qui exécute les mandats confiés par l'APEA de Sierre et les autres APEA du district en vertu d'une convention de délégation. Le personnel de cette entité est rattaché au CMS.

Dans ces domaines, l'activité est en constante progression, impliquant de ce fait, une augmentation des coûts de fonctionnement.

Le coût net à charge de la commune de Sierre est estimé de la manière suivante pour 2021 :

	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2020</i>
Tribunal de district de Sierre	107'700	109'700
Juge de commune	12'000	12'000
APEA/curatelle officielle	1'843'800	1'547'000
Total	1'963'500	1'668'700

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	2'057'700	389'000
Budget 2021	2'415'100	451'600
Ecart en CHF	357'400	62'600
Ecart en %	17.37	16.09

Variations notables et commentaires

20.704.311.00	Mobilier et machines	- 20'900.–
	Le budget 2020 prévoyait un montant destiné au déménagement prévu de l'APEA. 2021 marque le retour à une situation ordinaire.	
20.704.318.00	Mandats curateurs externes	+ 10'000.–
	Ce compte devrait enregistrer une hausse de charges en 2021, pour tenir compte des acomptes annuels qui seront versés aux curateurs externes. Auparavant, les paiements se faisaient uniquement après révision des comptes.	

20.704.318.02	Gestion dossiers et administration	+ 292'900.–
	L'évolution de l'activité a engendré des besoins en ressources humaines supplémentaires, tant à l'APEA qu'à la curatelle. Sont également inclus le mobilier et l'informatique nécessaires à ces nouveaux engagements, ainsi que des frais liés aux futurs locaux.	
20.704.361.00	Contribution curatelle éducative	+ 65'000.–
	Compte tenu de la complexité des cas et au vu de la facturation 2019 adressée à la ville de Sierre par le service cantonal de la jeunesse, le montant de ce poste a été adapté.	
20.709.431.00	Participation des administrés	+ 30'000.–
	Les recettes enregistrées en 2019 et les perspectives 2020 ont permis d'adapter ce budget à la hausse.	
20.709.452.01	Participation des communes curatelle officielle	+ 27'600.–
	Compte tenu des comptes 2019 et de l'évolution des mandats confiés par les autres communes, ce poste a été adapté à la hausse.	

Service de l'enseignement et de la formation

Le budget alloué à l'enseignement et à la formation concerne les frais de fonctionnement de l'école obligatoire, ainsi que la participation communale aux écoles supérieures. Les évolutions notables du budget du service de l'enseignement sont majoritairement dues à des coûts non maîtrisables par la ville, car dépendant de lois ou directives cantonales.

Bien que des efforts financiers soient concédés dans le cadre du fonctionnement des écoles obligatoires sierroises, leur effet est bien souvent anéanti par des augmentations de charges non maîtrisables.

Concernant le fonctionnement des écoles obligatoires, une baisse des effectifs est constatée par rapport à la précédente année scolaire. Il s'agit essentiellement de familles qui quittent notre commune. Le nombre d'élèves qui débutent leur 1^{ère} année scolaire reste stable par rapport aux années précédentes.

	2019-2020	2020-2021	différence
Elèves en 1 ^{ère} enfantine	154	153	-1
Elèves en 2 ^{ème} enfantine	169	153	-16
Elèves en classes primaires	981	961	- 20
Total enfantines et primaires	1304	1268	-36
<i>dont germanophones</i>	165	161	-4
Elèves au CO	627	600	-27
<i>dont germanophones</i>	96	96	0
Total scolarité obligatoire	1931	1868	-63

Evolution du budget

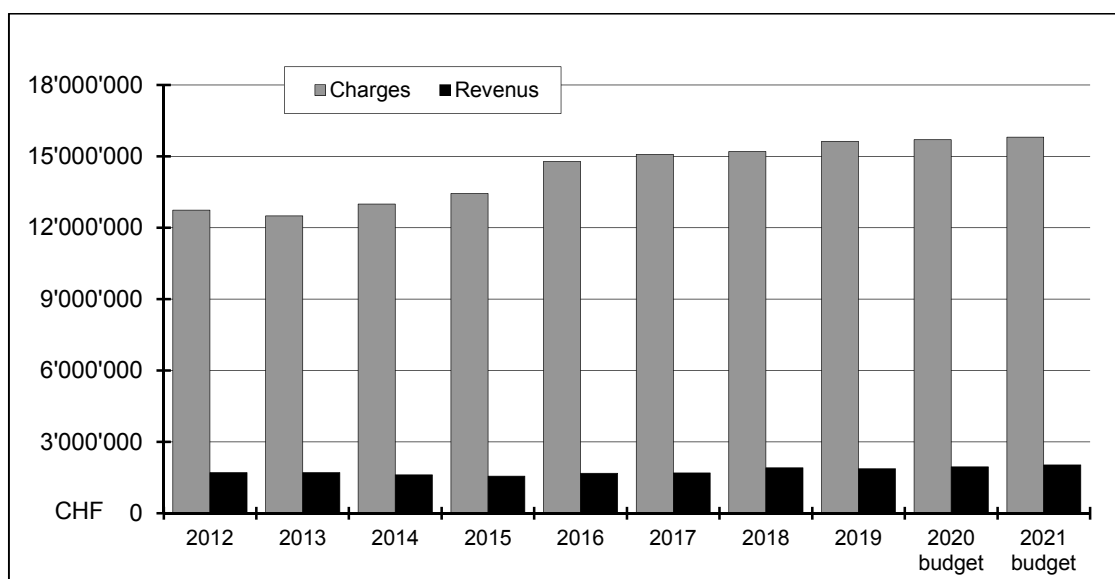
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	15'705'600	1'954'500
Budget 2021	15'803'800	2'034'900
Ecart en CHF	98'200	80'400
Ecart en %	0.63	4.11

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	204'500	29'000
Budget 2021	165'000	28'000
Ecart en CHF	-39'500	-1'000
Ecart en %	-19.32	-3.45

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

30.100.302.00	Traitements personnel CPS	+ 21'000.–
30.100.318.02	Frais directs CPS	- 2'700.–
30.109.461.01	Subventions cantonales CPS	+ 18'300.–
	L'ensemble des comptes désignés par la mention CPS concerne l'aide aux élèves en situation de handicap intégrés dans les classes du district de Sierre ; ces charges sont entièrement subventionnées par le canton. Le budget peut varier d'une année à l'autre, notamment en raison du nombre d'élèves concernés ainsi que de la nature de leur handicap. L'effectif du personnel d'accompagnement a été augmenté d'un poste de stagiaire. Notons que les comptes CPS font l'objet d'une vérification opérée par un organisme professionnel indépendant.	
30.100.351.02	HES-SO Valais	+ 100'000.–
30.100.351.04	Ecole de design et haute école d'art du VS (EDHEA)	- 9'500.–
30.109.452.00	Participation communes du district aux frais HES	+ 7'000.–
	Les chiffres portés au budget communal sont communiqués par les services financiers des écoles, en application de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire. Celle-ci prescrit que la commune siège participe à hauteur de 10 % aux charges salariales brutes du personnel enseignant et de la direction en charge de l'enseignement, ainsi qu'à 10 % des frais de construction ou de location des bâtiments. L'association des communes du district participe, sur une base volontaire, à 10 % des contributions de la ville aux frais des hautes écoles.	
30.100.351.08	Institut de recherche en informatique (Icare)	- 40'000.–
	La Conférence des Présidents du district de Sierre a décidé lors de la validation de son budget 2021 de réduire le soutien à l'Institut Icare, ce qui correspond pour Sierre à une diminution de CHF 40'000.–.	
30.100.364.00	Formation universitaire à distance (FS-CH)	- 20'000.–
	Pour rappel, une motion visant à exclure les écoles à distance de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire a été acceptée par le Parlement cantonal. La nouvelle mouture de cette loi ne lui a toutefois toujours pas été soumise à ce jour. Dans l'intervalle, la ville se voit contrainte d'honorer les montants facturés par la FS-CH.	

30.200.317.01	Après-midi sport et culture	- 9'000.–
30.200.318.04	Spectacles, primaires	- 9'000.–
30.300.317.02	Spectacles, CO	- 4'000.–
	La direction des écoles continuera à proposer des activités culturelles et sportives aux élèves sierrois, mais dans une perspective de réduction des coûts. Les montants concernant les sorties scolaires restent maintenus.	
30.200.318.02	Soins dentaires scolaires, primaires	+ 30'000.–
30.300.318.02	Soins dentaires scolaires, CO	+ 30'000.–
	Les communes de résidence des élèves prennent en charge 40 % des frais dentaires (contrôle, prévention, interventions médicales, appareils dentaires, etc.). Cette exigence découle de l'ordonnance sur la promotion de la santé du 4 mars 2009.	
	La société valaisanne de prophylaxie dentaire est chargée du contrôle des factures ; elle veille à ce que les soins subventionnés ne relèvent pas d'un seul souci esthétique.	
	La tâche de la direction des écoles se limite donc à contrôler que les élèves concernés résident effectivement à Sierre et qu'ils sont en âge de scolarité obligatoire. Pour le reste, elle ne peut que constater les variations de coûts et ajuster les prochains budgets en conséquence.	
30.200.361.00	Transport d'élèves en situation de handicap	+ 27'000.–
	Cette rubrique concerne la participation communale au transport des élèves en situation de handicap. Le coût total de ces transports pour tout le Valais est refacturé à chaque commune, en fonction du nombre de ses habitants, en vertu de la RPT II. Le coût moyen communiqué pour 2021 est de CHF 7.26/habitant.	
30.200.361.01	Contribution au personnel enseignant, primaires	- 40'000.–
30.300.361.00	Contribution au personnel enseignant, CO	+ 25'000.–
	Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, établi par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes.	
	Les charges de ces rubriques peuvent varier d'une année à l'autre en fonction de la fluctuation du nombre d'élèves sierrois ou de la variation du coût.	
30.200.506.00	Equipelement informatique, primaires	- 27'000.–
30.300.506.00	Equipelement informatique, CO	- 12'500.–
	La baisse des investissements informatiques répond à la fin de la mise en place de la fibre optique reliant les différents centres.	
30.300.313.00	Repas cantine scolaire	+ 10'500.–
30.309.435.01	Repas cantine scolaire	+ 6'500.–
	L'augmentation du nombre de repas pris auprès de la cantine des CO est constante. En effet, la moyenne d'élèves par jour est passée de 26 en 2015 à 39 actuellement.	
30.400.314.00	Entretien salle Omnisports	- 6'500.–
30.400.314.01	Entretien écoles primaires	- 8'500.–
30.400.314.02	Entretien cycles d'orientation	- 5'500.–
	Le budget 2021 ne prévoit aucune acquisition d'équipements et machines pour les entretiens, ni aucun renouvellement de mobilier particulier dans les salles de gymnastique.	
30.409.427.02	Locations cycles d'orientation	+ 20'000.–
	La signalisation de plusieurs places de parc situées aux abords des écoles sierroises a été formalisée récemment. Elles étaient destinées à un usage libre jusqu'à présent et seront désormais louées aux enseignants qui le souhaitent.	

Culture, sports et intégration

Le service assure l'administration et la gestion de diverses infrastructures, qui offrent des prestations culturelles, sportives et d'intégration à la population sierroise et à celle de la région :

- la bibliothèque-médiathèque (BMS),
- le théâtre municipal (TLH-Sierre),
- la piscine couverte de Guillamo,
- les Bains de Géronde,
- 3 centres sportifs : Ecosia, Condémines, Granges,
- 15 salles de gym, sur 12 sites,
- la patinoire de Graben,
- la patinoire extérieure au centre-ville,
- la maison des cultures (le Cairn).

La coordination entre les différents partenaires subventionnés par la municipalité, l'analyse d'environ 150 dossiers de demandes de soutiens financiers, le coaching et la mise sur pied de divers projets, ainsi que le soutien aux sociétés locales et aux Top Events constituent les principales autres missions du service.

Culture et intégration

Evolution du budget

Affaires culturelles

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	2'162'500	235'950
Budget 2021	2'036'050	238'600
Ecart en CHF	-126'450	2'650
Ecart en %	-5.85	1.12

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	25'000	–
Budget 2021	–	–
Ecart en CHF	-25'000	–
Ecart en %	-100.00	–

Bibliothèque-médiathèque (BMS)

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	793'500	60'000
Budget 2021	805'000	60'000
Ecart en CHF	11'500	–
Ecart en %	1.45	–

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	–	–
Budget 2021	–	–
Ecart en CHF	–	–
Ecart en %	–	–

Théâtre Les Halles (TLH)

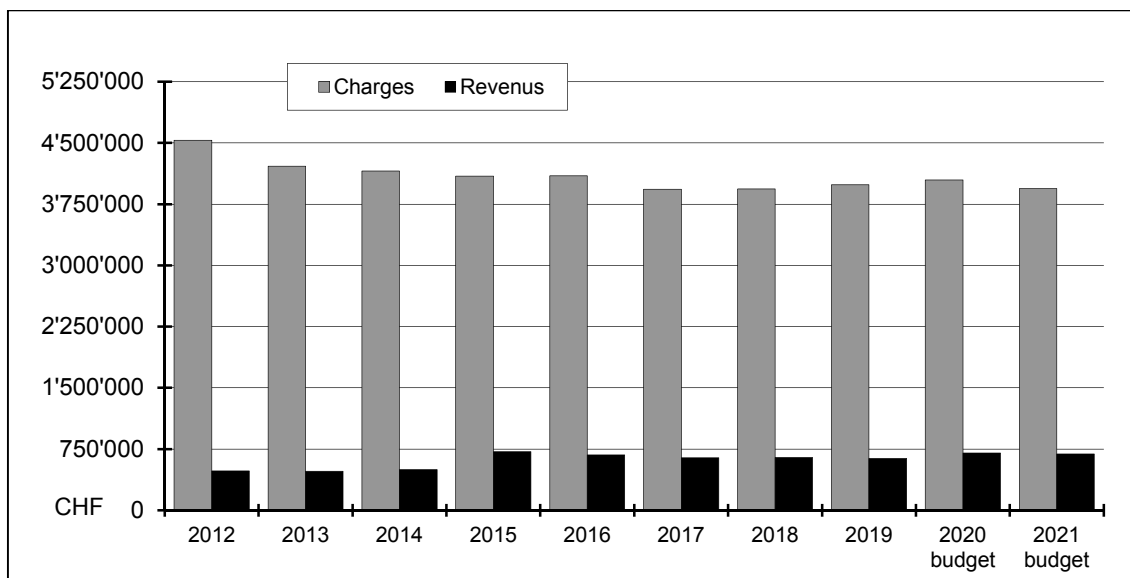
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	1'091'950	405'000
Budget 2021	1'099'200	390'000
Ecart en CHF	7'250	-15'000
Ecart en %	0.66	-3.70

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	21'000	–
Budget 2021	–	–
Ecart en CHF	-21'000	–
Ecart en %	-100.00	–

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

Affaires culturelles

- 40.100.311.00 **Œuvres d'art** - 20'000.-
Après deux années d'acquisitions, ce compte retrouve un niveau plus modeste, tel qu'il existait auparavant.
- 40.100.365.05 **Fondation Rainer Maria Rilke** - 10'000.-
La situation budgétaire globale de la ville a nécessité des mesures d'économie. L'une d'entre elles concerne la fondation Rilke, pour laquelle le soutien sera diminué en 2021.
- 40.100.365.25 **Festivals** - 90'000.-
En 2020, la ville a versé une part prépondérante des soutiens financiers destinés aux grands festivals, malgré que certains d'entre eux aient été annulés en raison de la crise sanitaire du Covid-19. L'enveloppe globale 2021 a été réduite en conséquence. Sa répartition exacte entre les différentes manifestations fera l'objet d'une analyse détaillée.

Théâtre Les Halles (TLH)

- 40.259.429.00 **Recettes bar** - 10'000.-
40.259.434.00 **Recettes billetterie** - 5'000.-
Les montants de ces rubriques ont été adaptés pour tenir compte de l'expérience de ces dernières années.

Sports

Evolution du budget

Sports

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	958'050	–
Budget 2021	1'061'100	–
Ecart en CHF	103'050	–
Ecart en %	10.76	–

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	3'000'000	–
Budget 2021	1'560'000	–
Ecart en CHF	-1'440'000	–
Ecart en %	-48.00	–

Piscine de Guillamo

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	901'550	240'500
Budget 2021	909'900	241'000
Ecart en CHF	8'350	500
Ecart en %	0.93	0.21

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	270'000	–
Budget 2021	290'000	–
Ecart en CHF	20'000	–
Ecart en %	7.41	–

Bains de Géronde

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	931'750	236'000
Budget 2021	925'550	236'000
Ecart en CHF	-6'200	–
Ecart en %	-0.67	–

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	–	–
Budget 2021	–	–
Ecart en CHF	–	–
Ecart en %	–	–

Patinoires

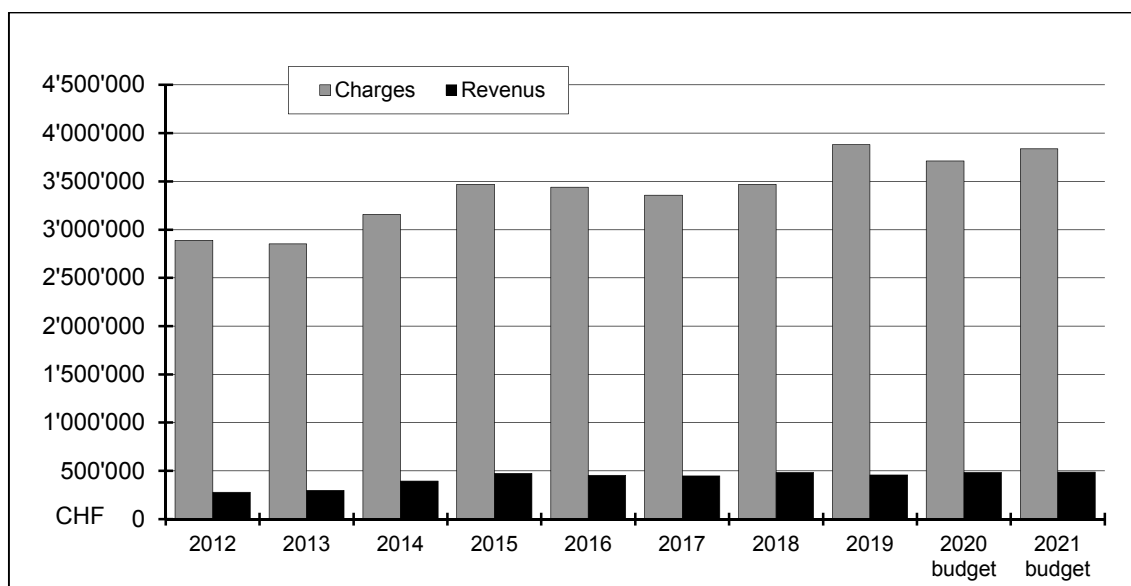
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	922'050	8'000
Budget 2021	942'600	10'000
Ecart en CHF	20'550	2'000
Ecart en %	2.23	25.00

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2021	729'000	–
Budget 2020	251'000	–
Ecart en CHF	-478'000	–
Ecart en %	-65.57	–

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Variations notables et commentaires

Sports

- 40.300.390.04 **Intérêts et amortissement infrastructures sportives + 100'000.–**
L'accroissement de l'enveloppe financière affectée au centre sportif d'Ecoxia consécutivement à l'octroi d'un crédit complémentaire en février 2020, explique l'augmentation de cette rubrique (déjà dans les comptes 2019). Précisons qu'il s'agit d'un compte d'imputation interne destiné à transférer des charges d'un service communal à l'autre. Le compte de recettes 90.409.490.21 enregistre de ce fait une augmentation équivalente.
- 40.300.501.00 **Centre sportif Ecoxia - 1'440'000.–**
Cette rubrique prévoit la poursuite des travaux d'extension des installations sportives prévus par le crédit d'engagement. Le terrain synthétique devrait être opérationnel au plus tard à la fin de l'été 2021.

Piscine de Guillamo

40.310.311.00 **Mobilier, machines et local machines** **- 11'000.–**
Le budget 2020 de cette rubrique était plus élevé en raison d'équipements d'exploitation arrivés au terme de leur durée de vie, qui ont dû être remplacés.

40.310.503.00 **Piscine de Guillamo, réfection** **+ 20'000.–**
En 2021 est prévue la poursuite des études et travaux relatifs à l'assainissement des installations techniques de l'eau des bassins (étape 3 / 5). Ces travaux auront lieu durant la période estivale, coïncidant avec la fermeture de la piscine, de manière à ne pas perturber l'usage des installations par le public.

Patinoires

40.350.390.01 **Taxes d'assainissement** **+ 9'200.–**
L'augmentation de cette rubrique s'explique par le volume d'eau consommé durant l'année 2019 à la patinoire de Graben. Ce volume a passé de 20'000 m³ en 2018 à 38'000 m³ en 2019.

40.350.503.00 **Patinoires** **- 478'000.–**
Les études pour la réalisation de la future patinoire, dans le cadre du projet « Condémines 20/30 » seront poursuivies et constituent l'essentiel du montant de cette rubrique. Des travaux ordinaires sont également prévus à Graben.

Service du culte

La loi cantonale régissant les rapports entre les églises et l'Etat prévoit l'autonomie financière des paroisses. Elle dispose également que « *pour autant que les paroisses de l'église catholique romaine et celles de l'église réformée évangélique ne peuvent, par leurs moyens propres, subvenir aux frais de culte des églises locales, ceux-ci sont, sous réserve des libertés de conscience et de croyance, mis à la charge des communes municipales.* » (art. 5, al. 1). Selon l'article 13 de ladite loi, « *le Conseil municipal fixe dans le budget annuel la contribution de la commune à la paroisse* ».

Les charges des paroisses catholiques se présentent ainsi :

	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2020</i>
Charges de personnel	830'100	895'100
Frais généraux	307'700	300'800
Total des charges	1'137'800	1'195'900
Recettes	182'100	189'300
Déficit d'exploitation	955'700	1'006'600

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	1'112'900	–
Budget 2021	1'057'900	–
Ecart en CHF	-55'000	–
Ecart en %	-4.94	–

Variations notables et commentaires

40.400.362.00	Subvention paroisses catholiques	- 50'900.–
	En application de la loi réglant les relations entre l'église et l'Etat, les communes assument le déficit des paroisses catholiques. Le budget 2021 a été adapté pour correspondre aux charges et recettes effectivement enregistrées en 2019.	

Actions sociales et médico-sociales

L'évolution de la participation communale au centre médico-social (CMS) est due principalement à des facteurs externes : évolution de la demande de prestations de soins à domicile, arrêté du tribunal fédéral exonérant les assureurs maladie de la prise en charge du matériel de soins et décision cantonale de modification des tarifs des soins.

L'autre augmentation provient des postes 50.30, relatifs à la participation à l'action sociale cantonale. Les montants sont basés sur les estimations budgétaires des services cantonaux de l'action sociale et de la santé publique.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	12'047'300	206'700
Budget 2021	12'370'200	160'000
Ecart en CHF	322'900	-46'700
Ecart en %	2.68	-22.59

Variations notables et commentaires

50.100.318.00	Colonies, animations diverses	- 89'700.–
50.109.434.00	Contributions colonies, animations diverses	- 41'700.–
	La situation budgétaire globale de la ville a nécessité des mesures d'économie. L'une d'entre elles concerne malheureusement les colonies qui n'auront pas lieu en 2021. A noter qu'une partie des frais était supportée par les parents des enfants concernés.	
50.100.318.01	Crèche-UAPE	- 58'500.–
	L'UAPE de l'Europe compte 24 nouvelles places, situées dans l'ancien bâtiment scolaire des classes germanophones. Elles répondent à une forte demande, tout particulièrement pour l'accueil durant le temps de midi. Cette tendance en UAPE se confirme sur l'ensemble du Valais et devrait perdurer. La structure de Granges met à disposition des parents la totalité de ses places d'accueil en nursery (10 places). La participation communale fluctue proportionnellement aux places disponibles.	
50.100.352.00	Participation au Centre médico-social régional	+ 42'100.–
	Si les charges du CMS restent stables, la participation des pouvoirs publics est impactée par la baisse des recettes due à la modification des tarifs des soins facturés aux caisse-maladie (décision cantonale). Ce montant comprend aussi la participation communale aux prestations des infirmiers indépendants et des organisations privées de soins à domicile dont nous ne maîtrisons pas l'augmentation constante.	
50.100.365.01	Actions précises tiers monde	- 15'000.–
50.100.366.00	Subventions taxe environnementale	- 25'000.–
	La situation budgétaire globale de la ville a nécessité des mesures d'économie, au rang desquelles figurent la réduction du montant alloué aux actions en faveur du tiers monde, ou encore la distribution gratuite de sacs poubelles taxés lors de la naissance d'un enfant.	

50.100.365.04	Job-Transit Services	+ 12'000.–
	La contribution à Job-Transit Services est basée sur une convention en vigueur depuis 2001. Les tarifs ont été revus par la Conférence des Présidents et adaptés en 2020. Il avait été tenu compte de cette augmentation dans les prévisions 2020, ainsi que de l'impact de l'introduction de la taxe au sac. Toutefois, sur la base des chiffres 2019, il s'avère que l'estimation de l'augmentation des kilos récupérés était insuffisante.	
50.300.361.00	Aide aux chômeurs – Fonds cantonal pour l'emploi	+ 10'000.–
50.300.361.01	Contributions institutions diverses	+ 113'000.–
50.300.361.02	Financement prestation compl. (part. communale)	+ 260'000.–
50.300.364.00	Soins en EMS (part. communale)	–
50.300.366.03	Aides sociales, participations diverses (LIAS)	+ 90'000.–
	L'évolution des charges de ces rubriques est liée à la politique sociale, à la situation socio-économique et à l'évolution démographique du canton. Le budget est établi sur la base des prévisions budgétaires effectuées par le service de l'action sociale en juillet 2020.	

Service de l'eau et de l'énergie

Ce chapitre concerne les postes suivants :

- service de l'eau
- aménagements de production
- immeubles loués par la société de distribution d'énergie OIKEN
- éclairage public
- prestations aux collectivités publiques (PCP).

Evolution du budget

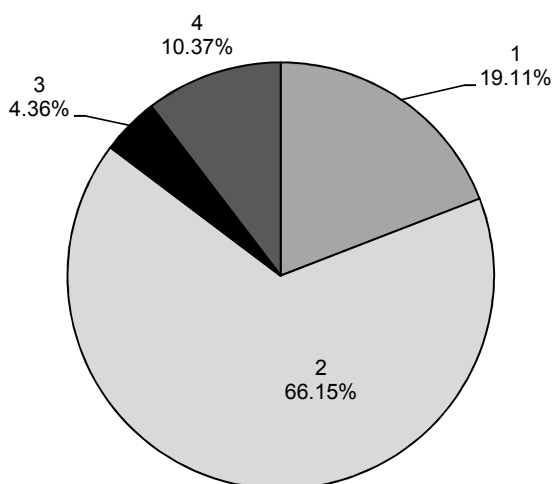
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	9'564'950	13'340'450
Budget 2021	9'472'800	11'408'550
Ecart en CHF	-92'150	-1'931'900
Ecart en %	-0.96	-14.48

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	1'638'500	41'500
Budget 2021	1'830'000	41'500
Ecart en CHF	191'500	–
Ecart en %	11.69	–

Répartition des recettes, budget 2021



1. Service de l'eau
2. Aménagements de production
3. Immeubles
4. Prestations collectivités publiques (PCP)

Service de l'eau

Le présent budget prévoit un déficit de CHF 3'200.– pour le service de l'eau ; déficit qui sera couvert par un prélèvement sur le fonds de renouvellement qui se monte à CHF 927'175.32 au 1^{er} janvier 2020.

Les comptes de charges du service de l'eau sont subdivisés en quatre groupes importants :

- l'approvisionnement : pompages, réservoirs, sources ;
- la distribution : entretien du réseau d'eau, d'irrigation, compteurs ;
- l'administration : direction, gestion, service aux clients et comptabilité ;
- l'amortissement, les intérêts.

La consommation d'eau a atteint 2'284'831 m³ en 2019, alors que la moyenne des cinq dernières années correspond à 2'378'223 m³. Pour 2021, elle est estimée à 2'386'060 m³.

L'écart constaté dans les charges de fonctionnement provient en grande partie de l'augmentation des amortissements dus à des investissements plus élevés. Le budget des coûts d'entretien du réseau d'eau prévoit une baisse de 6 %.

Evolution du budget

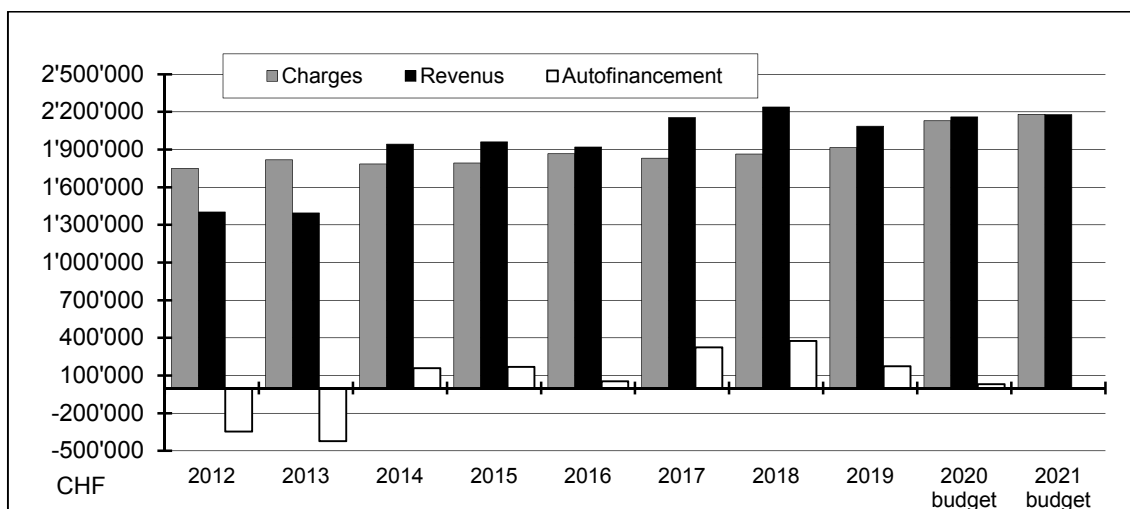
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	2'159'600	2'159'600
Budget 2021	2'180'700	2'180'700
Ecart en CHF	21'100	21'100
Ecart en %	0.98	0.98

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	1'638'500	41'500
Budget 2021	1'495'000	41'500
Ecart en CHF	-143'500	–
Ecart en %	-8.76	–

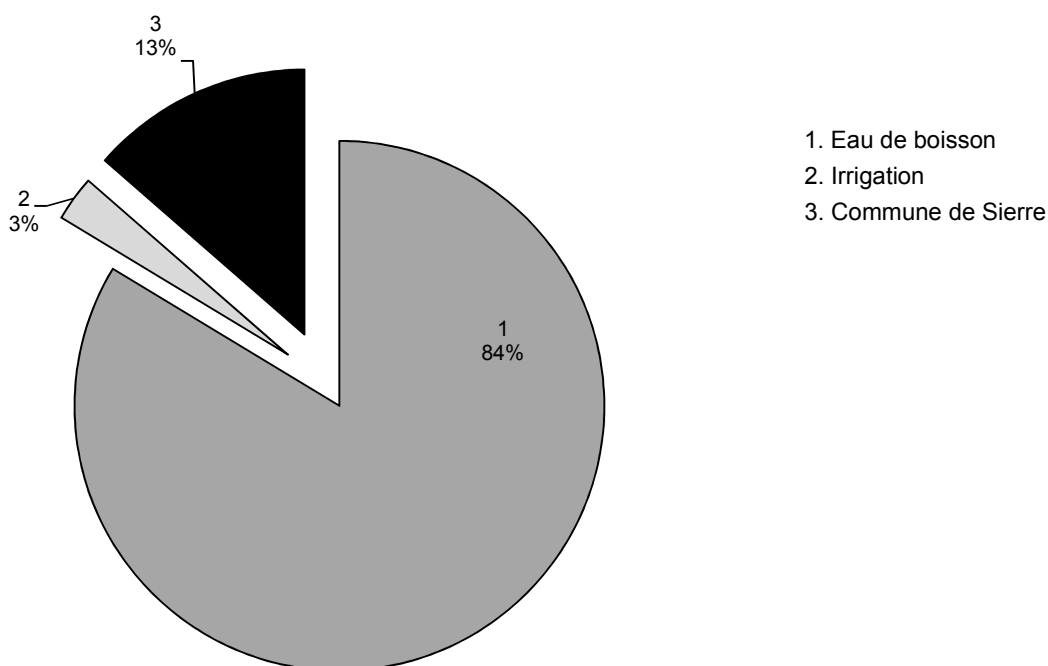
Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Evolution des ventes d'eau (en m³)

	2017	2018	2019	Budget 2020	Budget 2021
Eau de boisson	1'952'304	1'989'676	1'842'210	1'947'300	1'940'000
Autres communes	29'340	69'562	40'752	25'300	40'000
Irrigation	84'396	81'765	35'339	67'300	40'000
Commune de Sierre	332'019	380'271	366'530	355'400	366'060
Total annuel	2'398'059	2'521'274	2'284'831	2'395'300	2'386'060

Répartition des ventes d'eau (en CHF)



Variations notables et commentaires

60.100.312.00	Achats d'eau	- 10'600.–
	La quantité d'eau achetée est estimée en fonction de la moyenne des 3 dernières années.	
60.100.312.05	Energie de pompage	+ 24'600.–
	La quantité d'eau issue du pompage est directement influencée par la quantité achetée aux autres communes, par les apports des sources propriétés de la commune et par la consommation. Son coût dépend en outre du tarif de l'électricité consommée pour le pompage. Le tarif moyen est de 20 cts/kWh en 2021.	
60.100.315.01	Exploitation et entretien/approvisionnement	- 19'000.–
	Les budgets ont été revus en fonction des coûts moyens de 2014 à 2018, ainsi que du contrat et des tarifs en vigueur.	
60.100.501.00	Réseau d'eau	- 149'500.–
	Pour 2021, les principaux investissements prévus sont les suivants :	
	• réseau d'eau potable	
	- chemin du Rotsé	
	- corniche du Soleil	
	- chemin de la Petite-Arvine	
	- rue de la Métralie	
	- pont de Beaulieu	
	• surpresseur des Bonzons	
	• pompage de la Raspille, révision de la pompe	
	• pompage des Corles, pompe à débit variable	
	• réservoirs de Riondaz et de Pradegg, suppression d'installations	
60.101.315.01	Exploitation, entretien et réparation/distribution	- 17'200.–
	Les frais d'exploitation pour la distribution sont en baisse. A noter que les entretiens se réalisent en fonction des besoins et des opportunités et sont difficilement planifiables.	
60.102.331.00	Amortissement réseau d'eau	+ 60'300.–
	Le plan d'amortissements est revu annuellement en fonction des investissements effectués durant l'exercice en cours.	
	Les taux suivants ont été appliqués :	
	- 20 %, soit 5 ans, pour la télégestion,	
	- 3.5 %, soit 28 ans, pour le réseau d'eau.	

Aménagements de production

Les budgets des sociétés de production sont décidés par les conseils d'administration de chacune d'elles. L'évaluation des productions est basée sur les budgets et plans pluriannuels transmis.

Dès 2020, la valorisation de l'énergie produite a été confiée à OIKEN SA. Pour le budget 2021, le prix moyen de reprise est de 4.87 cts/kWh, soit une baisse de 20 % du prix par rapport à l'année 2019. Le prix moyen est constitué par la vente d'environ 75 % de la production déjà négociée à ce jour, d'une estimation à la hausse pour les 25 % restant et de la prise en compte des revenus annexes.

Le résultat global des aménagements de production tient compte des ventes à OIKEN des garanties d'origine des productions hydrauliques suisses à un tarif estimé de CHF 7.50/MWh, soit un total de CHF 781'000.–.

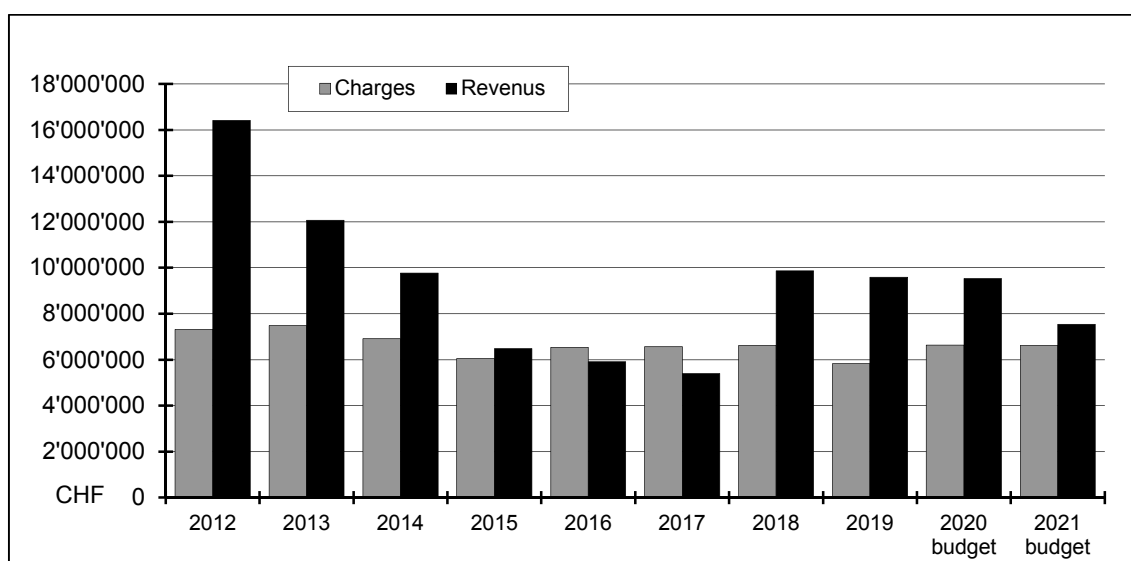
L'imposition du bénéfice des sociétés hydroélectriques valaisannes fait l'objet d'un recours ; la décision à ce sujet aura probablement une incidence favorable sur le résultat des aménagements de production. Compte tenu des incertitudes qui subsistent, cet élément n'a pas été pris en compte dans le présent budget.

Evolution du budget

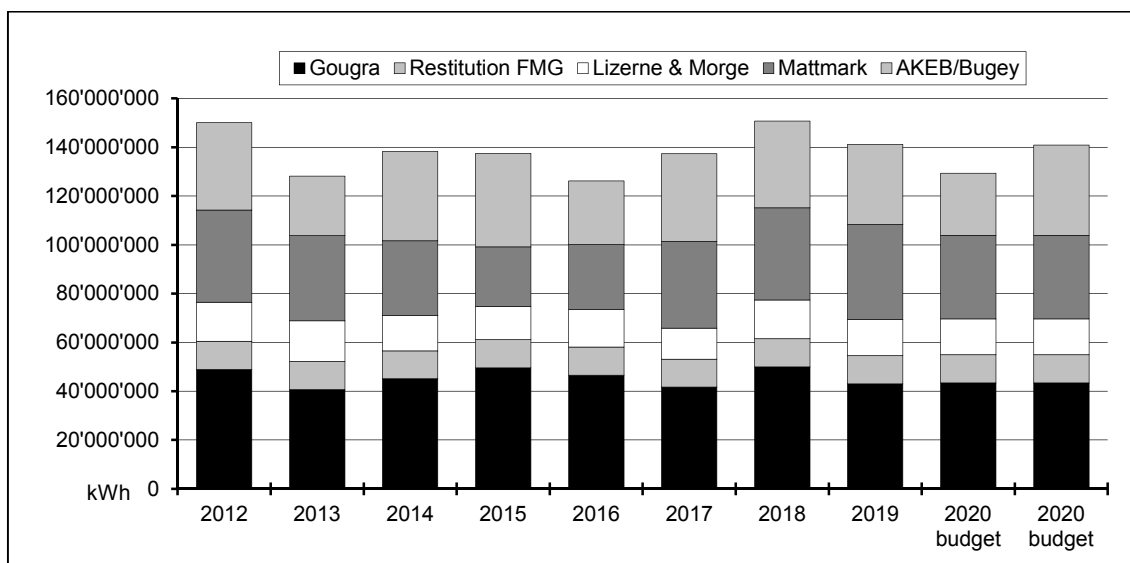
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	6'629'600	9'530'000
Budget 2021	6'626'100	7'547'000
Ecart en CHF	-3'500	-1'983'000
Ecart en %	-0.05	-20.81

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Evolution des productions d'énergie en kWh



Variations notables et commentaires

- 60.200.312.00 **Frais d'exploitation des aménagements de production** - 3'500.–
 Les budgets et plans pluriannuels respectifs des divers aménagements de production influencent cette rubrique. Considérées dans leur globalité, les charges d'exploitation des aménagements de production devraient être quasiment identiques à celles du budget 2020.
- 60.209.426.05 **Energie de restitution FM Gougrea SA** - 86'000.–
 L'énergie de restitution bénéficie des mêmes conditions que le contrat général de valorisation.
- 60.209.435.00 **Recettes d'aménagement de production** - 1'897'000.–
 Afin de calculer le budget de cette rubrique, il a été tenu compte des budgets et plans pluriannuels des divers aménagements de production, d'une estimation des conditions de reprise par OIKEN, ainsi que du produit de la vente des certificats d'origine.

Immeubles

Cette rubrique concerne les immeubles loués et gérés par la société de distribution d'énergie, soit :

- bâtiment administratif Itagne
- bâtiment d'exploitation Itagne
- bâtiments de service.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	100'250	497'850
Budget 2021	76'000	497'850
Ecart en CHF	-24'250	–
Ecart en %	-24.19	–

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	–	–
Budget 2021	100'000	–
Ecart en CHF	100'000	–
Ecart en %	–	–

Variations notables et commentaires

60.300.314.00	Entretien des immeubles	- 22'000.–
60.300.503.00	Réfection bâtiments Itagne	+ 100'000.–
	Les villas de service bénéficieront en 2021 d'une réfection plus importante que les entretiens annuels courants. Il s'agit notamment du remplacement des fenêtres et des cuisines pour l'ensemble du complexe.	

Eclairage public

Ce poste regroupe les besoins liés à l'éclairage des rues de la commune.

Au 1^{er} semestre 2020, une partie du parc de l'éclairage public a été audité par les responsables en charge de l'éclairage public au sein d'OIKEN SA. Suite à cette analyse, 13 secteurs ont été identifiés comme prioritaires et seront modernisés sur 4 ans. Le montant d'investissement global est de l'ordre de 1 million, réparti sur les exercices 2021 à 2024.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	675'500	–
Budget 2021	590'000	–
Ecart en CHF	-85'500	–
Ecart en %	-12.66	–

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	–	–
Budget 2021	235'000	–
Ecart en CHF	235'000	–
Ecart en %	–	–

Variations notables et commentaires

60.400.312.00	Energie éclairage public	- 9'000.–
	Le budget a été calculé en fonction de la consommation énergétique de l'année 2019. Il intègre, de plus, le nouveau tarif 2021 pour l'éclairage estimé à un prix moyen de 16.16 cts/kWh TVA comprise.	
60.400.501.00	Eclairage public	+ 235'000.–
	Un plan de modernisation de l'éclairage public sur 4 ans, concernant 13 secteurs, sera mis en œuvre dès 2021.	

Prestations collectivités publiques (PCP)

Ce poste concerne la perception des taxes d'utilisation du domaine public, tant pour l'électricité que pour le gaz et la chaleur.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	–	1'153'000
Budget 2021	–	1'183'000
Ecart en CHF	–	30'000
Ecart en %	–	2.60

Variations notables et commentaires

60.509.427.00	Taxe utilisation du domaine public, électricité	+ 19'000.–
	Ce compte enregistre la redevance pour l'utilisation du domaine public (PCP) encaissée auprès des clients sur la commune de Sierre. La PCP est calculée à hauteur de 12 % du total des coûts d'acheminement de l'énergie pour la consommation enregistrée sur le territoire de la commune. Celle-ci devrait connaître en 2021 une légère augmentation.	
60.509.427.01	Taxe utilisation du domaine public, gaz + chaleur	+ 11'000.–
	Une redevance similaire à celle prélevée pour l'électricité est perçue au titre de droit de passage pour les conduites de gaz et de chaleur à distance. Le règlement stipule une redevance de 0.2 ct/kWh jusqu'à une consommation annuelle de 10 millions de kWh et de 0.1 ct/kWh au-delà. Cette redevance est estimée sur la base des recettes effectives de l'année 2019.	

Services techniques

Les comptes des services techniques sont divisés en quatre rubriques :

- généralités (administration)
- travaux publics
- protection de l'environnement
- édilité et urbanisme.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	20'337'100	9'950'150
Budget 2021	19'620'500	9'401'000
Ecart en CHF	-716'600	-549'150
Ecart en %	-3.52	-5.52

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	10'058'500	946'000
Budget 2021	8'554'000	2'148'000
Ecart en CHF	-1'504'500	1'202'000
Ecart en %	-14.96	127.06

Pour 2021, la répartition par secteur se présente comme suit :

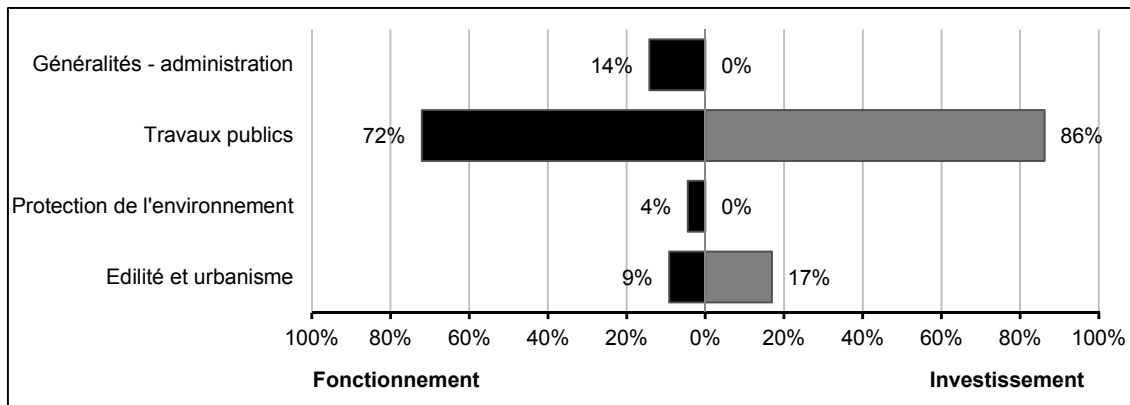
Comptes de fonctionnement	<i>charges</i>		<i>revenus</i>		<i>charges nettes</i>	
	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>
Généralités – administration	2'257'000	11.50	805'000	8.56	1'452'000	14.21
Travaux publics	10'188'000	51.93	2'822'000	30.02	7'366'000	72.08
Protection de l'environnement	6'034'000	30.75	5'575'000	59.30	459'000	4.49
Edilité et urbanisme	1'141'500	5.82	199'000	2.12	942'500	9.22

Comptes d'investissement	<i>dépenses</i>		<i>recettes</i>		<i>dépenses nettes</i>	
	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>
Généralités – administration	–	–	–	–	–	–
Travaux publics	6'006'000	70.21	480'000	22.35	5'526'000	86.26
Protection de l'environnement	1'025'000	11.98	1'230'000	57.26	-205'000	-3.20
Edilité et urbanisme	1'523'000	17.80	438'000	20.39	1'085'000	16.94

Les charges de fonctionnement des services techniques sont en léger repli, dénotant un souci permanent de maîtrise des charges annuelles. Les revenus suivent toutefois la même tendance, ce qui amène les charges nettes d'exploitation à des niveaux très comparables à ceux du budget 2020. Les comptes de l'environnement enregistrent une augmentation significative des charges nettes. Le recours au fonds d'équilibrage est augmenté pour le service de l'élimination des ordures, ce qui pourrait, à moyen terme, nécessiter une adaptation du système de taxation des comptes autofinancés.

De manière générale, on note que les comptes liés aux travaux publics enregistrent une légère hausse des sollicitations du canton pour la participation à son réseau, ainsi qu'un fléchissement des coûts liés aux transports publics. Les études portées aux comptes de l'édilité sont également revues à la baisse.

Répartition par secteur, charges et dépenses nettes



Généralités et administration

L'évolution de cette rubrique dépend majoritairement des charges liées au personnel des services techniques et administratifs. L'année 2021 marquera un statu quo par rapport aux adaptations qui ont marqué les années précédentes.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	2'237'500	835'000
Budget 2021	2'257'000	805'000
Ecart en CHF	19'500	-30'000
Ecart en %	0.87	-3.59

Travaux publics

Les charges nettes des comptes de fonctionnement sont en diminution par rapport à celles présentées dans le budget 2020. Cette situation résulte notamment d'une diminution sensible des coûts nets des transports publics.

On précisera que si la crise du Covid-19 n'a que peu influencé le rythme de réalisation des travaux engagés, elle a entraîné un certain retard dans la mise en œuvre des autres objets en 2020. Dès lors, certains éléments, dont la réalisation aurait dû débuter en 2020, figurent en report dans le budget 2021.

Les travaux de réfection du pont sur le Rhône à Pont-Chalais, la construction d'une passerelle attenante pour la mobilité douce, ainsi que la participation communale à la reconstruction du pont Beaulieu, représentent les investissements principaux pour 2021.

Les différentes rubriques de ce domaine se présentent de la manière suivante :

	<i>Fonctionnement</i> <i>Charges nettes</i>		<i>Investissement</i> <i>Dépenses nettes</i>	
	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>	<i>en CHF</i>	<i>en %</i>
Routes et parkings	2'120'550	28.8	4'510'000	81.6
Voirie	1'935'450	26.3	100'000	1.8
Véhicules	222'800	3.0	660'000	11.9
Signalisation	78'000	1.1	0	0.0
Transports publics	1'335'000	18.1	0	0.0
Parcs et jardins	1'469'800	20.0	200'000	3.6
Cimetières	204'400	2.8	56'000	1.0
Total	7'366'000	100.0	5'526'000	100.0

Evolution du budget

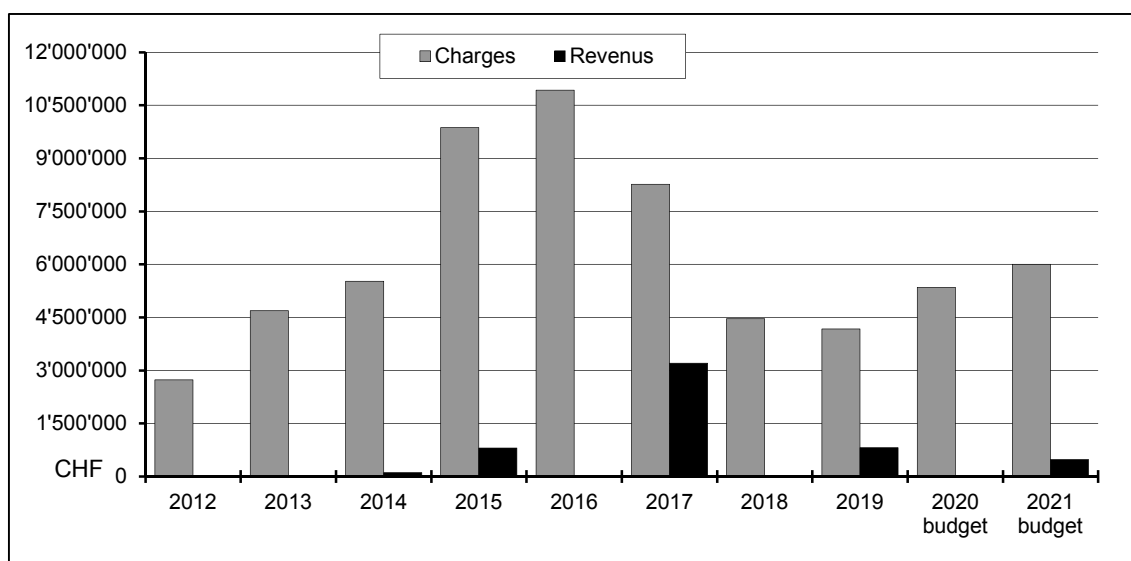
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	10'615'950	2'965'500
Budget 2021	10'188'000	2'822'000
Ecart en CHF	-427'950	-143'500
Ecart en %	-4.03	-4.84

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	5'354'500	–
Budget 2021	6'006'000	480'000
Ecart en CHF	651'500	480'000
Ecart en %	12.17	–

Evolution des charges et des revenus du compte d'investissement



Variations notables et commentaires

- 70.210.314.02 Entretien des routes urbaines - 40'000.–**
 Cette rubrique regroupe des interventions mineures sur le réseau routier, pour l'entretien de tronçons de routes urbaines et le traitement de fissures notamment. Le montant est inférieur au budget de l'année dernière, dans l'attente prochaine de l'introduction d'une planification pluriannuelle. Jusqu'ici basés sur des constats du service, les besoins en matière d'entretien seront ainsi définis par le biais de relevés d'état et de suivis réguliers visant au maintien de la valeur des infrastructures.
- 70.210.318.03 Etudes et divers - 10'000.–**
 L'enveloppe dévolue aux études dans les domaines des routes et des infrastructures est maintenue à un niveau permettant le lancement d'études à caractère général, comme le lancement d'un plan directeur des déplacements ou des prescriptions d'aménagements pour zones à trafic modéré. S'y ajouteront des mandats permettant la mise sur pied ou le suivi d'outils de gestion des infrastructures (réseau géoréférencé, relevé d'état, etc.).
- 70.210.361.00 RC entretien + 100'000.–**
 L'Etat du Valais a diminué les entretiens de ses routes cantonales, il y a quelques années, à la suite d'une réduction des moyens financiers alloués au domaine routier. Les montants annoncés pour 2021 sont plus élevés, notamment afin de rattraper les réductions dans le programme d'entretien des années précédentes. Précisons que le montant de cette rubrique est basé sur une estimation fournie par le canton et que la commune n'a que peu de prise sur cette dépense liée.
- 70.210.501.00 Divers aménagements de routes - 455'000.–**
 Ce compte regroupe les constructions routières, les remises en état impliquant des travaux plus importants que de simples réfections de surfaces, ainsi que les projets qui leur sont liés. En 2021, les dépenses seront majoritairement consacrées à la réfection du pont dit « Sarrasin » enjambant le Rhône à Pont-Chalais. Prévu initialement en 2020, cet objet a été retardé par les traitements fastidieux des demandes d'autorisation par l'administration cantonale. L'ouverture d'un nouvel accès sur la route cantonale à Noës, ainsi que les études liées à un réaménagement urbain

des routes de Signièse, Guillamo et Riondaz complèteront, avec d'autres objets, les éléments portés à cette rubrique.

- 70.210.501.22 **Glarey, secteur tranchée CFF** **+ 70'000.–**
En 2019 ont eu lieu les travaux de réalisation d'une surface verte au sud des voies CFF et l'aménagement d'un cheminement piéton au nord. Une petite place complètera ce dispositif au droit de l'ancienne jonction avec le giratoire du Poretsch, permettant de raccorder le cheminement nord avec les trottoirs du quartier. Le montant comprend la réalisation complète ainsi que la transaction d'échange des surfaces nécessaires. Le début des travaux, initialement prévu en 2020, n'a pas pu être concrétisé, les échanges de terrains nécessaires n'ayant pas été formalisés malgré les accords de principes obtenus.
- 70.210.501.52 **Centre-ville, secteur avenue de la Gare** **- 15'000.–**
Le Conseil municipal a décidé de lancer une démarche participative, afin de définir les grandes lignes de la future image de l'avenue de la Gare. Des mandataires spécialisés dans ce type d'interventions urbaines accompagneront le processus, dès la fin 2020, pour aboutir en 2021 à une co-construction des principes d'aménagement de la place.
- 70.210.501.56 **Pont de Beaulieu, assainissement** **+ 650'000.–**
Indépendamment du récent arrêt du tribunal fédéral défavorable à la commune, le planning continue de prévoir le démarrage des travaux en 2021. Le montant porté au budget correspond à une première participation communale aux travaux de reconstruction du pont. Les éléments concernant la rampe routière de jonction à la gare ferroviaire impacteront les années suivantes en fonction de la nouvelle procédure qui sera décidée par la ville.
- 70.210.501.78 **Centre-ville, secteur Hôtel de Ville** **- 20'000.–**
Ce compte couvre les frais de mise en fonction de la zone piétonne sur la place de l'Hôtel de Ville. En effet, le projet de mise en double sens de la rue Centrale, déposé à l'enquête publique au début de l'année 2020, aura pour effet de permettre la fermeture définitive de cette place au trafic motorisé. Des oppositions sont venues retarder la procédure d'autorisation et aucun travail n'a pu être engagé en 2020 comme initialement projeté. Le montant inscrit au budget permettra également la réfection de quelques zones sollicitées par la circulation automobile ces 10 dernières années. La présence du trafic automobile n'avait pas permis la pose de l'entier des pavés prévus initialement. Une surface actuellement revêtue d'enrobé bitumineux sera donc remplacée par du pavage afin d'amener un caractère plus agréable et convivial.
- 70.210.501.86 **Centre-ville, Connexion ouest** **+ 25'000.–**
Le projet de la Connexion ouest correspond à une maille supplémentaire du schéma de circulation permettant le développement du centre-ville. Elle comprend principalement les réaménagements de la place Beaulieu, de l'avenue du Marché, de l'avenue Mercier-de-Molin et une partie de la route de Sion. Le crédit d'engagement de ce projet a déjà été validé par le Conseil général. Sa mise à l'enquête ne pourra se faire qu'après l'entrée en force du projet du pont Beaulieu et de ses raccords, notamment de la rampe d'accès à la gare ferroviaire. Le récent arrêt du tribunal fédéral a fixé que ces éléments ne pourraient pas être réalisés en parallèle. Une réflexion devra être portée sur l'opportunité de lancer la demande d'autorisation de la Connexion ouest dans les meilleurs délais. Le montant porté au budget de ce compte prévoit donc les honoraires d'études des différents mandataires pour mettre à jour l'avant-projet et constituer le dossier de mise à l'enquête public en tenant compte de la nouvelle situation issue de ce jugement.

70.210.501.88	Aménagements mobilité douce	+ 355'000.–
	L'avancement des projets d'infrastructures majeures de mobilité douce a été fortement conditionné par des contraintes extérieures. La passerelle sur le Rhône à Pont-Chalais a dû intégrer des exigences et des modifications demandées par le canton lors de la procédure de mise à l'enquête. Le cheminement vers le TLH via Condémines a pâti de retards enregistrés dans l'acquisition des parcelles nécessaires à sa réalisation. Une partie des budgets nécessaires à ces réalisations est donc reportée en 2021. A ces deux éléments majeurs viennent s'ajouter des éléments à destination des deux-roues (pistes cyclables, parkings à vélos), ainsi que des transformations visant à une meilleure accessibilité des piétons dans des passages dénivelés.	
70.210.501.89	Infrastructures transports publics	+ 340'000.–
	L'augmentation en nombre et en importance des projets de réalisation d'infrastructures liées aux transports publics, notamment en concordance avec le futur réseau d'agglomération, a justifié l'ouverture de cette nouvelle rubrique d'investissement. L'extension de la ligne de bus 1 jusqu'au téléphérique Chalais-Briey-Vercorin implique ainsi la réalisation de deux arrêts doubles afin de desservir les zones sportives d'Ecossia et de Bozon. Parallèlement, le développement de la ligne 2 avec sa mise en double sens programmée pour décembre 2021, prévoit un dédoublement de ses arrêts et nécessite le réaménagement de la rue St-Charles.	
70.210.503.02	Complexe gare (parking + gare routière)	- 300'000.–
	Ce crédit d'engagement pourra faire l'objet d'un décompte final en 2021. La dernière tranche devrait notamment permettre de régler les soldes des paiements, concernant principalement les honoraires des mandataires principaux (architectes et ingénieurs).	
70.219.660.01	Subvention agglomération	+ 480'000.–
	Les mesures portées au projet d'agglomération Sion-Sierre validé par la Confédération donnent droit à une subvention fédérale de 35 % des coûts retenus. Sont ainsi concernés les investissements liés à la mobilité douce comme la passerelle sur le Rhône à Pont-Chalais, la liaison centre-TLH ou encore les parkings à vélos. Les éléments d'infrastructures liés à la mise en œuvre du réseau d'agglomération des transports publics sont également concernés par cet appui financier.	
70.220.301.00	Traitements	- 193'500.–
70.229.490.00	Facturation interne, salaires	- 250'000.–
	La gestion de la déchetterie de Chétroz sera transférée, au 1 ^{er} janvier 2021, à l'association de communes de l'Usine de traitement des ordures du Valais central (UTO). Le personnel affecté jusqu'ici par la ville à ce site sera donc transféré à cette entité. Les charges y relatives et la facturation interne qui en découle n'apparaîtront logiquement plus dans les frais de personnel de la ville. La facture de l'UTO englobera cette charge qui sera portée directement au compte ad hoc (70.320.318.08).	
70.220.314.02	Balayage mécanique	+ 13'000.–
	Les nouvelles normes en la matière ne permettent plus, comme cela était le cas auparavant, de traiter les résidus de balayage par le biais de la production de compost. Dorénavant, ces déchets doivent être confiés à une entreprise spécialisée dans le traitement de ce type de matériaux. Pour réduire cet impact financier négatif, le rythme des passages sera adapté à la baisse.	

70.220.501.00	<p>Dépôt Itagne + 60'000.–</p> <p>Afin de répondre aux prescriptions environnementales en la matière, un nouveau système de traitement des eaux de la station de lavage sera installé. Il permettra une mise en conformité avec les critères fixés par l'union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA). La pose de ce système permettra en outre une différenciation entre les eaux nécessitant ou non un pré-traitement (eaux de pluie ou de lavage), optimisant de cette manière leur évacuation tant du point de vue économique qu'environnemental.</p>
70.220.506.00	<p>Equipements + 40'000.–</p> <p>Des compléments à l'équipement de la section de la voirie sont prévus. Une armoire de séchage des habits et souliers offrira de meilleures conditions de travail aux employés œuvrant durant les intempéries ou dans les canaux. Des outils spécifiques, comme un poste à souder (inox et aluminium) notamment, permettront de réduire le recours à des entreprises externes.</p>
70.230.506.06	<p>Utilitaires voirie, achats + 550'000.–</p> <p>Les importantes sollicitations des véhicules porte-outils des îlotiers de Noës et de Muraz nécessitent leur remplacement. Cette rubrique comprend notamment l'achat de divers utilitaires nécessaires au bon fonctionnement de la voirie. Les montants portés au budget permettront de lancer une réflexion sur l'opportunité et la pertinence de doter ces nouveaux véhicules d'une motorisation alternative.</p>
70.240.314.00	<p>Entretien signalisation lumineuse + 8'500.–</p> <p>Suite à la procédure de classement/déclassement, l'entretien de la signalisation lumineuse des carrefours à feux est entièrement à la charge de la ville. Aux montants des interventions de dépannage, difficilement estimables pour une première année complète de gestion des feux, s'ajoute également le contrat d'entretien avec une entreprise spécialisée.</p>
70.250.365.00	<p>Participation transports publics régionaux - 24'500.–</p> <p>L'offre de transport régional de voyageurs, à laquelle la ville doit légalement participer financièrement, n'a que peu évolué ces dernières années. La modification de cette participation reflète les adaptations mineures annoncées par le canton qui a la responsabilité de la gestion des offres en la matière.</p>
70.250.365.01	<p>Transports publics, bus sierrois - 200'000.–</p> <p>Le prix de rétribution des prestations de l'exploitant par kilomètre parcouru était bloqué de 2016 jusqu'à fin 2019. Dès lors, ce prix sera à nouveau indexé sur des indices spécifiques de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC). Pour 2021, les observations enregistrées jusqu'ici montrent un repli des valeurs en découlant par rapport au prix prévalant ces dernières années.</p> <p>Au besoin, une réduction des cadences pourra également être adoptée durant les périodes estivales habituellement moins chargées en termes de fréquentation.</p>
70.259.434.01	<p>Abonnements, tickets - 7'000.–</p> <p>Conformément aux observations faites dès 2018, une modification des habitudes d'achat des clients a été intégrée dans cette projection. Le recours à des tickets individuels, au détriment d'achats d'abonnements, a en effet conduit à des baisses de recettes financières. Les rétrocessions liées à la généralisation du Swisspass, ainsi que l'attractivité accrue des adaptations du réseau urbain, devraient permettre, à terme, de renouer avec des recettes plus élevées.</p>

70.259.452.00	Participation communes desservies	+ 65'000.–
	Le prolongement de la ligne de bus urbain n°1 jusqu'au téléphérique Chalais-Briey-Vercorin implique, de facto, une desserte sur la commune de Chalais. Par le biais d'une convention, la nouvelle commune desservie participera aux coûts d'exploitation de cette ligne au prorata des intérêts retirés. Une nouvelle rubrique a donc été ouverte pour enregistrer cette recette.	
70.260.308.00	Personnel temporaire	- 8'500.–
	Les charges estimées englobent toujours les coûts relatifs au doublement de certaines surfaces sportives avec l'utilisation simultanée des sites d'Ecossia et de Condémines. Les efforts d'optimisation dans ce domaine devraient toutefois permettre un léger retrait de cette position.	
70.260.314.06	Entretien surfaces boisées et arbres	- 10'000.–
	D'importantes interventions ont été réalisées durant les deux années précédentes. Ce poste peut dès lors retrouver un niveau adapté à des entretiens standards.	
70.260.503.02	Constructions places de jeux	+ 40'000.–
	Outre des travaux de finition sur le nouvel agospaces de Noës, ainsi que des remplacements de rondins à la plaine Bellevue, la création d'une nouvelle place devrait avoir lieu. Selon l'avancement de diverses études en cours, la priorité sera donnée à celle dont la réalisation en 2021 sera concrétisable.	
70.270.501.00	Cimetières, réfections diverses	- 3'500.–
70.270.501.01	Cimetières et columbariums	+ 30'000.–
	Outre les travaux réguliers de désaffectation et de remplacement de certaines haies, le réaménagement du secteur central des tombes à la ligne du cimetière de Sierre se poursuit au rythme dicté par les désaffectations.	
70.279.434.00	Entretien des tombes	+ 46'000.–
	La facturation de cette prestation opérée par les parcs et jardins se faisait traditionnellement dans l'année suivant les travaux exécutés. Des réclamations surgissant de plus en plus régulièrement à cause du délai écoulé entre les prestations et leur facturation, il a été décidé d'avancer les décomptes de facturation à la fin de l'année concernée. Dès lors et exceptionnellement, ce compte enregistrera en 2021 les recettes relatives à deux exercices.	

Protection de l'environnement

La principale variation du budget touche les comptes liés à l'élimination des ordures. Deux changements principaux y contribuent : l'introduction d'un système de récupération des déchets alimentaires et le transfert de la gestion de la déchetterie de Chétroz à l'UTO en collaboration avec les communes partenaires. Ces deux modifications entraîneront des augmentations de charges directes mais, parallèlement, contribueront à abaisser d'autres postes comme celui des charges salariales ou encore celui de l'incinération des déchets. Il conviendra d'observer l'évolution du nouvel équilibre résultant de ces nouveautés au travers d'un ou deux exercices afin de déterminer si une révision du système de taxation doit être entreprise pour assurer l'autofinancement de ces comptes.

La question se posera également pour l'épuration des eaux qui, outre des changements législatifs, devra intégrer les conséquences des importants investissements en préparation par les associations de communes gérant les STEP de Granges et de Noës.

Finalement, le domaine des cours d'eau est au seuil d'une importante période d'investissements dans le domaine de la sécurisation du territoire communal, dont les intempéries de 2018 et 2019 ont démontré une fois encore la pertinence. Plusieurs projets seront développés dans ce sens en 2021.

Les différentes rubriques d'exploitation du secteur de la protection de l'environnement se présentent comme suit :

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Excédent de charges</i>
Epuration des eaux	2'421'000	2'421'000	0
Elimination des ordures	2'883'000	2'883'000	0
Cours d'eau	591'500	261'000	330'500
Décharge de matériaux	100'000	10'000	90'000
Autres nuisances	38'500	0	38'500
Total	6'034'000	5'575'000	459'000

Evolution du budget

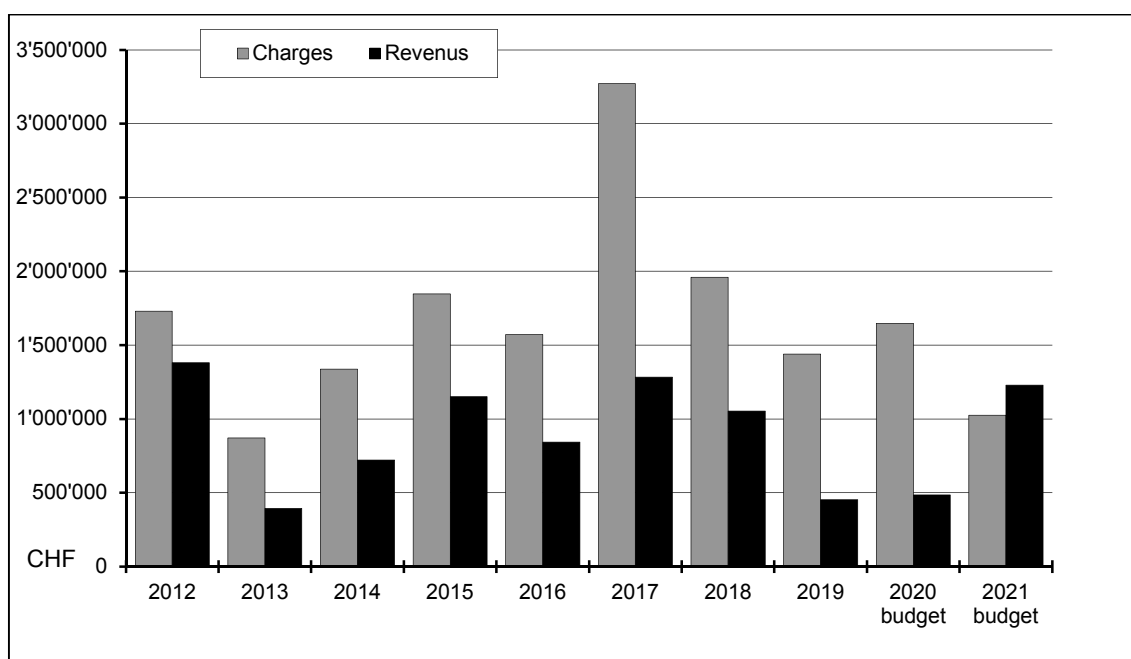
Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	6'217'650	5'930'650
Budget 2021	6'034'000	5'575'000
Ecart en CHF	-183'650	-355'650
Ecart en %	-2.95	-6.00

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	1'648'000	485'000
Budget 2021	1'025'000	1'230'000
Ecart en CHF	-623'000	745'000
Ecart en %	-37.80	153.61

Evolution des charges et des revenus du compte d'investissement



Variations notables et commentaires

70.310.314.04	Protection de la nappe	- 8'500.-
	Le suivi de la qualité physico-chimique des eaux des lacs de Sierre et de la Corne est réalisé à un rythme bisannuel, ce qui explique les fluctuations de ce compte. La prochaine campagne est prévue durant l'été 2022.	
70.310.352.02	STEP de Granges	+ 59'000.-
	La répartition des coûts entre les différentes communes partenaires de la STEP de Granges est basée sur la quantité d'eaux usées acheminées à la STEP. Des travaux ont été réalisés par certaines communes afin de réduire le taux d'eaux claires parasites dans leur réseau d'évacuation. Dès lors, leur participation aux coûts de la STEP est proportionnellement réduite par rapport aux autres partenaires qui, à contrario, voient leurs participations augmenter.	
70.310.501.00	Evacuation générale des eaux	- 175'000.-
	Cette rubrique comprend principalement la réfection des canalisations d'évacuation des eaux usées et des eaux claires de la rue des Corles, ainsi que le chemisage des collecteurs des rues du Mont-Noble et de Sion.	
70.320.310.00	Information/surveillance	+ 6'500.-
	La mise en place, dès janvier 2021, d'un système de collecte des déchets alimentaires sur le territoire sierrois nécessitera une communication spécifique.	
70.320.318.04	Déchets verts	+ 17'500.-
70.320.318.05	Décharge matériaux inertes	- 7'000.-
70.320.318.08	Déchetteries	+ 139'000.-
70.320.390.00	Salaires	- 295'000.-
70.329.452.00	Compostages, Déchetteries participations communes	- 200'000.-
	Dès janvier 2021, l'exploitation de la déchetterie de Chétroz passera des mains de la ville à celles de l'association de communes de l'Usine de traitement des ordures du Valais central (UTO). Cela entraînera	

d'importantes modifications dans la structures des coûts et des recettes. Les charges directes augmenteront alors que celles liées au personnel diminueront. Les recettes issues des prestations effectuées pour le compte d'autres communes devraient également disparaître puisque l'UTO se chargera de ces refacturations. En termes d'exploitation, les usagers ne devraient pas enregistrer de changements mais les synergies potentielles avec la déchetterie d'Uvrier devraient, à terme, permettre de notables économies.

70.320.318.07	Récupération papier	- 30'000.–
	Les coûts de récupération du papier sont dépendants des prix du marché. Ceux-ci se sont révélés extrêmement fluctuants depuis 2017. Jusqu'à cette date, la valeur de récupération de la matière permettait de fortement limiter l'impact des charges de manutention et de transport. En 2018 et 2019, l'évolution générale de ce marché a même permis d'encaisser de faibles recettes dans le compte 70.329.434.08 – Diverses recettes. Dès 2020, les conditions de reprise se sont brusquement détériorées, éliminant toute valorisation financière pour le papier récupéré. Il n'avait pas été possible d'intégrer cette évolution dans le budget 2020, celle-ci étant apparue trop tardivement en 2019. Comme cette tendance semble se maintenir, elle est maintenant portée au budget 2021.	
70.320.318.12	Déchets alimentaires	- 30'000.–
	Dès le 1 ^{er} janvier 2021, la ville proposera à ses concitoyens une douzaine de points de collectes des déchets alimentaires. Initialement prévue en janvier 2020, la mise en service de cette récolte a dû être reportée afin de permettre à l'UTO de mener une phase pilote du projet GastroVert Private. Cette optimisation a permis de réduire le budget initialement évalué.	
70.320.352.00	Déchets incinérables	- 60'000.–
	Le montant de cette rubrique a été fixé en tenant compte, d'une part, d'une réduction des tonnages des ordures ménagères et, d'autre part, de la diminution attendue des tonnages correspondant aux déchets alimentaires qui seront collectés séparément et acheminés à Eco Bois.	
70.320.503.03	Ramassage centralisé	+ 25'000.–
	La collecte des déchets alimentaires implique l'achat d'infrastructures (abri en béton, bacs, cartes RFID, etc.) par la ville pour la récolte au travers des Ecopoints en place.	
70.329.434.07	Taxes de quantité, ordures	- 165'000.–
	Le budget 2020 a été manifestement surévalué, faute d'éléments comparatifs suffisants durant la phase de lancement de la taxe au sac. Les recettes réelles des comptes 2019 le confirment. Il y a donc lieu de procéder à un ajustement des montants budgétisés. A ce premier élément s'ajoute la mise en place d'une collecte des déchets alimentaires en 2021, qui entraînera une réduction proportionnelle du poids des sacs taxés. Comme la rétrocession de la taxe perçue sur la vente de ces sacs se base sur le tonnage des déchets incinérés, une diminution des montants perçus par la commune est à prévoir.	
70.329.434.08	Diverses recettes	- 12'000.–
	Cette rubrique comptabilise notamment les recettes liées à la vente de déchets valorisables, tels que le papier, la ferraille, etc. En 2020, les prix de reprise du vieux papier et de la ferraille ont chuté sur le marché mondial, engendrant des coûts à charge de la ville en lieu et place de recettes. Cette tendance devrait se maintenir dans un marché de plus en plus tendu.	

70.329.610.00	Rétrocession déchetterie	+ 730'000.–
	La ville a décidé de confier l'exploitation de la déchetterie de Chétroz à l'UTO dès janvier 2021. Le mode de gestion avec les communes partenaires évoluera également. Les partenaires deviendront copropriétaires des infrastructures construites par Sierre, au prorata de leur population desservie, par le biais d'un droit de superficie. L'UTO intégrera cet arrangement par une participation de 10 %. Une partie des coûts d'investissements consentis par la ville pour la construction et l'équipement de la déchetterie lui sera donc reversée.	
70.330.314.00	Torrents, bisses et canaux	+ 10'000.–
	L'augmentation de cette rubrique est à mettre en parallèle avec les efforts particuliers entrepris par la commune pour lutter contre les plantes envahissantes. Les rives des cours d'eau, bisses et canaux étant particulièrement propices à l'avancée de ce fléau, l'intensification de la lutte contre les néophytes y est nécessaire.	
70.330.501.27	Protection contre les crues	–
70.339.661.01	Subventions sécurisation cours d'eau	+ 25'000.–
	Certaines lacunes de protection observées le long de la Bonne-Eau, de la Monderèche, de la Raspille et de la Sinièse justifient la mise en place de mesures constructives. Les coûts des projets et études hydrologiques nécessaires pour les dimensionner, ainsi que les travaux à proprement parler, sont regroupés sous la présente rubrique. Les travaux se poursuivront ces prochaines années. Les participations cantonales et fédérales à ces projets sont, elles, directement proportionnelles aux dépenses d'investissement consenties.	
70.330.562.00	Réseau d'irrigation	- 18'000.–
	Des études concernant le devenir du système d'irrigation du secteur de la plaine agricole de la ville ainsi que des améliorations structurelles possibles sur le coteau, pilotées par le service de l'agriculture, sont prévues. Les participations légales à ces projets sont intégrées dans ce poste budgétaire.	
70.340.318.00	Remblayage	+ 50'000.–
70.349.434.00	Taxes de mise en décharge	- 100'000.–
	Le volume maximal à disposition pour le remblayage du lac de Pramont devrait être atteint au début de l'année 2021. Les mesures de modelage des matériaux et la réalisation d'aménagements naturels ont été prises en compte dans le montant budgété.	
70.350.318.04	Surveillance et assainissement	- 17'500.–
	Cette rubrique prend en compte le suivi technique et la surveillance de sites classés comme pollués au sens de l'ordonnance sur les sites contaminés. La ville est la propriétaire de certains de ces sites, alors que pour d'autres elle doit participer à leur surveillance en lieu et place de tiers défaillants. D'autres sites en lien avec le passé industriel de la région sont en cours d'études. La commune s'est dotée d'un appui juridique afin de ne pas se voir imputer d'autres frais que ceux directement prévus par la législation.	

Edilité et urbanisme

Le principal chantier 2021 concerne le centre sportif d'Ecossia, dont le crédit complémentaire au crédit d'engagement du 11 juin 2014 a été validé par le Conseil général. Il permettra la réalisation du terrain synthétique, de son éclairage et de l'éclairage du terrain multisports. Les travaux liés à cette étape débuteront durant les derniers mois de 2020, une fois les plans de détails et les études préparatoires terminées, et s'achèveront courant 2021.

Concernant les infrastructures scolaires, des études actuellement en cours se poursuivront durant l'année 2021, en particulier pour la rénovation de la « Grande Barre » de Borzuat, incluant la réalisation de classes ACM. Ces études portent également sur l'assainissement de la salle de gym 1973, ainsi que sur la déconstruction du « Pavillon provisoire » de 1962. Un appel d'offres de prestations sera lancé afin de formaliser la demande de crédit d'engagement.

En 2019, la planification test « Condémines 20/30 » a permis de déterminer un emplacement pour la future patinoire. En 2020, une analyse détaillée du programme, complétée par une étude volumétrique et une estimation approximative des coûts ont été réalisées par un mandataire externe et le projet de centre de glace a été développé en concertation avec les communes voisines. Leur participation financière ainsi que celle de tiers influera sur les procédures, ainsi que sur le modèle financier retenu pour la prochaine étape. Ces dépenses figurent dans les comptes des sports (40).

Au niveau de l'aménagement du territoire, les premiers mandats nécessaires à la révision du plan de zones ont été attribués et permettront de respecter le planning annoncé. La démarche retenue passe par une identification des contraintes et des objectifs de développement par secteur et par la mise sur pied d'ateliers participatifs.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	1'266'000	219'000
Budget 2021	1'141'500	199'000
Ecart en CHF	-124'500	-20'000
Ecart en %	-9.83	-9.13

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	3'056'000	461'000
Budget 2021	1'523'000	438'000
Ecart en CHF	-1'533'000	-23'000
Ecart en %	-50.16	-4.99

Variations notables et commentaires

70.410.314.00	Entretien bâtiments municipaux	+ 5'000.–
	Les travaux d'entretien fluctuent en fonction des demandes et des constats. Compte tenu des finances communales, seuls les éléments indispensables ont été maintenus au budget. Il faut également relever que le nombre de bâtiments augmente au fil des ans et, par conséquent, les contrats d'entretien obligatoires suivent la même tendance.	
70.410.318.00	Maquette, mise à jour	- 8'000.–
	La maquette de la ville a été mise à jour en 2020. La prochaine échéance est fixée pour 2022.	
70.410.318.02	Etudes édilité	- 30'000.–
	L'essentiel de la différence provient de la suppression du montant pour l'attribution de mandats d'assistance au processus édilitaire.	
70.410.503.00	Réfection bâtiments municipaux	+ 72'000.–
	L'essentiel des investissements concerne des travaux de mise aux normes feu des locaux du CMS, ainsi que le remplacement des portes de sortie des véhicules du feu au bâtiment d'Itagne.	
70.410.503.01	Réfection bâtiments scolaires	+ 195'000.–
	Les investissements principaux concernent le remplacement des fenêtres de l'école de Muraz datant de 1973, dont la durée de vie est largement atteinte. A noter que des réflexions sont également en cours pour les fenêtres des écoles de Goubing et des Liddes datant du tout début des années 1970. Ce compte prévoit également l'installation d'équipements ludiques dans les cours d'écoles.	
70.410.503.07	Centre scolaire des Glariers – Salle Omnisports	- 15'000.–
	L'investissement concerne l'assainissement des installations électriques et des platines de commandes pour les éclairages, les stores et les parois de séparation des salles de gym.	
70.410.503.10	Serres	- 500'000.–
	La convention entre Sierre et Sion prévoit que la réalisation du bâtiment des nouvelles serres soit effectuée par la ville de Sion, moyennant une participation financière de Sierre répartie sur trois ans, pour un montant total de 1.5 million de francs. Aucun décaissement n'est prévu en 2021.	
70.410.503.12	Ecole de Granges, agrandissement	- 650'000.–
	Le budget 2021 prévoit le début des études pour l'assainissement du bâtiment 1956 (salles de classe).	
70.410.503.22	Camping Robinson	+ 10'000.–
	Les montants consignés concernent principalement le coût de démolition de structures obsolètes, l'élaboration du plan d'aménagement détaillé, ainsi que des études/travaux nécessaires à l'assainissement et la revitalisation du camping.	
70.410.561.00	Participat. construction établissement scolaire cantonal	- 645'000.–
	Ce compte enregistrera le solde de la participation financière pour la réalisation de la nouvelle école de commerce de Sierre.	
70.419.661.01	Subventions bâtiments communaux	- 23'000.–
	La subvention estimée pour la phase 3 du centre sportif d'Ecochia, dont les travaux se termineront en été 2021, a été prévue au budget 2021	

70.420.318.00	Etudes diverses	- 10'000.–
	Aucune étude spécifique n'est programmée. Le montant consigné permettra de faire face à un dossier qui surgirait en cours d'année.	
70.430.501.00	Aménagements de quartiers	+ 50'000.–
	L'essentiel des investissements concerne une réfection simple de certains éléments du Jardin du Souvenir, situé à l'est du bâtiment du Bourgeois nouvellement rénové par la bourgeoisie.	

Service financier

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2020	14'125'000	5'564'900
Budget 2021	13'433'000	5'659'200
Ecart en CHF	-692'000	94'300
Ecart en %	-4.90	1.69

Compte d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2020	800'000	–
Budget 2021	1'800'000	–
Ecart en CHF	1'000'000	–
Ecart en %	125.00	–

Variations notables et commentaires

90.200.524.01	Actions Sogaval SA	–
90.209.426.05	Dividende Sogaval SA	+ 480'000.–
	Le Conseil d'administration de Sogaval a décidé de procéder en 2021 à une deuxième étape de recapitalisation de la société par les deux actionnaires que sont Sierre et Sion. La trésorerie nécessaire à cette mesure est fournie par l'augmentation des dividendes versés par la société.	
90.200.524.03	Actions Techno-Pôle Antares SA	+ 1'000'000.–
	Trois actionnaires historiques de la société Techno-Pôle Antares SA ont décidé de mettre en vente leurs actions. Elles constituent la majorité du capital de la société. Soucieux de préserver une orientation stratégique proche de l'actuelle qui privilégie un développement favorable à l'ensemble de la région, ils se sont prioritairement adressés à des entités publiques (commune de Sierre, Conférence des Présidents du district, TechnoArk SA, société détenue majoritairement par les pouvoirs publics) en leur proposant d'acquérir chacune un tiers des actions mises en vente.	
90.209.426.06	Dividende OIKEN	- 490'000.–
	La société a annoncé sa volonté de revenir à un versement de dividende moins élevé que ce qui a été pratiqué de manière exceptionnelle en 2019 et 2020.	
90.400.331.00	Amortissement patrimoine administratif	- 720'000.–
	La municipalité conduit une politique constante d'amortissements en ce qui concerne le patrimoine administratif, en conformité avec les normes fixées dans l'ordonnance sur la gestion financière des communes. La diminution résulte du déficit d'investissements observé en 2020 en raison de la pandémie, ainsi que de la diminution des investissements amortissables au budget 2021 (les achats de titres, pour 1.8 million de francs en 2021, ne font pas l'objet d'un amortissement ordinaire).	
90.409.490.21	Intérêts et amortissement infrastructures sportives	+ 100'000.–
	Voir commentaire du compte 40.300.390.04.	

Service des contributions

Pour l'année 2021, la projection des recettes fiscales des personnes physiques et morales prend en considération la dernière taxation notifiée, soit, pour la plupart des contribuables, l'année 2018. A défaut, ce sont les données de l'année 2017 qui servent de base, tout en prenant en considération les modifications intervenues dans l'intervalle.

Il est également tenu compte des informations dispensées par l'Etat du Valais, d'autres éléments locaux connus, ainsi que des réformes fiscales annoncées.

Malgré toutes ces précautions, l'estimation des recettes fiscales attendues pour l'année 2021 reste un exercice complexe, eu égard aux nombreuses inconnues qui demeurent au moment de l'établissement du présent budget.

La *loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)* impacte en premier lieu l'établissement de ce budget.

Pour rappel, l'objectif de la RFFA vise à établir un système d'imposition des entreprises qui soit compétitif et conforme aux exigences internationales tout en renforçant l'AVS. Cette réforme a été mise en vigueur par le Conseil fédéral au 1^{er} janvier 2020. Les dispositions obligatoires (abolition des statuts fiscaux privilégiés, introduction de la patent box, etc.) s'appliquent ainsi de manière automatique dans le canton du Valais à compter de cette date.

En mars 2020, une grande majorité du Parlement valaisan a approuvé les modifications de la loi fiscale cantonale afin de mettre en œuvre la réforme fiscale au niveau cantonal (RFFA-VS). Cette dernière prévoit d'alléger la charge fiscale de nombreuses sociétés valaisannes par le biais de diverses mesures (réduction des taux d'imposition des personnes morales, suppression de l'impôt foncier sur les machines de production, etc.). Outre ces mesures, un volet social a été intégré à la réforme et va permettre d'alléger la charge fiscale de certains contribuables (personnes physiques).

L'entrée en vigueur de la RFFA-VS est restée en suspens en raison du lancement d'un référendum. Ce dernier n'ayant pas abouti, le Conseil d'Etat a, en septembre 2021, fixé l'entrée en vigueur de cette réforme au 1^{er} janvier 2020 avec effet rétroactif, comme initialement prévu.

Compte tenu des indications susmentionnées, la deuxième phase de la réforme, qui en compte trois, est prise en considération pour l'établissement du présent budget. D'un point de vue communal, cette phase comprend la réduction du taux d'impôt du deuxième palier sur le bénéfice des personnes morales (de 8.6 % à 7.65 %), ainsi que l'augmentation de la limite du bénéfice du 1^{er} palier (de CHF 150'000.– à CHF 200'000.–).

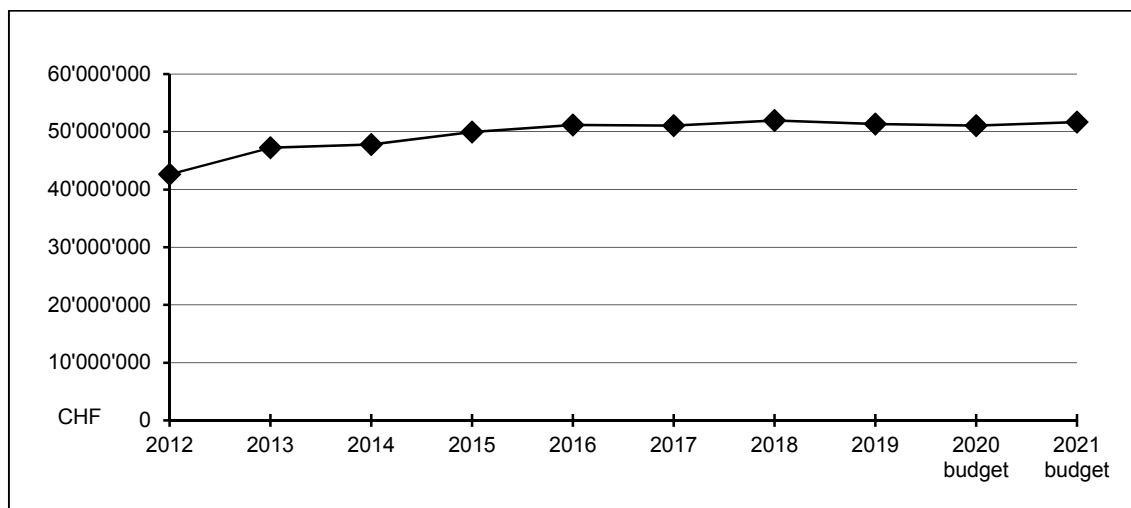
A l'instar de la Confédération et du canton du Valais, il a également été volontairement fait abstraction des éventuelles répercussions économiques du Covid-19 sur l'estimation des recettes fiscales lors de l'élaboration du budget. En effet, il a été considéré que l'éventuel manque à gagner pour la commune de Sierre n'était pas chiffrable en raison de trop nombreuses inconnues. C'est pourquoi, si ce dernier devait se concrétiser, son impact serait porté en diminution de la réserve d'estimation disponible.

Evolution du budget

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget 2020	1'366'000	52'412'000
Budget 2021	1'356'000	53'041'000
Ecart en CHF	-10'000	629'000
Ecart en %	-0.73	1.20

Evolution des recettes fiscales nettes



Variations notables et commentaires

- 90.309.400.00 **Impôt sur le revenu** **+ 1'050'000.-**
Malgré les mesures sociales liées à la réforme fiscale, les recettes escomptées dans cette rubrique sont en hausse. Cette tendance résulte avant tout d'estimations encourageantes réalisées à l'aide des dernières taxations notifiées et des éléments particuliers en notre possession au moment d'établir les projections 2021. Comme déjà mentionné en introduction, il n'a pas été tenu compte d'un éventuel impact de la crise sanitaire sur les recettes de cette rubrique. Si ce dernier devait se concrétiser, il serait porté en diminution de la réserve d'estimation disponible.
- 90.309.400.04 **Impôt personnel** **- 100'000.-**
Une diminution de ce poste est à prévoir. En effet, la possibilité donnée aux communes d'augmenter le montant maximum de cet impôt à 50 francs a été abandonné dans le nouveau projet de la réforme des entreprises. L'impôt personnel sierrois reste fixé à 24 francs.
- 90.319.401.00 **Impôt sur le bénéfice** **- 550'000.-**
La diminution des recettes prévue résulte des mesures fiscales prises en lien avec la réforme des entreprises (réduction du taux d'imposition principalement) ainsi que le recul de l'impôt d'une des grandes industries. Les bonnes projections des PME réalisées à l'aide des dernières taxations notifiées atténuent quelque peu cette évolution négative. Comme déjà mentionné en introduction, il n'a pas été tenu compte d'un éventuel impact de la crise sanitaire sur les recettes de cette rubrique. Si ce dernier devait

se concrétiser, il serait porté en diminution de la réserve d'estimation disponible.

- 90.319.401.01 **Impôt sur le capital** **+ 150'000.–**
Sur la base des résultats du bouclage 2019, une augmentation des recettes de ce poste est attendue par rapport au budget de l'année précédente.
- 90.319.401.02 **Impôt minimum** **+ 20'000.–**
Il s'agit de l'impôt payé en lieu et place de l'impôt sur le bénéfice et le capital. Son estimation est aléatoire, puisqu'il dépend du chiffre d'affaires des entreprises. Toutefois, en se basant sur les taxations effectuées ainsi que sur les résultats du dernier bouclage, des recettes supplémentaires peuvent être escomptées, quand bien même il a été tenu compte de la réduction des taux liée à la réforme des entreprises. Pour rappel, les recettes brutes provenant du commerce de détail se calculent au taux de 1.2 ‰ ; sur toutes les autres recettes le taux est de 0.3 ‰.
- 90.329.403.00 **Impôt sur gains immobiliers** **- 35'000.–**
En se référant au résultat obtenu lors du bouclage 2019, une diminution de ces recettes par rapport au budget 2020 devrait être enregistrée en 2021, ceci pour autant que le nombre de réalisations immobilières ne subisse pas de variations trop marquées, ce qu'il est difficile de prévoir actuellement.
- 90.329.424.00 **Rachat ADB impôts personnes physiques** **- 45'000.–**
Une attention particulière est portée sur les actes de défaut de biens, sachant qu'ils se prescrivent 20 ans après leur délivrance. Toutefois, les dernières expériences et indications en notre possession convergent vers une diminution des recettes de cette rubrique.
- 90.329.444.00 **Péréquation financière** **+ 89'000.–**
En application de la loi sur la péréquation financière intercommunale, la commune de Sierre se trouve bénéficiaire du fonds de péréquation, dans une mesure plus importante que l'année dernière.